MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)

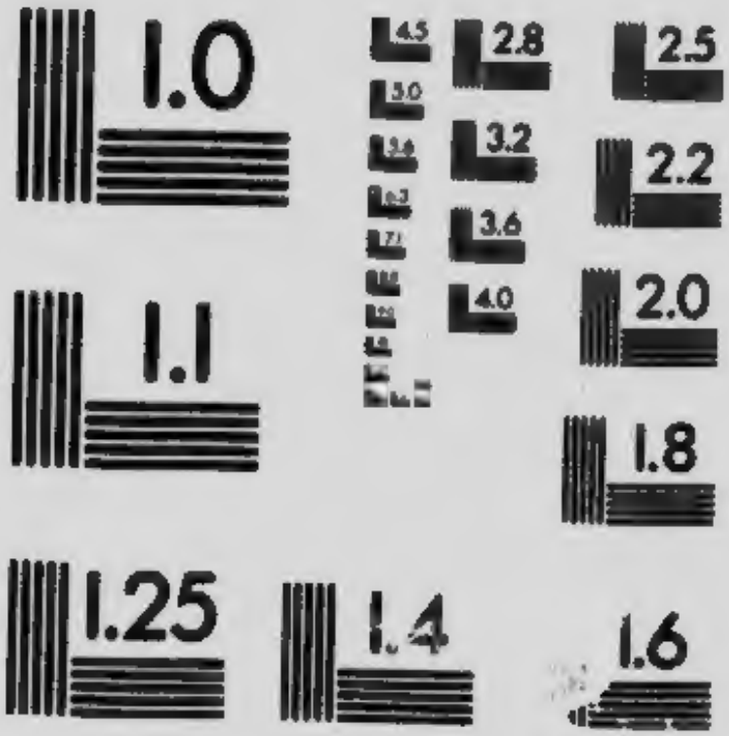

APPLIED IMAGE Inc
1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

UNE PAGE D'HISTOIRE DE L'EGLISE
DE RIMOUSKI.

LES NOCES D'ARGENT EPISCOPALES

DE

SA GRANDEUR MONSEIGNEUR A.-A. BLAIS

2ème évêque de Rimouski

Les Noces d'or Sacerdotales

Imp. CHARRIER & DUGAL, Qué.

1918

001872

UNE PAGE D'HISTOIRE DE L'EGLISE
DE RIMOUSKI.

LES NOCES D'ARGENT EPISCOPALES

— DE —

SA GRANDEUR MONSEIGNEUR A.-A. BLAIS
2ème évêque de Rimouski

Les Noces d'or Sacerdotales

Au Rév. Père Colclough, S. J. aux Bureaux du Messager du S.C.
[illegible] Rachel Montréal
De la part de l'Evêque de Rimouski. —

Imp. CHARRIER & DUGAL, Que.
1918

[illegible]

BX4705
B55
D6
c.4

21.

IMPRIMATUR :
F.-X. ROSS
VIC. GÉN.

DROITS RÉSERVÉS. CANADA, 1918

0 022798

S. G. Mgr A.-A. BLAIS
Evêque de Rimouski

ARMES DU DIOCESE DE RIMOUSKI

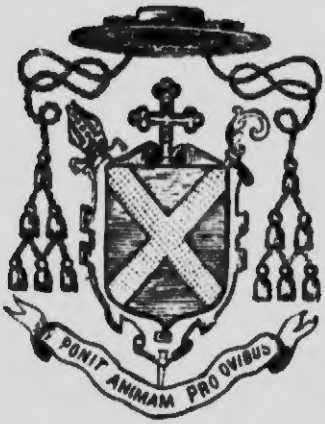

ARMES DE MGR BLAIS

AVANT-PROPOS

Vingt-cinq ans d'épiscopat! Voilà certes une période qui n'est pas banale dans un diocèse et même dans une vie d'évêque. La vie est tellement courte pour les pauvres humains, que chacun tient à souligner, comme de grandes victoires remportées sur le temps, les étapes de dix, de vingt-cinq, de cinquante ans arrachés au flot qui lance indifféremment dans l'éternité les vies en plein épanouissement aussi bien que les vies au déclin. Aussi la chronique bavarde de notre époque est-elle chargée du récit de noces d'airain, d'argent, d'or, rarement de diamant; ce qui ferait croire que le monde est dans une noce perpétuelle.

Mais s'il y a des abus de ce côté, hâtons-nous d'ajouter que le sentiment qui inspire ces joies exubérantes et les somptueuses démonstrations auxquelles ces anniversaires donnent lieu, est éminemment respectable. Et quand il s'agit d'une période d'un quart de siècle passé sur un trône où Dieu fait asseoir ceux qui ont pour mission de juger les tribus d'Israël; quand cette période a commencé à l'âge où déjà l'homme a atteint le plein développement de sa maturité; quand surtout cette période a été remplie par des événements dont l'histoire doit constituer, en les réunissant, une gerbe glorieuse: célébrer un anniversaire est plus qu'un sentiment honorable, c'est un acte de justice, c'est un moyen d'exprimer un devoir de reconnaissance au ciel qui accorde les longs règnes: *firmabo regnum ejus* (1), c'est une occasion de glorifier l'Eglise en publiant, pour l'édification des hommes, les œuvres qu'elle opère par ceux qui la gouvernent: *Gloriam regni tui dicent, et potentiam tuam loquentur: ut notam faciant filiis hominum potentiam, et gloriam magnificentiæ regni tui,* (2) c'est aussi l'occasion pour les administrés de rendre un juste tribut d'hommage, de donner un souvenir

(1) II Reg. VII, 12 ;—(2) Ps 44, 11-12 ; (3) Haebr, XIII, 7.

ému à ceux qui ont été leurs conducteurs pour leur prêcher et leur faire pratiquer la doctrine du Christ: *Mementote præpositorum vestrorum, qui vobis locuti sunt verbum Dei.*

C'est le sentiment qui a inspiré le Chapitre d'abord, puis le clergé de Rimouski, lorsque, d'un commun accord, ils résolurent d'organiser les fêtes qui devaient marquer la vingt-cinquième année de la consécration épiscopale de leur évêque.

Aussi bien, c'est une belle page de l'histoire de notre église de Rimouski que nous avions à faire ressortir; et cette page, nous avions la prétention de croire que, déployée en face des annales d'églises plus illustres, elle ne ternirait en rien l'éclat de leur gloire. Il suffisait de la présenter dans un encadrement qui permît d'en bien saisir tous les caractères, de l'orner d'enluminures qui, en attirant l'œil, pussent en faire ressortir l'éclat.

C'était là la difficulté dans un milieu peu habitué aux grandioses démonstrations et peu confiant dans l'efficacité de ses ressources. Le résultat, qui nous a valu les louanges non équivoques des personnages éminents dont la présence honora nos fêtes, est de nature à nous faire comprendre qu'avec beaucoup de cœur et de dévouement, en se laissant guider par un but élevé et désintéressé, on peut faire briller le bien là où les ressources semblent davantage faire défaut.

Aujourd'hui que ces fêtes sont passées, il semble que le bon Dieu ait voulu, par un éclat qui dépassa toutes nos prévisions, récompenser l'église de Rimouski de la somme de sacrifices obscurs, de dévouements ignorés, d'inlassable générosité dont elle s'est fait un trésor par ses habitudes, je dirais, inconscientes. En entendant les réflexions étonnées—pour nous étonnantes—qui s'élevaient autour de nous, qui sortaient des bouches les plus autorisées, et portant sur des détails qui étaient loin d'être inscrits au programme, nous avons acquis la conviction bien nette que le bon Dieu a mis la main à une œuvre qui n'a été entreprise que pour sa gloire, qu'il a voulu relever aux yeux des autres églises l'humble église de Rimouski, et lui donner en ses ressources cette confiance qui dilate et favorise l'épanouissement: *Quia res-*

pexit humilitatem ancillæ suæ, ecce enim ex hoc beatam me dicent. Voilà pour nous le dernier mot, la conséquence la plus visible de nos fêtes de mai 1915. Et c'est pourquoi le succès qu'on a unanimement reconnu à ces fêtes, agit sur nous à la façon d'une grâce de Dieu: il n'exalte pas, mais il pénètre l'âme d'un sentiment complexe mêlé d'adoration, de reconnaissance et d'admiration pour la miséricorde de Dieu qui ne comprime pas les âmes, mais les dilate en récompensant moralement les humbles mais généreux efforts.

C'est une belle page de l'histoire de notre humble église que nous avions à faire ressortir, avons-nous dit plus haut. Cette page on en trouvera les grands traits dans les adresses qui ont été présentées au vénéré jubilaire au cours des fêtes, surtout dans l'adresse du clergé qui a synthétisé dans une énumération un peu sèche—il le fallait bien—les œuvres nombreuses accomplies pendant vingt-cinq ans. C'est pour la conserver cette page, bien vivante sous les yeux des contemporains et de ceux qui viendront après nous, que, nous rendant au désir exprimé de partout, de la part de NN. SS. les évêques présents à nos fêtes, aussi bien que de la part des membres du clergé de Rimouski, nous avons consenti à recueillir en volume les adresses qui ont été présentées et les réponses qui leur ont été faites, et à rappeler les différentes parties du programme exécuté à cette occasion, en établissant entre toutes ces pièces et ces parties, un lien qui leur donne un aspect d'unité. C'est ce volume que nous présentons aujourd'hui comme un hommage du clergé de Rimouski au Pasteur qui le conduisit de sa houlette pendant vingt-cinq ans, et un témoignage de reconnaissance envers l'Eminentissime Prince de l'Eglise, les Illustrissimes Evêques de la province civile de Québec, et les prélats et supérieurs d'ordre dont la présence a influé d'une manière si décisive sur le succès de nos fêtes.

Dans ce volume nous voulons ajouter le moins possible de nos commentaires, nous contentant d'établir des liens et transitions entre les différentes parties du programme. Notre objet immédiat est de mettre en place les adresses dans les-

quelles chacun venait rendre grâce au jubilaire de la part de bienfaits qu'il en avait reçue.

Ayant repris ce travail après trois ans d'interruption, nous avons trouvé à propos d'y ajouter une seconde partie puisée dans le récit des noces d'or sacerdotales qui ont fourni l'occasion d'une nouvelle démonstration filiale et tout intime. Voulant en outre fixer les cadres dans lesquels ces scènes se sont déroulées, nous avons fait entrer dans cette partie une rapide considération de l'état du diocèse et marqué l'évolution qu'il a subie sous l'administration du jubilaire.

Il nous a aussi semblé que la liste des invités présents à la célébration des grandes fêtes de 1915, de même que la liste des communautés et institutions religieuses et des membres du clergé appartenant actuellement au diocèse, fourniraient un intérêt historique à cette "page" de notre histoire.

Nous voudrions en effet que ce petit volume soit aux futurs historiens de notre église diocésaine, un jalon qui les guide dans leurs recherches, une contribution à laquelle ils viendront puiser quelques matériaux pour construire l'histoire de notre diocèse.

PREMIERE PARTIE

Les Noces d'Argent Episcopales

CHAPITRE I

LES PRELIMINAIRES. LE CADEAU DE FETE

Au printemps de 1914, le Chapitre de la cathédrale considéra, dans l'une de ses réunions, la question des fêtes jubilaires de Monseigneur l'évêque. On fut unanime à décider qu'il fallait célébrer convenablement le vingt-cinquième anniversaire de son épiscopat. Que convenait-il de faire? A quelle date auraient lieu ces démonstrations? Il fut arrêté qu'un comité composé des prêtres de la ville s'occuperait, sous la direction de Mgr Langis, alors vicaire général en exercice, de régler ces questions de détail avant d'entreprendre aucune organisation.

Il convenait aussi d'offrir au jubilaire à cette occasion, un cadeau digne de la circonstance. Quelq[illegible] projets furent soumis. On crut avec raison que le cad[illegible] plus agréable à celui qu'on voulait honorer, serait une [illegible]tribution qu'il pourrait utiliser pour faire une œuvre en faveur du Séminaire. Quelques-uns opinaient pour une somme offerte sans but déterminé, voulant laisser à Monseigneur l'évêque le soin de juger par lui-même à quelle fin il conviendrait mieux d'utiliser cette offrande, soit pour un agrandissement de la maison, soit pour une autre fin matérielle.

La troisième opinion, qui devait prévaloir, était de faire une fondation destinée à favoriser les études spéciales des professeurs du Séminaire. On trouvait que si le Séminaire

avait passé parfois par des difficultés financières, la question de sa survivance en est une qui ne peut jamais manquer de trouver une solution favorable dans un diocèse; le passé en fournissait abondamment la preuve. D'autre part l'on s'était toujours préoccupé de l'existence et de l'organisation matérielle de cette maison, mais les circonstances n'avaient pas encore permis de la pourvoir d'un corps de professeurs préparés à leur mission par des études spéciales, comme on l'a fait dans les autres diocèses; l'organisation professionnelle a une importance capitale dans une institution de ce genre, et une œuvre de cette nature était bien digne de couronner une carrière épiscopale.

En face de ces considérations, il fut convenu qu'après avoir obtenu l'assentiment de Monseigneur l'évêque à la célébration proposée, on lui soumettrait ces projets pour lui faire choisir celui qui lui agréerait davantage, puisque, en l'honorant, on voulait aussi lui faire plaisir.

Quand ces vues furent soumises à Sa Grandeur, Elle déclara péremptoirement qu'une seule considération la ferait consentir à la célébration de ces fêtes : celle de pouvoir assurer les études spéciales des jeunes prêtres destinés à l'enseignement dans le Séminaire.

Entre temps, Monseigneur Langis, pressé par l'âge et la maladie, offrit sa démission de vicaire général, et fut remplacé par M. le chanoine F.-X. Ross. Le nouveau vicaire général fut chargé de donner suite à l'entreprise. Au cours de la première retraite pastorale, il réunit le Chapitre pour faire accepter définitivement les grandes lignes du projet, et, quelque temps après, ayant convoqué les membres du clergé de la ville épiscopale et formé un comité central, il adressait à tout le clergé du diocèse, et au nom du comité général dont il était le président, la circulaire suivante qui faisait connaître le projet et apportait les raisons qui militent en faveur de la souscription demandée.

Lettre du comité central annonçant au clergé la célébration du jubilé épiscopal de Monseigneur l'Evêque.

Rimouski, le 4 novembre 1914.

Bien cher Confrère,

Comme vous ne l'ignorez pas, Monseigneur l'évêque complétera le 18 mai prochain, ses vingt-cinq ans d'épiscopat.

La vingt-cinquième année d'un épiscopat est un événement assez rare et assez glorieux pour que le clergé du diocèse qui en est le témoin, prenne soin de le signaler par des réjouissances convenables. Il lui incombe le devoir d'honneur de faire monter vers Dieu le *Te Deum* de sa reconnaissance, de témoigner sa filiale affection à l'auguste personne de celui que l'onction épiscopale a consacré le Père des âmes, de prouver sa pleine déférence et son cordial attachement à celui qui, pendant un quart de siècle de rude labeur, a dépensé largement ses énergies pour la direction du troupeau qui lui a été confié: "*Ponit animam pro ovibus.*"

Déjà, dans le cours du printemps dernier, les membres du Chapitre se sont préoccupés de l'opportunité de célébrer cet anniversaire, et tous, à l'unanimité, ont reconnu qu'en offrant cet hommage de reconnaissance au premier Pasteur du diocèse, le clergé s'honorera lui-même, rendra gloire à la sainte Eglise, donnera au peuple fidèle une belle leçon de respect et de piété filiale, propre à attirer sur le diocèse les bénédictions de Dieu. Les opinions qui ont été exprimées par plusieurs d'entre vous sur ce sujet, ont prouvé que les sentiments du clergé s'harmonisent parfaitement avec ceux du Chapitre.

Restait à déterminer la manière dont se célébreraient les fêtes jubilaires.

C'est une fête de famille d'abord; mais en même temps une fête dont l'intérêt ne peut se confiner aux limites du diocèse. Des frères dans l'épiscopat, de vieux amis des jours anciens, seront, sans nul doute, heureux de témoigner par leur

présence, de l'honneur dont ils entourent le vénérable jubilaire, et de la part qu'ils prennent à la joie de la famille diocésaine.

Il fallait donc pourvoir à une célébration qui fût digne et de l'événement et de nos hôtes distingués et du clergé de Rimouski, dont la générosité, la filiale soumission et le respectueux dévouement à l'autorité ecclésiastique, n'ont jamais manqué l'occasion de se manifester. Les divers comités qui viennent d'être formés se chargeront de l'organiser avec le plus d'éclat qu'il sera possible.

D'autre part, outre les démonstrations religieuses et civiles qui devront acclamer cet heureux événememt, n'importait-il pas d'élever suivant nos ressources, un monument qui perpétuât, mieux que les paroles éloquentes, les hymnes de joie et de louange, mieux que le marbre ou la pierre, le souvenir d'une grande fête religieuse, un monument qui témoignât de l'idéal du clergé rimouskois, une œuvre qui concrétisât d'une manière effective ses hautes aspirations?

Parmi tant d'œuvres qui seraient agréables au vénéré jubilaire et dignes d'honorer un quart de siècle d'épiscopat, il s'en offrait une, cher confrère, pour laquelle vous avez toujours montré une prédilection marquée: le Séminaire. Ce sera la gloire du clergé de Rimouski d'avoir, avec ses humbles ressources, fondé un séminaire diocésain, de l'avoir fait sortir de ses cendres, puis de lui avoir, à jets continus, inoculé une vie qui fut à maintes reprises menacée de s'éteindre. Par son empressement à répondre aux appels fréquents qui lui ont été faits, et même à prévenir ces appels, par son dévouement à diriger vers cette institution la fleur de la jeunesse des paroisses, et à l'y maintenir, le plus souvent, de ses propres ressources, le clergé de Rimouski a pris rang parmi cette élite en qui revivent les meilleures traditions de notre race: traditions de désintéressement, de générosité, de haut idéal, de dévouement à la classe populaire et d'un goût développé pour l'instruction.

C'est donc naturellement vers une œuvre utile au Séminaire que s'est portée l'attention des premiers promoteurs de la

fête que nous voulons tous célébrer. Ils se sont dit que s'il est beau de contribuer à la construction de l'édifice matériel, d'en assurer l'existence, il est encore plus glorieux et nécessaire de pourvoir à l'organisation formelle de l'institution en lui procurant la formation plus complète et une stabilité plus grande de son personnel enseignant.

Jusqu'ici, les ressources dont on a pu disposer ont été absorbées par les besoins les plus urgents et n'ont pas permis de pourvoir d'une manière suivie à une formation spéciale des professeurs dans les diverses branches d'enseignement. Aussi, pendant que, dans tous les collèges de la province, on a fourni aux membres du corps enseignant les moyens de recevoir une culture spéciale dans les universités catholiques de l'Europe, aux sources mêmes de la science, les professeurs de notre Séminaire diocésain ont dû se recruter, pour la plupart, parmi les séminaristes qui, après les deux mois de vacances, se sont vus transférés du pupitre de l'étudiant à la tribune du maître.

De là, pour le jeune professeur, la nécessité, que nous avons tous expérimentée, de préparer les classes par un travail de surcharge qui mine la santé, sans donner la consolation d'enseigner avec l'aisance que procurent une formation particulière et une lente assimilation. Aussi, le temps de son Grand Séminaire écoulé, éprouve-t-il le besoin d'abandonner la carrière, se sentant épuisé et emportant le regret de n'avoir pu se livrer à ses études personnelles comme l'ont fait ses condisciples qui se sont dirigés vers les carrières libérales. Le Séminaire et le diocèse perdent ainsi les précieuses ressources que fourniraient ces talents s'ils avaient pu se développer suivant leurs légitimes aspirations.

Il s'en suit que, le personnel enseignant se renouvelant si souvent, la maison perd l'un des avantages les plus précieux qu'une institution de cette sorte puisse désirer: la stabilité des professeurs, la création de fortes traditions, le développement progressif des études et le perfectionnement des méthodes que le S. Pontife Léon XIII recommandait avec instance dans son Encyclique *Caritatis studium*. D'autres causes sans doute peuvent contribuer et ont contribué de

fait à cette instabilité des professeurs dans notre maison diocésaine; mais la première condition pour remédier à cette lacune, n'est-elle pas de rendre attrayante au jeune professeur la carrière qu'il va embrasser, en orientant son esprit par de fortes études vers le genre de travaux auxquels il devra se livrer pendant longtemps, et en le mettant en mesure d'évoluer à l'aise, sans un travail de forçat, dans le champ qu'il devra parcourir? La Providence et le temps apporteront les autres remèdes.

De multiples raisons d'un ordre général demandent que le personnel enseignant des maisons d'éducation chrétienne reçoive une solide formation.

Les derniers Souverains Pontifes n'ont cessé d'exhorter les évêques à organiser ces établissements, de manière que les jeunes gens qui en sortent, portent, dans toute leur formation, intellectuelle aussi bien que morale, la forte marque que l'Eglise peut imprimer à toutes les facultés humaines.

Or, qui ne sait que tant vaut le professeur tant vaut l'école. "Spécialisez vos professeurs et procurez-leur une solide formation professionnelle; c'est par là que les maisons d'enseignement exercent une action," recommandait un éminent professeur de la France catholique aux représentants des collèges de la province, lors du récent congrès de l'enseignement secondaire.

D'autre part des nécessités nouvelles ouvrent aujourd'hui à l'activité intellectuelle du clergé éducateur, des champs que les circonstances d'autrefois n'obligeaient pas d'explorer, du moins d'une manière aussi approfondie. Léon XIII écrivait aux évêques : "Votre premier soin doit être d'assurer dans les séminaires un enseignement des saintes Lettres qui réponde.. à la nécessité des temps." Pie X a tracé de cet enseignement un programme qu'il rend obligatoire "dans chaque séminaire."

En outre les problèmes sociaux qui surgissent, l'influence que tout citoyen, à quelque classe de la société qu'il appartienne, est appelé à exercer sur la direction de la vie politique ou administrative, l'évolution rapide de notre peuple et l'infiltra-

tion qu'il subit d'un esprit de défiance et d'indépendance, tout cet ensemble exige que dans les maisons où se forment les intelligences, et auprès des évêques qui ont mission d'enrégimenter les forces catholiques pour les diriger sur le champ de l'action sociale, se trouvent des prêtres trempés par de fortes études, capables de diagnostiquer l'erreur et de la combattre, d'orienter fortement l'esprit des jeunes gens vers la solution de tous les problèmes soulevés par les nécessités actuelles. C'est à cette condition que le clergé conservera dans la société l'emprise à laquelle lui donne droit sa mission sacerdotale.

On ne peut donc pas aujourd'hui, sous peine de rester en retard sur la marche de tous les autres centres catholiques, et inférieur aux circonstances qu'un état nouveau impose, on ne peut donc pas se contenter de rester dans les sentiers battus et maintenir le premier institut d'enseignement d'un diocèse à un niveau qui correspondait aux exigences des commencements, mais n'atteindrait plus celui des nécessités qui se préparent.

Grâce à Dieu, notre diocèse ne manque ni de talents ni de bonne volonté, ni de dévouement. Notre Séminaire n'a pas non plus manqué de succès, surtout si l'on tient compte du peu de ressources dont il a pu, dans l'ensemble de son histoire, disposer. Mais ces raisons, loin de persuader que nous n'avons rien de mieux à faire, doivent nous faire comprendre quels magnifiques résultats nous pourrions obtenir si nous assurions à cette œuvre capitale les éléments que l'on retrouve ailleurs, si l'on procurait au personnel qui s'y dévoue à l'enseignement, l'avantage et la satisfaction de s'y livrer avec plus d'efficacité.

Il n'est pas question de déprécier le passé ni de détruire le présent. Chaque époque a ses ressources et ses besoins. Au prix d'un dévouement qu'on ne saura jamais trop louer, le passé a organisé, a maintenu et développé l'œuvre, d'une manière propre à forcer notre reconnaissance et notre admiration. Mais ceux-là mêmes qui ont porté si admirablement le poids du jour et de la chaleur pour donner au Séminaire l'organisation que permettaient les circonstances, n'auraient-ils pas accepté avec empressement les moyens de lui procurer une [illegible]isation plus complète? Or aujourd'hui cette occasion

se présente. Un événement providentiel nous invite à faire un pas de plus pour développer l'œuvre de nos devanciers et préparer les éléments qui procureront graduellement à cette œuvre, importante entre toutes, l'élan qu'ambitionnent de lui donner ceux mêmes qui en sont actuellement les dévoués ouvriers.

Aussi doit-on savoir gré à Monseigneur l'évêque d'avoir déclaré, quand on a sollicité l'autorisation de célébrer ses noces d'argent épiscopales, que le seul motif de cette autorisation serait celui de voir se fonder à cette occasion une œuvre destinée à faire compléter, dans les universités européennes, les études des jeunes prêtres qui se destinent à l'enseignement dans le Séminaire.

C'est là le projet que nous venons vous soumettre avec la confiance que l'idée sera comprise et appréciée. L'offrande qui sera présentée à Monseigneur à l'occasion de ces fêtes, sera par lui remise au Sémi[illegible] pour former un capital intangible, dont les revenus per[illegible]ls seront exclusivement destinés à maintenir, dans quelqu'[illegible] des universités de l'Europe, un jeune professeur qui s'y p[illegible]parera sur l'une des matières du cours classique ou théologique: sciences ecclésiastiques et sociales, philosophie, sciences naturelles, lettres, langues, etc.

Avouons que l'œuvre est digne de couronner une carrière épiscopale, de marquer la date d'un jubilé et d'attirer la sympathie d'un clergé qui, voulant témoigner de son affection au premier Pasteur du diocèse, trouve en même temps l'occasion de donner un magnifique élan à une œuvre à laquelle il n'a jamais épargné ses sacrifices. L'occasion est unique: si elle nous échappait, Dieu sait si jamais elle pourrait être reprise.

Nous ne déterminons pas le montant que vous êtes appelé à souscrire; nous nous confions au bon cœur et à la générosité de ch[illegible]cun. Il serait désirable que la somme offerte, pour être digne de la fête, pût fournir des intérêts annuels capables de pay[illegible] les frais d'un an d'étude en Europe. Aux offrandes que vous voudrez faire vous-mêmes, vous pourrez ajouter celles de vos fabriques, avec l'assurance que toute contribution librement consentie par elles, sera ratifiée par l'autorité com-

pétente. Et nous sommes assuré qu'une suggestion prudente de votre part amènera facilement vos fabriciens à participer à une œuvre qui doit leur être particulièrement agréable en tant qu'administrateurs de biens ecclésiastiques.

Plusieurs d'entre vous pourraient aussi sans doute trouver le moyen de faire grossir cette offrande des dons de quelques personnes bien disposées ou de certaines associations de leur paroisse. Les communautés religieuses sont aussi invitées à prendre part, suivant leurs ressources, à la fête du père de famille. Toute aumône, si faible soit-elle, sera acceptée avec reconnaissance. Et l'offrande aura d'autant plus de signification qu'elle sera celle de tous les fidèles du diocèse.

Pour faciliter les souscriptions et leur permettre plus d'ampleur, il vous sera loisible de ne pas payer immédiatement le montant intégral de votre offrande, mais de le faire par versements, suivant un mode que vous voudrez bien indiquer vous-même. Ces contributions et ces renseignements devront être adressés à Mgr le vicaire général, président du Comité central.

Des comites pour la célébration de ces fêtes viennent d'être organisés et vous en trouverez la liste ci-jointe. La célébration se fera vers le milieu de mai, à une date et d'après un programme qui vous seront précisés en temps. Et nous aurons alors le plaisir de vous rencontrer tous pour faire cercle autour de la personne vénérée de notre évêque, et lui souhaiter, avec un joyeux anniversaire, la prolongation d'une vie qu'il dépense si généreusement au service de Dieu et des âmes dans le diocèse.

Le Comité central des fêtes jubilaires.

Rimouski, le 4 novembre 1914.

———

Il fallait prévenir Son Eminence le Cardinal archevêque de Québec et les évêques de la province ecclésiastique, afin de les mettre en mesure de se réserver un temps à la veille de leur visite pastorale pour assister aux fêtes de Rimouski. La lettre suivante fut donc adressée à chacun d'eux.

Monseigneur,

Je prends la respectueuse liberté de porter à la connaissance de Votre Grandeur que le diocèse de Rimouski se prépare à célébrer, au cours du mois de mai prochain, le 25ème anniversaire de la consécration épiscopale de son vénérable évêque. A cette occasion les promoteurs de la fête ont proposé au clergé d'offrir à Mgr l'évêque une bourse dont les revenus seront affectés à maintenir aux études, dans les universités européennes, surtout à Rome, les jeunes prêtres dont les aptitudes donneront le plus d'espoir pour les œuvres du diocèse.

Dès que le programme sera définitivement arrêté, je me ferai un devoir, Monseigneur, de vous adresser l'invitation officielle qui vous priera d'honorer de votre présence les solennités de nos fêtes jubilaires. En attendant j'ai cru qu'il serait agréable à Votre Grandeur de connaître à l'avance notre projet. C'est pourquoi je me permets de vous soumettre une copie de la lettre que le comité a adressée au clergé du diocèse.

Je tiens à vous dire aussi, Monseigneur, que personnellement, je serai des plus heureux de vous voir bénir notre entreprise et prendre part à nos réjouissances, et ce sentiment sera absolument partagé par tout le diocèse, clergé et fidèles.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

F.-X. Ross, V.G.

Les réponses encourageantes auxquelles cette communication donna lieu, permirent de pousser l'organisation d'une manière active.

Comme l'état de gêne qui se manifestait dans le pays par

suite de la guerre d'Europe, pouvait donner des inquiétudes sur le succès de la contribution entreprise, et que, d'autre part, le travail d'organisation, se faisant sans bruit, laissait croire que le mouvement des fêtes était enrayé; plusieurs confrères par ailleurs, désirant connaître d'une manière plus précise les vues des organisateurs, le président du comité jugea à propos d'adresser au clergé une seconde circulaire que voici:

Rimouski, le 23 janvier 1915.

Circulaire aux membres du clergé de Rimouski

Chers confrères,

Vous êtes naturellement désireux de connaître où en est rendue l'organisation des fêtes jubilaires de Mgr l'évêque. J'ai cru devoir vous fournir quelques renseignements à ce sujet tout en répondant à certaines questions qui ont été soulevées en plusieurs endroits.

L'organisation est complétée. A l'appel qui Lur a été fait, les citoyens de Rimouski ont répondu avec un entrain qui manifeste les meilleures dispositions et fait caresser les plus belles espérances. Les comités sont à l'œuvre. Le programme est tracé dans ses lignes essentielles et plusieurs points particuliers sont fixés.

A cause des séances du Conseil de l'Instruction publique et des visites pastorales qui commencent à la mi-mai, nos fêtes seront anticipées et s'ouvriront le 3 ou 4 mai. L'un de ces jours sera consacré à la réception civile faite à Son Eminence le Cardinal Bégin.

En tout cas c'est mardi et mercredi, les 4 et 5 mai, que se dérouleront les fêtes jubilaires proprement dites en commençant par la présentation de l'adresse du clergé à l'évêque. Le soir du 4, un grand concert d'orchestre sera donné au Séminaire, avec le ténor, M. Mercier, au programme. Le lendemain il y aura à la cathédrale messe pontificale avec sermon par un prédicateur de renom, puis chant du *Te Deum* et pré-

sentation de l'adresse des citoyens. Suivra le dîner offert aux invités, et dans l'après-midi une séance aura lieu aux Ursulines.

Le programme complet sera publié en temps.

Je tiens à vous signaler tout particulièrement l'accueil qui nous a été fait par NN. SS. les évêques à qui notre projet a été confié. Tous louent hautement notre décision et donnent les plus flatteuses appréciations à l'œuvre qu'on a projeté de fonder. L'un d'eux nous a même fait l'honneur d'y sous crire généreusement. Monseigneur Cloutier écrit: "C'est une heureuse idée dont la fécondité est évidente, et dont il serait difficile d'apprécier à leur juste valeur toutes les conséquences et tous les précieux résultats... Elle pourra servir à d'autres de direction et de stimulant".

Nous sommes donc plus que jamais encouragés à assurer la réussite de ces fêtes qui devront, suivant l'expression de Mgr Bernard, "ajouter une page édifiante à l'histoire déjà si belle de l'Eglise de Rimouski". Les organisateurs y mettent toutes les ressources de leur bonne volonté.

Mais, il faut le dire, mes vénérés confrères, le succès ne dépend pas de nous seuls; nous sommes tous solidaires les uns des autres; et s'il dépend surtout des organisateurs de préparer les démonstrations extérieures, seuls le zèle et la bonne volonté de chacun de vous pourront assurer une valeur effective à l'œuvre dont l'importance doit marquer cet anniversaire.

Déjà des encouragements précieux nous ont été fournis, quelques-uns en contributions, d'autres en promesses pleines d'espérance. Mais il est temps d'entrevoir d'une manière claire jusqu'à quel point on peut compter sur le succès de la souscription qui a été sollicitée.

Aussi je crois devoir prier chacun de vous de nous faire connaître avant le mois de mars, la quantité de contribution que vous croyez pouvoir faire, soit par vous-mêmes, soit avec l'aide de vos fabriques et de vos fidèles.

Et à ce sujet, voici quelques explications qui pourront vous être utiles.

Le Comité n'a pas voulu déterminer le montant de la bourse à offrir à Mgr l'évêque, afin de laisser à chacun le mérite d'une coopération libre et volontaire.

Mais en présence des questions qui nous sont posées, il peut être bon de préciser davantage. Pour répondre bien au but proposé, la contribution devrait atteindre douze ou quinze mille piastres. Les organisateurs et les membres des comités donnent gratuitement leur travail et leur coopération et ne se croient pas pour cela exempts de leur quote-part de souscription; l'évêché se charge des frais du dîner; sans vouloir trop présumer ni compromettre personne, j'ai lieu de penser que les frais de décoration de la ville et de la cathédrale ne seront pas supportés, pour la plus lourde part, par le Comité. Toutefois, il nous restera encore des frais assez considérables pour les réceptions, impressions, l'orchestre, etc. Et le capital net devrait pouvoir constituer une rente annuelle de six cents piastres ($600), c'est-à-dire, s'élever à un minimum de douze mille piastres, tous frais déduits.

L'on nous demande parfois dans quelle proportion chaque paroisse devrait contribuer pour assurer le succès de la souscription. On ne peut que donner une idée directrice. Certaines paroisses ont des ressources qui manquent aux autres. Le curé d'une paroisse qui peut être classée dans la moyenne a déjà souscrit $200. Si cette moyenne était maintenue, le succès serait assuré. Pour atteindre un résultat satisfaisant, les paroisses plus fortunées pourraient donc viser à suppléer, en dépassant ce chiffre, à l'insuffisance des autres qui ne l'atteindront pas.

Quand aux moyens à prendre pour collecter ce montant, c'est à vous, chers Messieurs, qu'il appartient de les choisir. Nous nous sommes contentés de vous suggérer un concours volontaire de vos fabriques, vous garantissant l'approbation d'une résolution en ce sens. Certains l'ont déjà fait, des associations et des particuliers ont aussi versé leurs souscriptions. C'est chaque curé, dans sa paroisse, qui est le mieux placé pour apprécier la nature du concours qu'il peut demander. Quelques-uns trouveront à propos de constituer des zélatrices ou zélateurs dans différentes parties de la paroisse,

d'autres trouveront peut-être mieux de faire une quête dans l'église, après l'avoir fortement recommandée et en avoir expliqué favorablement le but, d'autres enfin trouveront d'autres moyens. Tous les moyens légitimes sont bons. A ce propos, vous êtes autorisés à faire ces quêtes dans les églises si vous le jugez bon.

Je n'insiste pas davantage, chers Messieurs, car il me semble que vous comprenez aussi bien que moi l'importance de ne pas offrir, à la face du diocèse et de tous les évêques de la province, un cadeau jubilaire dont la valeur ne serait pas appréciable.

Le Comité vous a déjà prévenus qu'il n'est pas nécesssaire de payer immédiatement le montant intégral de votre offrande, mais que vous pourrez le faire par versements, d'après un mode que chacun voudra bien indiquer suivant les exigences de sa position. Je ne veux rien changer de cette disposition; ce que je demande aujourd'hui, c'est simplement de nous donner avant le mois de mars, l'idée du montant approximatif sur lequel nous pouvons compter.

Avec ces explications qui, j'espère, faciliteront votre concours, je vous prie d'agréer, Messieurs et chers confrères, l'assurance de mon fraternel dévouement en N. S.,

F.-X. Ross, Vicaire général.

Nous devons dire à l'honneur du clergé de Rimouski, que le mouvement se généralisa vite et que les réponses les plus réconfortantes se succédèrent jusqu'en mars. Nous avons là une liasse de lettres qui en disent beaucoup sur l'idéal, le cœur et le dévouement de notre clergé. Il faudrait les citer toutes. Je ne puis résister au plaisir d'en détacher quelques extraits qui sonnent la note dominante.

Voici un curé retiré pour cause d'âge et d'infirmité, qui s'excuse de ne pouvoir envoyer qu'une "légère offrande" ($150). "Je regrette de ne pouvoir donner davantage, parce que le projet, ou le but à atteindre, est si beau et surtout digne du

dévouement du clergé du diocèse. Mais vous le comprendrez bien: je ne suis plus curé. On dit que la première idée est toujours la meilleure, et ma première pensée était d'offrir deux cents piastres. Je compléterai ce montant si la souscription générale ne va pas jusqu'à quatorze mille piastres". Brave cœur! La souscription a dépassé ce montant.

Un jeune curé de la Gaspésie, désolé de ne pouvoir entrer dans le mouvement général, a finalement une idée lumineuse, et il écrit triomphant: "Aujourd'hui, je vois la possibilité de verser à cette œuvre la somme de $150; je suis décidé à vendre mon cheval". (Pensez donc, un cheval quand on est jeune prêtre et missionnaire..). On a pu lui répondre qu'en compensation de son sacrifice, Dieu saurait bien lui ménager les moyens de faire encore de fructueuses chevauchées dans ses montagnes: *bene equitat quem gratia Dei portat.*

On sait mêler la note gaie qui embellit le sacrifice. En voici un qui a l'esprit rempli des choses de la guerre: "Puisque vous m'avez provoqué au combat et invité à tirer le premier, je pointe mon 75 et vous lance une mitraille de deux cents piastres. Parmi la ferraille, vous trouverez le premier versement de cinquante piastres". Pointage juste mais peu meurtrier! Ce pointeur n'est pourtant pas un fabricant de munitions....

Des honoraires annuels de cent piastres sont partagés en quatre, et même en deux, au bénéfice de l'œuvre proposée. Et de tous côtés ce sont des éloges sur l'opportunité de la célébration, sur l'importance et la beauté de l'œuvre entreprise.

Est-il surprenant qu'avec de telles dispositions un clergé relativement pauvre, et déjà obéré d'œuvres qui allègent habituellement son budget, ait versé à l'œuvre des fêtes jubilaires un montant qui étonna Nosseigneurs les évêques témoins du résultat? Et remarquons que les contributions proviennent du clergé plus que des fabriques et des fidèles, les premières étant généralement engagées dans des frais de construction ou d'amélioration, et les fidèles ayant été sollicités toute l'année par des œuvres de guerre. Ajoutons cepen-

dant que les fidèles laïques et les fabriques se sont montrés empressés partout où l'on a demandé leur coopération.

Dans ce volume qui conservera à l'histoire de notre diocèse le récit d'une époque mémorable, il convient d'enregistrer, pour l'édification de ceux qui viendront après nous et pour l'honneur de l'église de Rimouski, le beau geste du clergé contemporain qui, sans autre prétention que d'honorer son chef spirituel, a posé un acte dont toutes les générations de prêtres pourront cueillir les heureux fruits.

CHAPITRE II

L'ORGANISATION

Le clergé de la ville, chargé par le Chapitre de voir aux détails d'une solide organisation pour conduire à bonne fin la célébration projetée, se réunit pour la première fois au presbytère de M. le curé de la cathédrale, le 26 octobre 1914. On dressa la liste de ceux qui devaient former les divers comités. Le concours des laïques s'imposait pour donner aux fêtes projetées le caractère d'une fête de famille. Voici comment furent d'abord formés les comités:

COMITE CENTRAL

Présidents honoraires: Mgr L.-J. Langis, vicaire général honoraire, et prévôt du Chapitre, et l'Honorable Sénateur J.-B.-R. Fiset.

Vices-présidents honoraires : Les Honorables Juges A. Tessier et Rodolphe Roy.

Président actif: Mgr F.-X. Ross, V.G.

Vice-président actif: M. H.-G. Lepage, maire de la ville.

Secrétaire: Monsieur l'abbé Fortunat Charron, préfet des études au Séminaire.

Membres : MM. les chanoines R.-Ph. Sylvain, supérieur du Séminaire et J.-E. Pelletier, curé de la cathédrale, Mgr M. Bolduc, P.D., M. N. Bernier, avocat, M. J.-C. Taché, I.C.

COMITE DE RECEPTION

M. le chanoine J.-E. Pelletier, Mgr M. Bolduc; M. l'abbé A. Sirois, procureur du Séminaire; M. Aug. Tessier, M. P.P., maire de la paroisse; M. le magistrat R. Fiset; MM. Edouard Letendre, régistrateur, A. P. Garon, avocat, J. A. Morault, M.D., J.-E. Couture, N.P., S. Vachon, imprimeur,

R. Gilbert, gérant de la Banque Nationale, P. Thériault, commerçant.

Comite des decorations

M. le chanoine J.-E. Pelletier; MM. J.-C. Taché, I.C., René Asselin, avocat, W. Cloutier, gérant de la Banque du Commerce, Paul Raymond, peintre, Jérôme Légaré, dessinateur officiel, Joseph Lepage, entrepreneur, Elie Pilon.

Comite des adresses

Mgr F.-X. Ross, V.G., M. le chanoine R.-P. Sylvain, MM. les abbés Fort. Charron et A. Fortin.

Comite des seances

MM. les abbés Charron, J. Forest; MM. L.-G. Belzile, N.P., Edgard Beaulieu, professeur de musique.

Comite des ceremonies religieuses

M. le chanoine J.-R. Léonard, MM. les abbés S. Langis, J. Forest, D. D'Auteuil et J. -W. Dionne.

Messieurs les laïques appelés à faire partie des comités, donnèrent une franche et cordiale adhésion qui ne se démentit jamais par la suite. C'est grâce à cette bonne entente entre les organisateurs, prêtres et laïques, que la petite ville de Rimouski donna le spectacle réconfortant des 4 et 5 mai, où chacun put admirer l'ordre, l'empressement, la sympathie universelle. Nous devons des remerciements bien mérités à tous les citoyens qui, par leur concours actif dans les comités, ont assuré un travail qui aurait été bien incomplet sans eux, et qui, par l'exemple qu'ils ont donné à leurs concitoyens, ont déterminé cet ensemble de manifestations solennelles dont le caractère de dignité, de cordialité et d'ordre a frappé les personnages éminents qui en ont été les témoins.

A la réunion du 14 décembre, le comité central arrêtait les grandes lignes du programme qui devait s'exécuter, et fixa la date de la célébration des fêtes aux 18 et 19 mai, le premier de ces jours étant l'anniversaire de la consécration épiscopale de Mgr l'évêque. Cette date fut changée quelque temps après et anticipée aux 4 et 5 mai, aux suggestions de NN. SS. les évêques que le président général rencontra à Sherbrooke à l'occasion de la consécration de Mgr H.-O. Chalifoux. Cette date rencontrait mieux les exigences des visites pastorales qui commencent vers le 15 mai dans la plupart des diocèses.

A la même séance M. le chanoine Pelletier se chargea de pourvoir aux décorations de la cathédrale. Le président général fit accepter son idée d'avoir un orchestre pour la grande séance du soir au Séminaire. Dans un voyage qu'il fit à Québec peu après, il retint les services du Cercle Philharmonique Haydn dont M. l'abbé P.-C. Desrochers, du Séminaire de Québec, est le chapelain, et s'assura le concours de M. Xavier Mercier, le ténor québecois bien connu, avec celui de Madame Jeynevald-Mercier, son épouse. MM. Romuald Fiset et Edouard Letendre se chargèrent de trouver les logements suffisants pour répondre aux besoins des nombreux visiteurs que l'on espérait recevoir.

Vers le même temps, Mgr P.-E. Roy, le distingué auxiliaire de Son Eminence le Cardinal Bégin, était prié de donner le sermon de circonstance et de laisser parler "la voix du sang" à l'occasion de la messe jubilaire de son vénérable cousin.

Les œuvres nombreuses et écrasantes qui réclament de Mgr Roy l'action intense que tout le monde connaît, le faisaient hésiter à donner une réponse affirmative. Le 23 janvier il se décidait à écrire au président la lettre, toute pleine d'esprit et de cœur, que Sa Grandeur nous permettra sans doute d'enchâsser dans ce compte rendu, dont tout l'intérêt doit venir de la riche collection des documents qu'il compile.

Voici cette lettre qui nous valut le beau sermon du 5 mai. Ce fut plus que "la voix du sang," ce fut l'accent de la foi et de l'éloquence simple, forte et persuasive qui tomba de la chaire de Rimouski ce jour-là.

Archevêché de Québec, 23 janvier 1915.

Cher Monseigneur,

Je n'attends pas davantage et je ne veux plus réfléchir. Avec le temps et la réflexion, les raisons se multiplient et conspirent contre votre gracieuse invitation. Plus j'y pense, et plus je trouve que je ne puis pas accepter d'aller faire ce sermon.

Je cesse donc d'y penser, et laissant mon cœur contredire ma raison, je réponds oui et j'ajoute cette nouvelle extravagance à tant d'autres. Un mauvais sermon de plus ou de moins!! Cela va vous tirer une épine du pied...et m'en mettre une à la tête... C'est dans l'ordre de la charité fraternelle ; et j'espère que cette charité couvrira l'iniquité d'un pauvre sermon.

Donc je prêcherai aux noces d'argent de mon très gracieux cousin. Priez pour que la voix du sang parle sans trop bafouiller.

Toutes mes amitiés et mes vœux de courage et de succès dans votre entreprise de piété filiale.

Bien vôtre en J.-C.

P.-E. ROY,
Archevêque de Séleucie.

Le conseil de la ville de Rimouski invité à adhérer officiellement à la célébration qui se préparait, répondit par la lettre suivante adressée à M. le secrétaire général.

Rimouski, 2 mars 1915.

Révérend Monsieur Fort. Charron, Ptre.,

Séminaire de Rimouski.

Révérend Monsieur:

Votre gracieuse lettre adressée au maire et aux échevins de la ville de St-Germain de Rimouski a été soumise au conseil de la dite ville à sa séance du 1er courant.

Je suis autorisé à vous informer que les membres de ce conseil, flattés de votre aimable invitation, se font un plaisir et un devoir d'adhérer au projet de célébration de fêtes en l'honneur de Monseigneur l'Evêque, qu'ils s'adjoindront volontiers aux comités établis à cette fin, et prêteront, dans la mesure du possible, leur concours à l'organisation de ces fêtes.

J'ai l'honneur d'être,

Révérend Monsieur,

Votre dévoué serviteur,

N. BERNIER,

Secrétaire-trésorier.

Le conseil tint parole, comme on le verra par la suite.

L'une des occupations les plus délicates et certainement la plus ennuyeuse par l'agencement des mille détails qu'il faut prévoir sans jamais perdre de vue le fil conducteur qui permet de se retrouver en tout temps, c'est bien celle qui incombe au comité de réception. Trouver des logements, assigner à chacun son logis, la place qu'il occupera dans l'exécution de chacune des parties du programme, suivant le rang qui lui convient; trouver dans une petite ville des autels pour près de deux cents messes chaque matin, de manière que chacun ait son heure et sa chapelle bien déterminées, et que tout ce va-et-vient puisse s'effectuer sans confusion ni ennui pour personne: c'est une tâche qui demande le concours de plusieurs personnes dévouées, alertes, et une direction intelligente et sûre. M. l'abbé F. Charron a mis à la direction de ce travail un tact, une énergie, une patience que nous devons louer tout particulièrement.

Le travail d'organisation ne fut pas toujours resserré dans les cadres parfois trop vastes et parfois trop étroits des comités tels que choisis par le comité central. Et M. le secrétaire général prenait son bien où il le trouvait. Aidé de quelques prêtres du séminaire et quelques laïques, entre autres MM. le notaire Couture et l'avocat René Asselin, il assura l'exécu-

tion du programme qui lui était confiée avec un ordre et une ponctualité qui a fait l'admiration des invités. M. l'abbé Forest se dépensa pour l'assignation des sièges à la cathédrale, l'organisation du service et des décorations à l'évêché et à la salle du banquet, en même temps que, malgré une maladie de gorge qui le tenait en langueur, il s'occupait d'exercer le chœur que les élèves du Petit Séminaire devaient rendre à la séance du concert et la messe pontificale célébrée par le jubilaire. Il fut secondé dans ce dernier travail par M. l'abbé Alph. Fortin. C'est à ces bons ouvriers surtout que nous devons l'ordre et la précision que chacun a justement loués.

Nous ne pouvons manquer de signaler le dévouement et le savoir-faire dont a fait preuve M. Joseph Lepage chargé de diriger le service des voitures mises à la disposition du comité. Dix équipages de gala et dix attelages simples se tenaient sans cesse prêts à partir au premier appel, et M. Lepage a fait manœuvrer cet ensemble avec une exactitude et une régularité parfaites. Ajoutons que la bonne volonté, l'excellente tenue et l'exquise politesse des cochers ont attiré l'attention des étrangers et méritent les félicitations des organisateurs.

Nous ne pouvons ici mentionner le dévouement et l'habileté de tous ceux qui ont pris part à l'organisation de ces fêtes et qui ont contribué au beau succès que nous avons pu enregistrer. Le sentiment d'avoir contribué à la bonne réputation et à l'honneur de notre petite ville sera pour chacun une satisfaction plus forte que les éloges distribués en détail. Nous voulons toutefois les assurer que leur travail et leur dévouement ont été hautement appréciés et que les promoteurs leur en gardent une vive reconnaissance.

Nous devons encore un témoignage particulier de reconnaissance aux communautés de la ville qui ont mis à la disposition des comités tout ce qu'elles pouvaient offrir pour contribuer au succès des fêtes.

Le Séminaire n'a rien épargné. Son personnel: directeurs, professeurs, séminaristes et élèves, fut à notre disposition pour tout travail et service requis.

Les Sœurs de la Charité mirent à la disposition du comité de réception quarante chambres ou lits utilisés par les prêtres.

Les Sœurs du Saint-Rosaire fournirent quantité de lits et offrirent pour le banquet une salle qu'elles décorèrent avec un goût exquis. En outre la révérende Mère Supérieure offrit au président général les services de toutes les Sœurs dont il pouvait avoir besoin pour aider aux Sœurs de la Sainte-Famille chargées du soin de l'évêché; elles travaillèrent avec M. le secrétaire de l'évêché aux décorations, inscriptions, etc., sans vouloir autres rémunérations de leurs peines que la joie de contribuer à honorer le jubilaire qui fut toujours pour elles un père.

La communauté des Ursulines, retenue dans son cloître, ne se désintéressa pas toutefois de ce qui se préparait à l'extérieur. Comme le Séminaire et les Sœurs du Saint-Rosaire elles souscrivirent, au fonds de l'œuvre qui devait commémorer ces fêtes, un montant fort généreux, eu égard surtout à leur état financier, et surent faire valoir ces mille petites industries délicates et discrètes, qui échappent aux regards du public, mais qui arrivent toujours comme des rosées rafraîchissantes sur ceux qui sont au milieu de la fournaise. En même temps, elles préparaient ce délicieux régal qui termina la journée du 5 mai, comme nous le verrons en son lieu.

Plusieurs citoyens s'étaient aussi libéralement mis à la disposition du comité pour offrir des logements aux prêtres invités. Tout en acceptant d'abord avec reconnaissance, le comité trouva ensuite le moyen de placer tous ses invités dans les maisons religieuses, à part quelques prêtres qui avaient des parents ou des amis intimes en ville. On fit exception pour la banque du Commerce qui nous offrit par son gérant, M. W. Cloutier, quatre vastes pièces magnifiquement aménagées. Plusieurs des invités laïques reçurent aussi l'hospitalité chez d'autres citoyens.

L'organisation étant complète et le programme étant prêt, Mgr le vicaire général adressa les invitations officielles à Son Eminence le Cardinal-Archevêque de Québec, aux évêques de la province civile de Québec ainsi qu'à quelques autres évêques plus intimement liés au vénérable jubilaire,

à l'abbé mitré d'Oka, à plusieurs vicaires généraux et prélats, aux supérieurs généraux d'ordres religieux, au recteur de l'Université Laval, aux supérieurs de collèges et séminaires, aux confrères de classe de Sa Grandeur, ainsi qu'à un on nombre de prêtres qui lui sont liés par quelque relation spéciale. Tous les prêtres du diocèse, ceux du dehors comme ceux qui y exercent le ministère, eurent naturellement la même invitation. En même temps des invitations spéciales furent aussi adressées au maire et aux membres du conseil de la ville, aux principaux citoyens, outre ceux qui faisaient partie des comités, ainsi qu'à l'Honorable Boucher de La Bruère, surintendant de l'Instruction publique, aux députés des cinq comtés qui font partie du diocèse, à l'Honorable J.-H. Kelly, conseiller législatif, et aux Honorables juges W. Flynn et L.-P Pelletier, originaires du diocèse.

Les cartes d'invitation adressées au clergé étaient accompagnées des deux lettres qui suivent, destinées à compléter et à faciliter le dernier travail d'organisation.

Lettre du Vicaire général de Rimouski au clergé du diocèse.

Evêché de Rimouski, le 1er avril 1915.

I.—Les noces d'argent épiscopales et le premier vendredi du mois.

II.—Les repas pendant les fêtes.

III.—*Te Deum* et actions de grâces.

IV.—Remerciements.

Vénérés confrères,

Vous recevrez sous ce pli, avec votre carte d'invitation et le programme des fêtes jubilaires, les explications de Monsieur le secrétaire général des comités qui ont organisé ces fêtes. Je crois à propos d'y ajouter les remarques suivantes.

I

Vous avez remarqué, tout comme nous, que les fêtes jubilaires, tombant dans la première semaine de mai, vont être pour un certain nombre de curés plus éloignés, en conflit avec le premier vendredi du mois.

Il ne faut pas se laisser effrayer pour cela: nous avons obéi à des circonstances de force majeure. Les fêtes, fixées d'abord au 18 mai, jour même de l'anniversaire de la consécration épiscopale, ont été dérangées à la prière des évêques que j'ai rencontrés à Sherbrooke en décembre dernier, et qui se déclaraient dans l'impossibilité de se rendre à Rimouski à cette époque. Pour les mêmes raisons il ne pouvait être question de les différer. La semaine précédente étant occupée par l'Ascension, il a fallu s'arrêter à la première. A moins d'être mêlé à tous les détails d'une semblable organisation, il est difficile de connaître tous les embarras que peuvent rencontrer ceux qui en ont charge et qui ont à cœur de contenter tout le monde autant que possible.

Que faire donc? C'est simple, venez à la fête. Quand la retraite pastorale a passé dans la première semaine de juillet, on est venu à la retraite. Faites de même. Mes vénérés confrères, le 25ème anniversaire d'une consécration épiscopale est un événement assez rare et assez grand dans un diocèse pour que les curés, *tutâ conscientiâ*, le consacrent de leur présence, même au détriment du premier vendredi du mois, s'ils ne peuvent le célébrer qu'en manquant cette fête de famille. Ce serait le cas pour le vénérable jubilaire de vous dire: des premiers vendredis vous en aurez encore, "*...me autem non semper babebitis*". Faites-le le vendredi suivant et encouragez les communions en mai, et Notre-Seigneur n'en sera pas mécontent. Il n'y a là ni caprice ni négligence, il y a eu force majeure et nous avons fait pour le mieux.

Veuillez remarquer du reste, que ceux de vos paroissiens qui pourraient se plaindre d'une interruption dans la neuvaine des premiers vendredis, n'ont pas cette raison cette

année, puisque, probablement, cette série est déjà interrompue par le Vendredi saint. Il commenceront en juin au lieu de mai. Donc, c'est entendu: c'est une fête de famille, et il faut que tout le monde y soit.

II

Si l'évêché, vu l'insuffisance du local, ne peut donner l'hospitalité à tout le monde pour toutes les heures du jour et de la nuit, il n'en reste pas moins entendu que son réfectoire sera ouvert à chaque repas à tous les messieurs qui s'y présenteront. C'est l'endroit tout naturel des invités, et je tiens à vous déclarer que vous y serez les bienvenus. Les messieurs du Séminaire ont aussi la gracieuseté de mettre leur table à la disposition de ceux qui y logeront ou que cela accommodera mieux. Monsieur le curé de Rimouski veut bien également exercer cet acte d'hospitalité autant que les dimensions de son réfectoire sont en état de répondre aux largesses de son cœur. Par ailleurs, il est entendu entre les comités et les particuliers qui donneront l'hospitalité en ville, que ces derniers n'auront pas à s'occuper de donner les repas à leurs hôtes.

III

Tout en célébrant par de joyeuses démonstrations la vingt-cinquième année d'épiscopat de Monseigneur notre évêque, il ne faut pas manquer de faire remonter vers l'Auteur de tout bien l'hommage de notre joie et de notre reconnaissance. Le clergé et les fidèles doivent rendre grâces à Dieu des bienfaits qu'il a répandus sur notre premier Pasteur et sur le diocèse pendant ces vingt-cinq années d'épiscopat, qui ont constitué une période de développement remarquable dans les œuvres diocésaines.

A cet effet, je prie tous les curés, desservants et missionnaires de chanter un *Te Deum* d'actions de grâces dimanche, le 8 mai, à la suite de la messe principale. Ce *Te Deum* sera annoncé le dimanche précédent. En même temps vous vou-

drez bien inviter vos fidèles, et tout spécialement les petits enfants, à faire, pendant le mois de mai, une communion générale aux intentions de Monseigneur l'évêque.

Les communautés religieuses sont priées de prendre part à ce concours de communions avec leurs élèves; et celles qui ont l'office dans leurs chapelles se feront aussi un devoir de chanter le *Te Deum* à la suite du salut du S. Sacrement dans l'après-midi du jour assigné aux paroisses.

IV

Maintenant, mes vénérés confrères, laissez-moi vous remercier de l'accueil sympathique que le comité a reçu de votre part et de la cordialité avec laquelle vous avez répondu à notre appel, avec les paroissiens que vous avez su y intéresser, pour fonder l'œuvre qui devait marquer et qui marquera ces fêtes. Certaines lettres d'adhésion m'ont vraiment ému, et partout en général s'est manifestée la meilleure volonté. Aussi, malgré l'époque de gêne dans laquelle cette œuvre s'est présentée, on peut dire qu'elle a été un succès.

A préparer ces fêtes nous nous sommes appliqués de tout cœur. En face des lacunes que vous y trouverez inévitablement, vous voudrez bien tenir compte de notre bonne volonté et des difficultés multiples qu'il faut surmonter pour organiser de semblables concours, surtout quand des occupations écrasantes nous surchargent par ailleurs. Mon idéal est que vous rapportiez de ces fêtes un rayon de joie et de bonheur.

Dans ces sentiments, je souhaite que vous puissiez venir en grand nombre former une riche couronne autour de notre vénérable évêque en ce glorieux anniversaire, je demande à Dieu de récompenser votre filiale piété, et je vous prie d'agréer l'assurance de mon entier dévouement en N. S.

F.-X. Ross, V. G.

Lettre du Secrétaire Général

Rimouski, le 31 mars 1915.

A Messieurs les membres du clergé du diocèse.

Vénéré Confrère,

Le Comité d'organisation des fêtes du 25ème anniversaire de la consécration épiscopale de Monseigneur l'évêque me charge de vous communiquer les quelques renseignements suivants, qu'il croit devoir être utiles à ceux d'entre vous qui honoreront les fêtes de leur présence.

I.—Le Comité doit à regret vous avertir qu'il n'a pu trouver de logement à l'évêché ou dans les différentes maisons religieuses pour TOUS les membres du clergé. Cependant le Comité de réception s'est assuré, auprès des citoyens de la ville, d'un grand nombre de chambres qui seront à titre gracieux, à la disposition de ceux qui ne seraient pas logés dans les *communautés*.

II.—Chacun pourra savoir, en arrivant, l'endroit précis où une chambre lui aura été retenue. On lui remettra à cette fin, au secrétariat de l'évêché, une *carte de logement*, laquelle indiquera aussi l'autel et l'heure à laquelle il pourra célébrer la sainte messe. Il sera peut-être utile d'apporter avec soi cette carte, afin de la présenter à celui qui sera chargé du service de chaque autel.

III.—L'Agent général des voyageurs du chemin de fer nous promet que le service d'été sera repris le 2 mai. Il vous sera donc agréable de savoir que vous pourrez venir aux fêtes par l'Océan Limité, l'Express Maritime ou l'Express Local. Ces trains arriveront à Rimouski aux mêmes heures que les dernières années.

IV.—*Propter angustiam loci*—on peut à juste titre employer cette expression théologique—le dîner d'honneur ne pourra être donné à l'évêché même. Les Révérendes Sœurs du Saint-Rosaire ont gracieusement mis à la disposition des invités, qui y seront à l'aise, le grand réfectoire de leur maison-mère.

V.—Il serait indélicat de rappeler que l'exactitude de chacun à se rendre à l'heure marquée aux différentes cérémonies, contribuera au succès des fêtes. Qu'il suffise de vous informer particulièrement que la lecture de *l'adresse du clergé* à Monseigneur aura lieu au salon de l'évêché, à 5 heures précises, et le grand concert, dans la salle du Séminaire, à 8 heures, le 4 mai.

VI.—Avec la présente lettre vous parviendra l'invitation officielle. Comme il est indispensable que les organisateurs sachent le nombre aussi exact que possible de ceux qui se proposent de prendre part aux fêtes, il vous plaira de nous donner votre réponse pour le 15 avril au plus tard.

VII.—Le Comité entretient l'heureux espoir que *tous* les vénérables prêtres du diocèse qui ne seront pas empêchés par une raison majeure entoureront notre évêque, en cette heureuse circonstance, afin qu'Il réjouisse sa vue de leur présence et de la belle couronne qu'ils formeront autour de ses vingt-cinq années d'épiscopat.

Veuillez croire, Vénéré Confrère, au profond respect avec lequel je demeure

Votre serviteur en N.-S.

FORTUNAT CHARRON, ptre,

Secrétaire du Comité.

Toutes les réponses étant reçues, et la dernière main mise au travail d'organisation, chaque membre du clergé du diocèse reçut, chez lui, avant son départ pour les fêtes, une carte indiquant son logement, l'endroit et l'heure où il pourrait dire la messe, une autre carte d'admission au concert, portant le numéro du siège qu'il devait occuper; de cette sorte on évitait les inquiétudes et les tâtonnements à l'arrivée des trains.

En même temps on faisait connaître le programme suivant qui devait être exécuté pendant les fêtes.

PROGRAMME

LE 4 MAI

3 heures. Arrivée de Son Eminence le Cardinal Bégin. Réception à la gare par le clergé et les citoyens. A la cathédrale, adresses lues par Monseigneur l'Evêque et Son Honneur le Maire de la ville. Procession vers l'Evêché par les rues Saint-Germain, Achille et l'avenue de l'Evêché.
5 heures. A l'Evêché. Hommage du clergé.
Au Séminaire: Concert. 8 heures du soir.
Adresse du personnel du Séminaire.

LE 5 MAI

9 heures. A la Cathédrale: Messe pontificale.
Chant du "Te Deum."
Hommage des citoyens.
Midi. Au couvent du Saint-Rosaire :
Déjeuner donné par l'évêché.
4.30 heures. Au Monastère des Ursulines :
Séance. Hommages de la Communauté.

LE 6 MAI

Au Séminaire: Messe célébrée par
Monseigneur l'Evêque.
3 heures. Couvent des Sœurs de la Charité :
Séance. Vœux de la Communauté.

JOURS SUIVANTS:

Réception dans les autres communautés.

C'est l'exécution de ce programme que nous allons maintenant suivre en détail.

CHAPITRE III

LES FETES

Art. I. Le 4 mai. Réception de Son Eminence le Cardinal Bégin.

Le 4 mai, sur le train local qui entre en gare à Rimouski à trois heures du soir, arrivaient Son Eminence le Cardinal L.-N. Bégin et sa suite, ainsi que plusieurs prélats et invités. C'était le premier acte du beau drame familial qui allait se dérouler pendant trois jours, et ce ne fut pas le moins imposant.

Nous tenons à dire immédiatement que l'entrée en scène d'un personnage de cette dignité, n'était pas de nature à reléguer au second rang, dans un plan effacé, celui qui devait être le héros des fêtes jubilaires, et l'objet des grandioses démonstrations qui allaient se dérouler dans la ville épiscopale de Rimouski. La présence de Notre-Seigneur aux noces de Cana, loin de faire ombrage aux époux, leur assura l'immortalité dans l'histoire. La présence d'un Prince de l'Eglise aux noces d'argent de notre évêque devait d'abord donner à celui qui en fournissait l'occasion, une marque d'estime qui le grandissait aux yeux de son église; elle devait marquer ces fêtes d'un caractère de particulière solennité et jeter sur toutes nos démonstrations jubilaires un rayon de la gloire qui entourait le vénérable Métropolitain, récemment élevé à la dignité de la pourpre cardinalice.

On l'a exprimé à maintes reprises, et c'était un sentiment sincère au cœur du vénérable jubilaire, du clergé et des fidèles: outre cette raison d'éclat jeté sur nos fêtes, l'église de Rimouski avait des raisons particulières de se réjouir de la présence du Métropolitain actuel de l'église de Québec à ces démonstrations familiales. Jadis collaborateur de Mgr l'évêque de Rimouski au Séminaire de Québec, vieil ami de notre ville à laquelle plus d'un lien le rattache, il avait sa place

Vue de Rimouski prise du quai Price

toute désignée dans nos fêtes, et son absence y aur .it laissé un vide que rien n'aurait pu combler. C'est donc avec un sentiment de véritable joie que nous pouvions mettre dans notre programme un article spécial pour annoncer l'arrivée de Son Eminence; c'est avec un enthousiasme contenu mais réel que nous allions le recevoir, et c'est encore avec un souvenir ému et une profonde reconnaissance que nous lui réitérons aujourd'hui nos sentiments de gratitude en racontant les événements de ces jours inoubliables.

Le comité général avait chargé une délégation spéciale d'aller au-devant du Cardinal pour présenter à Son Eminence les hommages de l'église et de la ville de Rimouski, et lui souhaiter la bienvenue. Avec M. le chanoine Pelletier, les Honorables J.-B.-R. Fiset, sénateur, et A. Tessier, juge de la cour supérieure, se portèrent au-devant de lui jusqu'aux Trois-Pistoles, et l'accompagnèrent dans le wagon spécial que le comité avait loué pour la circonstance.

De son côté, Monseigneur l'évêque de Rimouski, accompagné de son vicaire général, ainsi que NN. SS. Labrecque, de Chicoutimi, Larocque, de Sherbrooke, Bernard, de Saint-Hyacinthe, Leblanc, de Saint-Jean, et Charlebois, vicaire apostolique du Keewatin, arrivés la veille au soir et le matin, le clergé du diocèse déjà rendu en ville, allèrent rencontrer Son Eminence à l'arrivée du train. La ville entière était aux abords de la gare ainsi qu'un grand nombre de fidèles venus de la paroisse, des environs, et même des endroits plus éloignés.

Son Eminence était accompagnée de NN. SS. P.-E. Roy, son auxiliaire, Cloutier, des Trois-Rivières, Bruneau, de Nicolet, Forbes, de Joliette, de Mgr L.-N. Dugal, vicaire général et représentant de Mgr de Chatam, de Mgr U. Marchand, vicaire général des Trois-Rivières, de Mgr A.-E. Gosselin, P. A., recteur de l'Université Laval, de Mgr H. Têtu, P. D., procureur de l'archevêché de Québec, d'un grand nombre de supérieurs d'ordres, de membres du clergé de Rimouski et des autres diocèses, invités pour la circonstance.

Nosseigneurs Bruchési, archevêque de Montréal, Emard,

évêque de Valleyfield, et Brunet, de Mont-Laurier, devaient arriver quelques heures plus tard par le rapide de Montréal.

Lorsque le train s'arrêta en gare, Mgr l'évêque de Rimouski reçut Son Eminence sur le quai aux acclamations de la foule et au son de toutes les cloches de la ville qui chantaient leur allégresse du haut de leurs clochers ajourés. La fanfare du Séminaire, postée à quelque distance, jetait à la brise de mai ses notes joyeuses; les drapeaux claquaient au vent et les banderolles suspendues aux façades des maisons, aux abords de la gare et sur tout le parcours que devait suivre la procession, ondulaient en étalant leurs inscriptions où se mêlaient les acclamations au Cardinal et au jubilaire.

Dans un ordre parfait, le secrétaire du comité de réception assigna à chacun de ces nobles hôtes la place qui lui convenait, et le cortège défila entre deux haies de fidèles jusqu'à l'évêché où les évêques et les prélats devaient revêtir la *manteletta* pardessus le rochet, pour de là reprendre la route de la cathédrale.

Pendant que l'orgue, sous l'inspiration de M. Edgard Beaulieu, exécutait ses airs les plus joyeux, Son Eminence, revêtue de la *cappa magna*, était reçue solennellement à l'entrée de la cathédrale, par Monseigneur l'évêque entouré de son Chapitre et accompagné des évêques présents ainsi que de tout le clergé. La foule remplissait l'église; des sièges d'honneur installés au bas-chœur étaient occupés par la délégation qui était allée au-devant de Son Eminence, les membres laïques du comité, les échevins de la ville et les membres de la famille du Cardinal, dont un bon nombre habitent Rimouski. Quand Son Eminence fut rendue au trône, Monseigneur de Rimouski lui lut l'adresse suivante qui exprimait bien les sentiments de tout le monde.

Adresse présentée à S. E. le Cardinal Bégin, par Mgr l'Evêque de Rimouski.

A Son Eminence
Le Cardinal L.-N. Bégin,

Cardinal-prêtre du titre de Saint-Vital,
Archevêque de Québec.

Eminence,

L'évêque de Rimouski, entouré de son clergé, s'honore de vous souhaiter la bienvenue. Il vous exprime sa reconnaissance de ce que vous avez daigné rehausser de l'éclat de votre pourpre cardinalice, une réunion familiale à laquelle votre présence donnera un caractère dont nous savons apprécier toute la valeur.

Déjà, Eminence, notre respectueuse et filiale vénération avait fait monter vers le ciel un cantique d'action de grâces, lorsque le Saint-Siège vous appela siéger au Sénat de la sainte Eglise. Sentant que la race entière a été honorée en votre personne, nous tous, évêque, clergé et fidèles du diocèse de Rimouski, nous avons mêlé discrètement nos acclamations à celles de tout un peuple qui chantait son hosanna et vous répétait dans l'élan d'une sincère admiration: "Tu honorificentia populi nostri". Mais aujourd'hui nous sommes particulièrement heureux de vous exprimer notre joie dans une plus grande intimité.

Votre pourpre, Eminence, est un peu, disons le mot, un bien de famille dans l'Eglise canadienne-française. Tous croient pouvoir s'arroger le droit de toucher de près la frange du manteau qui jette son lustre sur chacun des fils de la race. Et en vous rendant si paternellement aux diverses invitations que vous ont faites les évêques des différents diocèses, vous avez pratiquement reconnu ce droit et permis l'exercice de ce privilège.

Mais le diocèse de Rimouski croit avoir des raisons particulières de se réclamer de ce privilège. En effet, lorsqu'il jeta le manteau de pourpre sur vos épaules, le bien aimé Pie

X, "de très sainte mémoire", a sans doute voulu honorer successeur du saint Evêque qui fut le fondateur de l'Eglis canadienne. Or, le diocèse de Rimouski se glorifie que son so porte l'empreinte des premiers pas faits par Monseigneur de Laval sur cette terre française qu'il devait à jamais animer du souffle de son âme apostolique. Pour les fidèles de ce diocèse, voir Votre Eminence apparaître au milieu d'eux, rayonnant de l'éclat qui émane du Siège du Bienheureux Pierre, c'est revivre cette scène où les humbles ancêtres, postés sur les rives du Golfe, acclamaient l'arrivée de l'apôtre envoyé par le chef de l'Eglise au nom de Jésus-Christ. Sous les mêmes dehors de majesté, de vertu, de bonté attirante, ils croient encore vénérer le saint Fondateur sur la terre même où se posèrent pour la première fois ses pieds d'apôtre: "Adorabimus in loco ubi steterunt pedes ejus".

C'est aussi le titulaire de l'Eglise-Mère du Canada que le Saint-Père voulut honorer en l'appelant à prendre part au gouvernement général de l'Eglise. Or, quelle fille issue de l'Eglise de Québec, peut se glorifier de tenir de plus près à sa mère, que l'église de Rimouski? Elle s'y rattache par ses Pasteurs, successivement détachés de la droite des Pasteurs de l'Eglise métropolitaine; les vétérans du clergé ont vécu leurs premières années de sacerdoce, au service de l'Eglise-Mère; d'autres, plus jeunes, sont allés nombreux puiser au vieux Séminaire, qui est toujours le principal foyer de la vie sacerdotale au Canada, la formation sacerdotale qui prolonge l'esprit des saints fondateurs de l'Eglise québecoise dans toutes les églises particulières du pays; la même discipline qui régit la mère gouverne la fille; notre église rimouskoise, entée sur l'église québecoise comme un rameau sur le tronc plein de sève, reçoit d'elle une vie plus abondante. Il semble que c'est toujours à l'ombre de la houlette des Pasteurs de Québec que notre jeune église continue de croître et de grandir. N'est-ce pas suffisant pour nous autoriser à considérer votre pourpre comme un bien de famille et nous réjouir particulièrement de la voir flotter au milieu de nos réjouissances familiales ?

Lorsque l'enfant, devenu majeur, quitte son foyer pater-

nel, le patrimoine qu'il laisse derrière lui ne lui appartient plus par droit de propriété: n'est-ce pas encore toutefois son bien, à des titres que sanctionnent le cœur et la religion? Et quand ce bien s'accroît en gloire et en richesse, ses voisins ne peuvent-ils pas encore dire de cet enfant: "Gloria et divitiæ in domo ejus?"

Nous oserons dire davantage.

Si le S. Père a voulu glorifier l'Eglise canadienne et celle de Québec en particulier, personne n'ignore qu'il a aussi formellement voulu reconnaître le mérite personnel de celui qui était à ce moment le dépositaire de ces glorieux héritages. Votre Eminence sait, Elle nous permettra de le dire tout haut, que ce titre même nous fournit, à Rimouski, de nouveaux motifs de nous arroger un droit que votre paternelle condescendance ne nous déniera pas. Le temps, qui efface et détruit tant de choses, n'a rien effacé des impressions que grava dans l'âme de l'évêque de Rimouski, une collaboration cordiale dans les chaires d'enseignement de Laval, n'a rien détruit des liens de sympathique confiance qui unirent alors mon âme à celle du distingué professeur qui était déjà l'honneur de l'Université en attendant qu'il devînt la gloire de l'Eglise canadienne-française. Dès lors, Eminence, "*in domo Dei ambulavimus cum consensu*". Devenu plus tard votre frère dans l'épiscopat, je ne tardai pas à vous voir prendre en main la houlette du Métropolitain, à l'ombre de laquelle j'étais heureux de placer la mienne, pour reprendre, dans le gouvernement de l'Eglise de Dieu, cette belle union des cœurs et des esprits que nous avions goûtée dans l'enseignement: là encore, j'aime à le répéter, "*homo unanimis, dux meus et notus meus . . .: in domo Dei ambulavimus cum consensu.*"

Mais s'il en est ainsi pour le Pasteur de l'église de Rimouski, Votre Eminence, dont la mémoire est si heureuse, celle du cœur comme celle de l'esprit, reconnaîtra encore dans mon clergé quelques autres contemporains et collaborateurs du vieux Séminaire, des écoliers de jadis qui aiment se rappeler avec orgueil que vous alliez les encourager au début de leurs études avec une bienveillance dont le souvenir les honore.

Les fidèles du diocèse conservent aussi le souvenir de ces

visites de vacances pendant lesquelles vous aimiez venir dilater vos poumons de l'air tonifiant du grand fleuve, pendant que vous dilatiez les cœurs par des relations marquées au coin de cette inaltérable aménité, qui vous fait conduire toute chose "*in spiritu lenitatis*".

C'est vous dire, Eminence, combien tous les membres de l'église de Rimouski, pasteur, clergé, fidèles, sont heureux de revoir, "*magnificatus usque in sublime*", le collaborateur distingué, l'éducateur paternel, l'aimable touriste qui ne dédaigne pas, devenu Prince de la plus haute dynastie qui existe, venir partager les réjouissances de la famille en jubilation, et, dans leur joie mêlée d'admiration, ils vous disent, Eminence: "*Magnificatus es vehementer.*"

En priant Votre Eminence d'agréer l'hommage de la joie et de la vénération du pasteur et du troupeau, nous voulons lui dire merci avec cette effusion de cœur de fils qu'un glorieux père honore de ses prévenances et de ses largesses. Les Livres Saints nous montrent les premiers chrétiens se pressant dans les rues et les places publiques, afin que sur le passage de Pierre, "son ombre au moins en couvrît quelqu'un d'eux." Siégeant auprès du trône de Pierre, vous emportez dans les plis de votre manteau la vertu qui descend de ce trône sur le monde des âmes, et vous passez au milieu de nous comme l'ombre de Pierre dont chacun désire qu'au moins il en soit couvert. Cette vertu, vous voudrez bien, Eminence, la laisser tomber sur l'église de Rimouski en bénissant dans l'instant, cette foule anxieuse qui, groupée autour de son pasteur, rend hommage à la dignité dont vous êtes revêtu.

Réponse de Son Eminence

Monseigneur,

Après le bienveillant accueil de M. le maire de la bonne ville de Rimouski, voici que, oubliant, dans sa modestie, que c'est lui-même qu'on doit fêter en ces jours mémorables, le vénérable évêque de cette florissante Eglise vient au-devant de moi et veut me céder une part imméritée de ses honneurs et de ses réjouissances jubilaires.

Tout en appréciant hautement, Monseigneur, le sentiment qui vous inspire cet acte de générosité, je ne puis m'empêcher de protester fraternellement contre une pareille démonstration qui se fait, pour ainsi dire, en marge de la fête principale.

Je comprends, Monseigneur, que visant au-dessus et au-delà de mon humble personnalité, vous voulez exalter aux yeux de votre peuple fidèle la majesté de la pourpre romaine, dont la munificence du saint Pontife Pie X, d'heureuse mémoire, a bien voulu en m'imposant cette dignité redoutable, honorer l'antique et glorieuse Eglise métropolitaine de Québec. A ce titre, Monseigneur, il faut bien que j'agrée cette manifestation de sentiments si louables de la part de mon vénérable suffragant et de ses ouailles franchement catholiques. Mais je m'empresse d'en reporter l'hommage, d'abord et surtout, au Christ Sauveur qui a sanctifié dès ses origines cette terre de prédilection, et y a produit dans le cours de son existence, des fruits merveilleux de grâce et de salut; car, ne l'oublions pas: c'est votre diocèse, déjà tout marqué à l'avance dans les décrets divins, qui fut consacré le premier par le signe rédempteur, alors que, dès son premier voyage en 1534, l'explorateur chrétien, Jacques Cartier, en prit possession au nom du Christ et de son roi, en y plantant, à l'extrémité de la péninsule gaspésienne, une haute et large croix aux armes de France.

Cet hommage de votre vénération, je le reporte ensuite à mes saints prédécesseurs, les évêques des temps héroïques de la Nouvelle-France, comme à ceux qui, depuis la cession du Canada, ont vaillamment et fidèlement soutenu les traditions de leurs apostoliques devanciers. Honneur, en particulier, au grand archevêque qui, en 1867, détacha du tronc deux fois séculaire de Québec, ce rameau débordant de sève qui porte déjà des fruits merveilleux, en attendant que, dans un avenir prochain, d'autres rejetons nés de sa vitalité, témoignent à leur tour de l'inépuisable fécondité de la sainte Eglise catholique.

Votre diocèse ne compte pas encore un demi-siècle d'existence; voyez pourtant comme il s'est organisé et développé

pour la plus grande gloire de Dieu et le bien des âmes! Sans parler des œuvres d'éducation et de charité dont votre sage initiative, Monseigneur, a doté votre ville épiscopale, et dont d'autres voix rediront la valeur avec plus de justesse et de compétence, qu'il me soit permis d'admirer de loin les fruits de votre zèle pour l'œuvre salutaire de la colonisation, ces vallées fertiles, comme celle de la Matapédia, parsemées de paroisses nouvelles, foyers de vie française et catholique, qui fournissent depuis des années déjà, à l'Eglise et à la patrie, des fils pleins de promesse.

Sous la voûte de votre majestueuse cathédrale, si bien restaurée par vos soins intelligents, je suis heureux, Monseigneur, de vous dire à haute voix, devant tout votre peuple et les nombreux étrangers accourus pour vous honorer, toute l'affection fraternelle que je vous porte et les vœux sincères que je forme pour votre bonheur.

Les années, si délicatement rappelées dans votre allocution de bienvenue, que nous avons vécues ensemble au Séminaire de Québec et à l'Université Laval, voués tous deux comme nous l'étions, à l'œuvre sacrée de l'éducation, sont gravées en lettres d'or dans ma mémoire, et c'est le souvenir de vos égards fraternels, de votre parfaite courtoisie et de votre urbanité inaltérable qui en fut un des charmes les plus appréciables. Plus tard nos labeurs communs et nos constantes relations dans l'accomplissement de notre charge pastorale, ont été pour moi, durant le quart de siècle de notre épiscopat, une occasion permanente d'admirer votre dévouement à la sainte Eglise et plus d'une fois, je me plais à le dire, j'y ai trouvé un réconfort et une aide efficace.

Aussi, suis-je heureux, Monseigneur, de le proclamer dans cette circonstance solennelle, comme je le suis également de féliciter vos ouailles d'avoir vécu 25 années sous la houlette d'un Pasteur selon le cœur du divin Maître. Si je dois me réjouir de cette manifestation inattendue dont je suis l'objet, c'est pour l'occasion qu'elle me fournit de vous louer, Monseigneur, et de vous redire, comme vous l'avez redit vous-même au Pontife consécrateur, au jour glorieux où avec le bâton pastoral et avec l'anneau qui vous alliait pour toujours

à la vaillante Eglise de Rimouski, vous reçûtes la plénitude du sacerdoce: "*Ad multos annos!*"

Après le salut du chef de l'église de Rimouski, voici le chef civil de la cité, Monsieur le maire J.-C. Taché qui, tenant en main une adresse richement enluminée par les soins des Sœurs de la Charité, parle au nom de la ville qu'il représente.

A Son Eminence,

Le Cardinal L.-N. Bégin,

Du Titre presbytéral de Saint-Vital.

Eminentissime Seigneur,

La ville de Saint-Germain de Rimouski vous souhaite la plus cordiale bienvenue. Il lui tardait de vous présenter ses hommages respectueux depuis le jour très heureux où le Souverain Pontife vous appelait à faire partie du Sacré Collège des cardinaux. Ses citoyens enviaient le bonheur des villes du Canada qui ont reçu jusqu'ici l'honneur insigne de votre royale en même temps que paternelle visite; ils souhaitaient avec ardeur qu'une circonstance favorable leur permît de vous exprimer les sentiments religieux qui les animent.

Ce jour précieux est venu. Non seulement nous sommes honorés de votre visite, mais Votre Eminence, toujours pleine de mansuétude, veut bien assister aux fêtes que nous faisons à notre évêque, pour les relever de l'éclat de la pourpre romaine, et de ce fait, récompenser dignement de ses travaux le saint prélat qui dirige depuis vingt-cinq ans notre diocèse.

Nous saluons en vous, Eminentissime Seigneur, l'homme de science profonde, dont la renommée a jeté tant d'éclat sur notre race française, l'homme de vertu civique et de prudence sociale, dont les exemples de douceur, autant que les enseignements et les décisions, ont contribué au maintien de l'ordre et au progrès moral de la Société, l'apôtre intrépide, toujours ardent à promouvoir sous ses formes les plus urgentes et les plus efficaces, les intérêts de la foi, et,

par-dessus tout, le primat de l'Eglise canadienne, le prince de l'Eglise, le plus haut dignitaire après le successeur de Pierre, dans la "grande école de respect" de l'humanité et dans la société la plus parfaite qui puisse se trouver.

Il est donc naturel, Eminence, que nous fassions éclater nos acclamations à votre venue, et que nous vous adressions le *Benedictus qui venit* des Saints-Livres.

Déjà en 1888, notre ville avait le privilège insigne de recevoir la visite du Cardinal Taschereau, dont vous avez hérité des vertus, du trône et de la pourpre; et nos concitoyens qui ont atteint l'âge adulte se souviennent de la joie profonde mise en leur cœur par cette condescendance du successeur des Laval, des Plessis et des Baillargeon. Vous répétez, Eminence, le geste bienveillant de votre illustre prédécesseur; agréez que nous vous en exprimions notre éternelle reconnaissance, et permettez à notre gratitude autant qu'à notre légitime égoïsme, de souhaiter que la Providence vous gratifie d'une santé florissante, d'une longue vie et de fréquents retours en nos murs.

Daigne Votre Eminence nous laisser rappeler ici quelques titres particuliers à la joie qui vous accueille. L'église de Rimouski se fait gloire d'avoir appartenu pendant plus de deux siècles à votre diocèse; elle s'honore d'avoir reçu de votre droite ses deux premiers évêques; des liens aussi étroits que ceux du sang vous rattachent à notre ville. L'un des vôtres fut le pionnier de l'éducation dans notre maison d'enseignement supérieur, avant d'être un exemple dans la noble profession agricole. Vous-même, Eminence, vous vous faisiez l'un des nôtres pendant vos vacances, et, pour vous reposer de vos doctes leçons, vous consacriez vos loisirs au ministère des âmes en notre cathédrale.

Nous avons donc des raisons spéciales et d'un ordre très intime de nous réjouir, d'acclamer votre auguste personne, de lui exprimer nos sentiments de respect et d'admiration.

Eminentissime Seigneur, laissez-nous vous prier, avant de terminer notre souhait de bienvenue, d'être notre interprète auprès du Saint-Père, pour exprimer à Sa Sainteté combien nous sommes attachés au Siège immortel de saint Pierre qui

a façonné dans la vérité la société canadienne, combien nous vénérons nos évêques, combien nous voulons être fidèles à leurs enseignements, ainsi qu'à des ordres venant d'en haut.

Et daigne enfin [illegible] bonté faire descendre sur nous, sur nos familles et sur no[illegible] ville, des bénédictions qu'elle détient, afin que nous soyons plus dignes de la race illustre et chrétienne dont nous sommes, et des saints pasteurs qui nous guident.

LES CITOYENS DE RIMOUSKI.

Réponse de Son Eminence

Monsieur le Maire,

Je vous remercie de l'accueil si bienveillant que vous me faites en ce moment. J'en suis à la fois profondément touché et confus. Le but de ma présente visite à Rimouski était uniquement de présenter mes hommages à votre vénérable évêque jubilaire, de me joindre à ses prêtres et à ses diocésains dans l'hymne de la reconnaissance au bon Dieu et dans une commune prière pour la prolongation de sa belle et féconde carrière. Toutes mes aspirations ne tendent aujourd'hui surtout, qu'à m'effacer, à disparaître dans la grande fête que vous avez préparée pour célébrer dignement les vingt-cinq années d'épiscopat de Monseigneur l'évêque de Rimouski.

Tout de même je ne puis que vous exprimer ma sincère gratitude pour votre sympathique adresse et pour la généreuse disposition qu'elle manifeste à mon égard. Vous me dites des choses si flatteuses, si élogieuses, qu'elles me semblent être plutôt le portrait de ce que je devrais être, et non de ce que je suis en réalité.

Les positions que j'ai occupées au Séminaire de Québec, à l'Université et à l'Ecole normale pendant vingt ans, comme professeur, directeur, préfet des études, sont celles qu'occupent un grand nombre de prêtres avec autant et même plus de succès que je ne l'ai pu faire.

Si notre Saint-Père le Pape Pie X a daigné, dans son étonnante et extraordinaire bienveillance, jeter sur mes pauvres épaules l'éclat de la pourpre romaine, il n'a eu égard ni à mes travaux ni à mes vertus, ni à mes mérites qui ne sont que fort médiocres; les circonstances ménagées par la divine Providence en sont la cause déterminante. Le Souverain Pontife aimait beaucoup notre Canada; il en connaissait bien l'histoire religieuse dans ses origines et son développement. Un jour que je lui présentais en audience solennelle une centaine de Canadiens qui se trouvaient alors à Rome, il fit à ma petite allocution une superbe et touchante réponse italienne, rappelant les travaux et les vertus du Vénérable Mgr de Laval, la fondation du Séminaire et de notre Université catholique, le dévouement des missionnaires, l'attachement et la filiale soumission de notre peuple au vicaire de Jésus-Christ, le beau geste de nos zouaves canadiens accourant à Rome pour défendre les droits de la papauté contre les envahisseurs de son domaine temporel. Sa fière éloquence nous remua profondément. Il savait que notre fidélité aux doctrines romaines, aux enseignements du S. Siège nous avait préservés des erreurs gallicanes, jansénistes et révolutionnaires; il savait que notre petit peuple était catholique et catholique pratiquant, que notre clergé était somme toute l'un des meilleurs clergés de l'univers. C'est cet esprit foncièrement religieux—malgré nos misères internes—que Sa Sainteté Pie X a tenu à reconnaître en plaçant un archevêque canadien dans le Sénat auguste de la sainte Eglise. C'est pour nous tous un puissant motif de témoigner au Pape notre reconnaissance, c'est un lien nouveau qui doit nous tenir plus étroitement unis au Siège de Pierre.

Et de fait, n'est-il pas vrai, comme le reconnaissait Pie X, que Dieu a manifesté à notre peuple dans tout le cours de son existence nationale, une spéciale prédilection qui nous engage à répéter les paroles du Psalmiste: "*Non fecit taliter omni nationi :* Il n'en a pas fait autant à toutes les nations". Les fondateurs de notre colonie étaient franchement catholiques: Champlain, Montmagny, Maisonneuve et autres; ils travaillaient avant tout pour Dieu et pour l'Eglise; nos pre-

miers missionnaires, Récollets et Jésuites, étaient de véritables saints; les prêtres du Séminaire de Québec et de Saint-Sulpice étaient des hommes de Dieu, d'un zèle inlassable dans l'exercice de leur pénible ministère; nos évêques, à partir du Vénérable Mgr de Laval que nous espérons voir élever un jour à l'honneur des saints autels, furent toujours de vrais apôtres, infatigables et d'une orthodoxie parfaite. Nos religieuses Ursulines, nos Hospitalières, nos Sœurs de la Congrégation et de la Charité furent toutes des femmes admirables, d'une grande piété, courageuses au milieu de leurs misères physiques plus qu'on ne peut se l'imaginer maintenant, de véritables héroïnes chrétiennes. C'est à l'école de ces édifiants personnages et sous leur haute direction que se sont formés nos ancêtres; c'est de là que nous sont venues ces traditions de foi, d'esprit catholique et de loyauté dont nous sommes justement fiers et que le Saint-Père a voulu récompenser.

Vous voulez bien faire allusion aux relations de famille et d'amitié que j'ai eues avec Rimouski depuis plus d'un demi-siècle. C'est ici que je fis connaissance avec l'excellent Mgr Gauvreau et sa famille, avec M. l'abbé Winter et autres membres du clergé qui furent toujours pour moi un sujet d'édification. J'étais étudiant à Rome lorsque votre diocèse fut fondé et que le regretté Monseigneur Langevin en fut nommé le premier évêque. Depuis cette époque j'ai toujours eu des relations plus ou moins suivies et des plus agréables avec le clergé et bon nombre de laïques; j'aimais à venir y passer une partie de mes vacances; la belle nature, le majestueux fleuve Saint-Laurent, la brise fraîche et parfumée, la compagnie de la famille et de bons amis, me donnaient repos, santé et courage pour reprendre le travail qui m'attendait à Québec. C'était alors la période la plus douce, la plus délicieuse de ma vie; c'était l'âge d'or. Mais depuis que le lourd fardeau de l'épiscopat m'a été imposé, je n'ai plus savouré que bien rarement les joies pures, les joies intimes du Rimouski de ma jeunesse sacerdotale; j'en ai toutefois conservé un réconfortant et impérissable souvenir. Et ce souvenir reprend une nouvelle intensité au moment où vous me faites un

accueil si sympathique et pour lequel je ne saurais assez vous remercier.

Puis, selon la demande de Mgr l'évêque, Son Eminence donna la bénédiction solennelle, et le cortège, nombreux et magnifiquement organisé, reprit sa marche pour retourner à l'évêché en passant par la rue St-Germain, longea la rivière en face du manoir Tessier, et revint par l'avenue de l'évêché. En face de l'orphelinat tenu par les Sœurs de la Charité, la troupe des enfants, petits drapeaux en mains, acclamèrent le Cardinal et le jubilaire. Le retour à l'évêché fut salué par les acclamations de la foule et les notes joyeuses de la fanfare du Séminaire.

L'exécution de cette première partie du programme de nos fêtes inspira confiance à ceux qui avaient assumé la responsabilité de les organiser. Tout Rimouski, tous les hôtes distingués qui y prirent part, ont été frappés d'abord de l'organisation, de l'ordre avec lequel tout s'est exécuté, puis de la bonne tenue de la foule, de la sympathie et du respect qui marquèrent toutes ces démonstrations.

L'une des choses qui avait le plus préoccupé les organisateurs et sur laquelle il n'était pas en leur pouvoir d'exercer une influence, c'est la température que la Providence jugerait à propos de leur fournir. A cette époque de l'année on s'exposait au froid, aux brouillards, à la neige et à tous ces aimables produits dont le climat du bas Saint-Laurent est prodigue jusqu'à une saison avancée. A voir la pluie d'abat qui nous tomba comme aux beaux jours du déluge les samedi et dimanche précédents et jusqu'à lundi midi, il fallait une confiance plus qu'ordinaire en la gracieuse intervention de Dieu, pour espérer des jours ensoleillés pendant les fêtes. Les communautés étaient en prière, et les vœux de tous montaient vers le ciel.

Grâce à cette foi robuste qui transporte les montagnes et.. ramène le soleil, nous avons pu exécuter notre programme sans rien retrancher. Pendant tout le parcours de la procession que nous venons d'indiquer, les évêques et les prélats

purent paraître en *manteletta* et couverts de la barrette, sans souffrir des morsures de la bise.

Grâce aux soins prévoyants du conseil de ville, les rues, qui ne connaissaient pas encore l'asphalte ni le macadam, du moins dans toute leur longueur, étaient très convenablement réparées; le zèle du comité des décorations, uni à la bonne volonté des citoyens, avait pourvu au pavoisement, aux décorations, aux inscriptions d'une manière aussi parfaite que le permettait la saison: ce qui donnait à la ville un air de fête, un cachet de joyeuse et affectueuse réjouissance. De longues banderolles s'entrecroisaient au-dessus des rues ou tombaient le long des murs des maisons; des inscriptions aux inspirations variées, entrecoupées du chiffre 25, clamaient de tous côtés la jubilation générale de la famille diocésaine. Sur la colline qui domine la cathédrale, la ville avait élevé un immense arc de triomphe couvert d'inscriptions et superbement pavoisé. Un autre arc également bien décoré. se dressait à l'entrée du terrain de l'évêché.

Tous ceux qui ont pris part à ces démonstrations, se rappelleront longtemps le spectacle imposant, et tout à fait nouveau pour Rimouski, de ce solennel cortège qui inaugurait nos fêtes, ce défilé d'évêques et de prélats en *manteletta* qui se suivaient dans des carosses traînés par deux chevaux ; le Cardinal en tête de la procession accompagné de Mgr l'évêque de Rimouski, du maire de la ville et du secrétaire de Son Eminence; les autres évêques, chacun dans sa voiture distincte, accompagnés d'un échevin, d'un membre des comités, et d'un ecclésiastique de la ville; et toute cette série d'ecclésiastiques, d'invités et de paroissiens qui allongeaient le cortège. Jamais Rimouski n'avait vu semblable démonstration.

Cette réception imposante imprima sur nos fêtes un cachet de solennelle grandeur qui devait durer jusqu'à la fin. Le fait d'avoir dans l'enceinte de notre ville un cardinal et douze évêques, six prélats et vicaires généraux, huit supérieurs généraux d'Ordres se mêlant à plus de 150 prêtres du dedans et du dehors pour former une couronne d'honneur autour de notre évêque, et prenant part à l'exécution de toutes les parties de notre programme, constituait l'élément le plus

imposant qu'il nous fût possible de désirer. Aussi notre reconnaissance va-t-elle, par un mouvement spontané du cœur, vers ces illustres hôtes qui ont si efficacement contribué à la grandeur de nos démonstrations, et dont la bienveillance et l'expansive sympathie nous ont si délicieusement encouragés et rassurés.

Article II.—Les hommages du clergé

L'heure fixée au programme pour la présentation des hommages du clergé à l'illustre jubilaire, était déjà dépassée quand la procession fut de retour à l'évêché. Le clergé diocésain avait magnifiquement répondu aux invitations qui lui avaient été faites. A peu près dix seulement, retenus pour des besoins urgents du ministère, n'avaient pu quitter leur poste. Les curés les plus éloignés s'y trouvaient. Nous escomptions en avoir une centaine et c'eût été beau; nous en avons compté cent trente. Et ce n'était pas l'une de nos moindres joies.

Donc, de retour à l'évêché, les confrères, se communiquant les impressions favorables produites par l'exécution de cette première partie du programme, se pressaient dans le vaste salon de l'évêché pour assister à la présentation des hommages du clergé à son Pasteur. On sentait qu'un courant électrique commençait à circuler dans cette foule remuée par un sentiment de piété filiale. Un point d'interrogation se posait au fond de tous les esprits, inquiets de connaître le résultat de la contribution qui devait assurer l'œuvre du cadeau jubilaire. Chacun s'y étant donné de tout cœur, se demandait si le voisin en avait fait autant, et une complète discrétion avait couvert toutes ces opérations dont le secret devait éclater au pied du trône de Mgr l'évêque pendant la présentation de cette adresse. Il y eut surprise, mais de ces bonnes surprises qui arrachent des exclamations et font éclater des applaudissements, lorsque Mgr le vicaire général annonça à la fin de son adresse: "Nous sommes heureux, Monseigneur, de vous offrir à cette fin la somme de douze mille pistres." (1).

(1) Le montant de cette souscription s'est élevé à $14487, dont $13558 ont été versées jusqu'à juin 1918.

Nouvel évêché de Rimouski construit en 1901.

Avec le clergé du diocèse, on invita à entrer au salon, Son Eminence le Cardinal, NN. SS. les évêques, les religieux et tout le clergé des diocèses étrangers. Mgr l'évêque ayant insist pour que Son Eminence s'assit au trône qui lui avait été préparé, il prit place à sa droite, et le vicaire général lut au nom du clergé diocésain l'adresse qui suit.

Adresse du Clergé au Jubilaire

A Sa Grandeur

Monseigneur André-Albert Blais,

Evêque de Saint-Germain de Rimouski.

Monseigneur,

La fête qui nous réunit en ce jour auprès de Votre Grandeur met la joie dans tous les cœurs, et fait monter vers le Ciel un concert de louanges et d'actions de grâces. Tout le clergé de ce diocèse jubile avec vous, Monseigneur, et il célèbre avec les accents de la plus vive allégresse et de la plus sincère reconnaissance, le vingt-cinquième anniversaire de votre consécration épiscopale.

La présence des personnages illustres, des prélats distingués, des supérieurs d'Ordres religieux et de maisons d'éducation, des membres du clergé, accourus en si grand nombre pour partager votre joie et vous offrir leurs vœux et leurs félicitations, nous dit bien hautement que la circonstance est solennelle et que l'événement qui les réunit auprès de votre personne vénérée dépasse de beaucoup les proportions d'une fête de famille. Un si grand concours nous impressionne vivement, mais ne nous surprend pas.

Eminence, c'est la première fois que le clergé du diocèse de Saint-Germain de Rimouski a l'honneur de votre visite depuis votre élévation à la pourpre cardinalice. Souffrez, Eminence, qu'à l'hommage respectueux de nos félicitations empressées pour votre entrée dans le Sacré Collège, nous

joignions l'expression de notre gratitude pour la bienveillance avec laquelle vous avez daigné répondre à notre invitation et pour l'éclat que votre présence ajoute à ces modestes démonstrations de notre amour filial envers le Père de nos âmes.

Et vous, Messeigneurs, qui avez fait trève à vos travaux apostoliques pour apporter à un vétéran de l'épiscopat, le réconfort de vos bons souhaits et le témoignage de votre haute considération et de votre fraternelle affection, soyez mille fois remerciés de cette délicate attention et de cette marque de sympathie qui nous honore et nous touche profondément.

Monseigneur, le Saint-Esprit lui-même nous invite à faire l'éloge des hommes illustres, de ceux qui ont commandé aux peuples de leur temps, de ceux qui par leur habileté, par leur sagesse et leur prudence ont fait régner la paix parmi les hommes. Votre clergé cède d'autant plus facilement à cette douce invitation, qu'il trouve dans votre vie et dans vos œuvres, bien des sujets de louange et bien des motifs de remercier Dieu des bienfaits inappréciables qu'il nous a accordés par votre ministère sacré pendant le long et heureux cours de votre administration. Et comment pourrions-nous résister à l'élan de nos cœurs et refouler les sentiments de reconnaissance qui s'y pressent, lorsque se dressent devant nous le tableau de votre vie consacrée tout entière au service de l'Eglise et des âmes, et l'ensemble imposant des œuvres qui l'ont remplie.

Votre jubilé épiscopal, Monseigneur, n'est pas seulement une date importante dans votre vie, il est de plus un événement considérable dans les annales de ce diocèse, devenu le champ de vos labeurs incessants et l'objet de vos paternelles sollicitudes. Vingt-cinq ans d'épiscopat représentent, en effet, une somme immmense de travaux, de soucis, de veilles, de sacrifices, de dévouement et d'abnégation, qu'il nous est difficile de résumer, et qu'il nous est encore plus difficile d'apprécier à sa juste valeur. Comme cet écrivain qui souhaitait de pouvoir mettre un livre dans une page, une page dans une phrase, une phrase dans un mot, nous voudrions nous aussi, n'avoir qu'un mot à dire pour résumer l'histoire

de l'église de St-Germain de Rimouski pendant les vingt-cinq années qui viennent de s'écouler; mais hélas! les mots sont souvent impuissants à exprimer les pensées de l'homme: il lui faut recourir à des phrases, à des pages, et même des livres. En attendant que le recul du temps nous permette d'écrire le livre de votre vie, laissez-nous, Monseigneur, jeter un regard sur le passé et considérer un peu en détail l'œuvre que vous avez accomplie.

Lorsque, au mois de février 1891, vous avez pris le fardeau de la charge pastorale, vous avez su rendre un juste tribut de louanges à S. G. Mgr Langevin, votre très digne prédécesseur sur le siège épiscopal de Rimouski. Vous avez rappelé dans votre mandement d'entrée "son activité et son zèle au service de tous les intérêts spirituels et temporels du diocèse qu'il avait gouverné pendant vingt quatre ans, l'importance et le nombre des travaux apostoliques qu'il y avait accomplis, son amour pour la discipline ecclésiastique, son respect envers le Saint-Siège, sa sollicitude et son dévouement pour la cause de l'instruction et de l'éducation de la jeunesse, enfin sa charité pour les pauvres." Et cet éloge était bien mérité, car la fondation et l'organisation d'un nouveau diocèse supposent un travail ardu et de longue haleine et des qualités supérieures dans celui qui le mène à bon terme.

Non content de reconnaître les mérites du premier évêque de ce diocèse, vous avez bien voulu, Monseigneur, mettre "votre confiance et votre espoir dans le zèle et le dévouement de votre clergé, louer son respect pour l'autorité, son attachement à toutes les règles de la discipline ecclésiastique, son humilité et son abnégation dans l'exercice du ministère paroissial, son amour et sa charité pour toutes les œuvres qui peuvent procurer le salut des âmes." Il ne nous appartient pas de dire si nous avons répondu à votre attente ni si nous avons réalisé vos espérances. Tout ce que nous pouvons demander en ce jour de votre jubilé épicopal, Monseigneur, c'est un pardon complet de tous nos manquements que vous nous accorderez sans doute avec votre indulgence accoutumée.

Après avoir fait ainsi appel à toutes les bonnes volontés,

vous vous êtes mis à l'œuvre résolument et généreusement. "*Pono animam pro ovibus,*" telle a été votre devise. Il nous avait semblé alors que le trait caractéristique de votre carrière épiscopale serait la diffusion de la doctrine chrétienne, la défense de la vérité, la lutte contre les erreurs du jour, le combat, en un mot, sur le terrain intellectuel par la plume et par la parole, la divine Providence ayant pris soin de vous préparer à cette glorieuse mission par de fructueuses années d'études aux sources mêmes de la science ecclésiastique, dans cette Rome, institutrice du monde,par des voyages qui ont enrichi votre mémoire de connaissances variées, vous ont fait nouer des relations aussi utiles qu'agréables avec un grand nombre de personnages distingués, et enfin par des années d'enseignement au Grand Séminaire de Québec. Mais non. Est-ce à dire que vous avez failli au grand devoir de défendre l'intégrité de la foi et des mœurs et de revendiquer les droits de l'Eglise méconnus? Loin de nous cette pensée. Pour avoir été pacifique et discret, votre enseignement n'en a pas été moins efficace. Comme le divin Maître, vous avez répandu à pleines mains le bon grain de l'Evangile, dans vos tournées pastorales surtout, dans ces conversations familières avec les gens du peuple dont vous vous êtes montré toujours l'ami dévoué, l'écouteur inlassable. Vous avez instruit par les Lettres pastorales que vous avez adressées aux fidèles de votre diocèse, soit pour leur exposer la doctrine, soit pour résumer l'enseignement donné par le Pape dans ses Lettres encycliques. La doctrine du Saint-Siège, vous l'avez interprétée avec sûreté, et vous l'avez communiquée avec une chaleureuse éloquence.

Et puis, pour répondre aux devoirs multiples qui vous ont été imposés par le gouvernement d'un vaste diocèse, jeune encore, où les affaires se multiplient à proportion du progrès qui s'accomplit, vous vous êtes condamné à une vie de réclusion, prodigue en même temps de votre personne et de votre santé. Les plus humbles, les plus pauvres, les plus importuns même, ont toujours eu un accès facile auprès de vous; ils n'ont jamais été rebutés, pas plus qu'ils n'ont craint eux-même d'abuser de votre bonté et de votre patience.

La correspondance suivie que vous avez entretenue avec les curés de votre diocèse, sans compter celle que les autorités religieuses et civiles ont réclamée de vous, n'a pas été le moindre de vos labeurs. Vous vous y êtes lié avec une assiduité étonnante. Pour juger de l'importance de ce commerce épistolaire, il suffit de consulter les gros in-folio du secrétariat, gonflés de lettres et de documents de toute sorte. A ceux qui vous conseillaient de prendre un peu de repos et de confier à d'autres le soin de répondre à tant de lettres, vous auriez pu dire comme saint François de Sales à qui on reprochait de se donner du mal pour lire les innombrables lettres qui lui arrivaient de toutes parts et y répondre de sa main: "Pendant que je fais cela, je ne suis pas obligé de faire autre chose. Et puis, ajoutait-il, mes amis ne seraient pas contents de voir dans mes lettres une autre écriture que la mienne." Petites choses en apparence mais grandes en réalité, parce que l'évêque a un caractère inhérent à son ministère, qui donne à ses paroles et à ses actes une portée qui dépasse celles des paroles et des actes des autres hommes, de quelque autorité ou dignité qu'ils soient revêtus.

Gardien vigilant des âmes, vous avez été de plus un restaurateur zélé des églises. Nouveau Bezéléel, vous avez été rempli de l'esprit de Dieu, de sagesse et d'intelligence pour tout ce qui regarde le culte divin et pour tout ce qui peut contribuer à l'honneur de la maison de Dieu. Vous avez fait résonner les orgues et carillonner les cloches aux oreilles du peuple fidèle; d'une extrémité du diocèse à l'autre, depuis la cathédrale jusqu'à la plus humble chapelle de mission, presque tous les édifices religieux ont été rebâtis ou restaurés, grâce à la générosité et à la piété des fidèles sans doute, mais grâce aussi au respect et à l'amour que vous avez toujours témoignés pour les temples où daigne résider la Majesté divine. A l'exemple du saint roi David, vous pouvez donc dire, Monseigneur, "*Dilexi, Domine, decorem domus tuæ.*"

Mais il est une demeure qui est votre œuvre bien personnelle, c'est celle dans laquelle vous offrez aujourd'hui une si cordiale hospitalité à vos hôtes distingués, et dont tous sont à même d'admirer les belles proportions et d'apprécier la judi-

cieuse distribution. Cet évêché, fruit de votre sage économie, fait l'ornement de votre ville épiscopale. Depuis longtemps vous jouissez, Monseigneur, de la récompense accordée à celui qui exerce l'hospitalité avec générosité: "*Splendidum in panibus benedicent labia multorum.*"

Le Pasteur doit connaître ses brebis, et pour cela les visiter. La visite du diocèse est un des principaux devoirs de l'évêque, et, on peut le dire, l'un des plus consolants; nous savons tous, Monseigneur, avec quelle fidélité vous vous en êtes acquitté, et quelles fatigues vous avez eu à supporter dans ces courses longues et parfois pénibles comme celles de la côte de Gaspé, par terre et par mer, par des chemins tortueux et raboteux, bordés de ravins et de précipices, aussi souvent mouillé par les pluies d'orage que par les eaux du fleuve, quelquefois, presque au fond de la mer, comme saint Paul. Courses vraiment apostoliques pendant lesquelles vous avez rappelé aux fidèles les devoirs de la vie chrétienne et répandu dans les âmes la force de l'Esprit-Saint qui fait triompher du monde et de ses dangers. Aussi avec quelle joie, avec quel empressement avez-vous été accueilli dans toutes les paroisses, dans les missions isolées surtout. Que dire de l'affabilité, de la bonté avec laquelle vous avez reçu les affligés de tout âge et de toute condition, tous ceux qui ont besoin d'être bénis, encouragés, consolés. Tout en vous attachant les cœurs par votre bonté paternelle, vous n'avez pas manqué de redresser les volontés rebelles et de corriger les abus avec une fermeté douce et forte à la fois.

S'il faut reconnaître qu'il n'y a pas de meilleure et de plus belle œuvre que d'être appelé à paître et à gouverner une partie du troupeau de l'Eglise de Jésus-Christ, il faut admettre aussi qu'il n'y en a pas qui impose un fardeau plus redoutable à celui qui la détient. Car, nous dit saint Augustin: "*Nomen est oneris non honoris*". L'évêque doit être, en effet, parfait et "formé à toute bonne œuvre, attaché au langage de la foi, qui est suivant la doctrine, capable d'instruire par sa parole et de réfuter ceux qui la contredisent." Car aujourd'hui, comme du temps de saint Paul, "il y a beaucoup de désobéissants, de vains parleurs et de séducteurs qu'il faut

confondre." Aussi l'Apôtre se sent-il pressé de donner à son disciple cet avertissement: "*Tu vero vigila, in omnibus labora, opus fac Evangelistæ, ministerium tuum imple.*" Mais toi, veille, travaille à tout, fais l'œuvre d'un évangéliste, remplis ton ministère.

Il nous plaît de dire, Monseigneur, que vous avez eu toujours présentes à l'esprit ces sages recommandations de saint Paul et que vous en avez fait pour ainsi dire votre programme. Vous avez donc veillé et vous avez travaillé; vous avez étendu votre sollicitude sur tout le troupeau qui vous a été confié et en particulier sur votre clergé. Vous avez fait circuler avec abondance la vie surnaturelle dans l'édifice spirituel que vous avez entrepris d'élever à la gloire de Dieu. Des œuvres nombreuses et importantes attestent que pendant votre règne déjà long, le diocèse a marché de progrès en progrès, et que vous n'avez négligé aucun moyen de maintenir ce mouvement ascensionnel vers le bien-être matériel et vers la vie chrétienne mieux comprise et mieux pratiquée. Associations pieuses et pour le clergé et pour les fidèles, retraites pastorales et paroissiales, missions pour les bûcherons de la forêt, pieux pèlerinages aux sanctuaires vénérés de la bonne sainte Anne, la tempérance établie dans tout le diocèse, la communion fréquente et quotidienne recommandée à tout le monde et même aux petits enfants, le clergé augmenté de 71 membres, l'érection de plus de 25 paroisses et dessertes, l'appui donné à la colonisation, spécialement dans la Matapédia, et au développement des œuvres agricoles, l'élan donné aux œuvres d'éducation, en créant une école normale, en favorisant les congrès pédagogiques des institutrices et des commissaires, en ouvrant dans les centres de colonisation de nouvelles écoles que vous avez soutenues ou encouragées des produits d'une œuvre organisée à cette fin et des secours obtenus du Conseil de l'Instruction publique, l'impulsion que vous avez communiquée aux institutions religieuses—soit en donnant un regain de vie à celles qui existaient déjà comme le prouvent les secours en argent accordés au Séminaire sur les revenus provenant des Biens des Jésuites et du "Percentage" des fabriques, l'agrandissement du Séminaire,

la reconstruction du couvent des Sœurs du St-Rosaire et de l'hospice des Sœurs de la Charité,—soit en enrichissant le diocèse de nouvelles maisons qui devaient répondre à des besoins nouveaux : voilà, Monseigneur une sèche énumération d'œuvres vraiment dignes de notre admiration et de nos louanges! Quelle gerbe lourde de mérites et d'honneur devant Dieu et devant les hommes!

Parmi ces œuvres que nous venons de mentionner, quelques-unes mériteraient d'être soulignées davantage. Il nous fait plaisir de nommer, comme autant de richesses acquises, l'introduction, au diocèse, des fils de S. François et des Fils du B. Eudes, qui ajoutent à leur ministère local, le ministère extérieur de leur prédication si justement appréciée et si utile au bien des paroisses;—des Frères de la Croix de Jésus qui occupent avec honneur un poste devenu indispensable dans le diocèse pour l'éducation des jeunes gens dans l'enseignement primaire;—des Ursulines dont la bonne renommée comme éducatrices était, dès leur arrivée, le garant des succès qu'elles ont obtenus depuis dans l'éducation des jeunes filles et la formation pédagogique des futures institutrices;—enfin des Filles de Jésus qui poursuivent sans bruit et avec succès, l'œuvre d'éducation partagée entre les diverses communautés de femmes.

Une vie d'évêque absorbée pa des œuvres si variées et vouée à un travail si ardu ne peut pas se prolonger pendant vingt-cinq années sans être traversée par bien des épreuves, sans que la sénérité de son ciel soit troublée par bien des nuages. Si ceux qui habitent la plaine sentent le vent de l'orage, à plus forte raison ceux qui se tiennent sur les sommets en sont-ils parfois fortement secoués. La vie alors ressemble à une montée sablonneuse que le vieillard ne gravit qu'avec de pénibles efforts.

A vous voir, Monseigneur, gravir si allègrement cette montée de la vieillesse, nous constatons la vérité de cette parole des Livres saints: "L'allégresse de l'homme prolonge sa vie. "*Exultatio viri est longævitas*", et aussi que vous mettez en pratique depuis longtemps ce conseil du Sage: "Dans toutes tes

actions, sois prompt, et aucune infirmité ne t'atteindra." Sentinelle vigilante et infatigable, vous pouvez dire comme ce fameux chancelier de France sur son lit de mort: "Je suis en faction", et ajouter: il n'est pas temps encore de se reposer. Non, il n'est pas temps encore pour vous de dire comme saint Paul: "Pour moi, j'ai déjà reçu les libations et le temps de ma dissolution approche. J'ai combattu le bon combat, j'ai gardé la foi. Pour le reste, la couronne de justice m'est réservée." Non, Monseigneur, nous ne serons pas de sitôt privés de vos conseils et de votre direction.

En attendant le jour encore lointain de la récompense, en présence de Son Eminence, de vos vénérés collègues et de tous les prélats et membres du clergé qui vous entourent en ce moment comme d'une couronne d'honneur, nous nous sentons vivement pressés d'adresser au Dieu bon et miséricordieux, auteur de tout bien, les accents de notre vive reconnaissance pour tous les bienfaits dont il nous a comblés, nous, vos humbles collaborateurs, et qu'il a versés sur le diocèse tout entier par votre ministère pendant les vingt-cinq années qui s'achèvent. C'est bien toute votre vie que vous nous avez donnée, selon votre devise: "*Pono animam pro ovibus.*" Vous avez mieux aimé servir que briller. Vous n'avez reculé devant aucune fatigue, vous ne vous êtes laissé arrêter par aucun prétexte quand il s'est agi de rehausser par votre présence les cérémonies religieuses tantôt ici, tantôt là, et de donner la sanction finale à une œuvre propre à procurer le bien spirituel des âmes et l'honneur de la religion. Nous n'avons rien dit encore de votre charité pour les pauvres, toujours tenus en si grand honneur dans l'Eglise catholique et si instamment recommandés à la sollicitude des Pasteurs. Sur ce point, il est peut-être mieux que les enfants ignorent les libéralités du Père de famille.

En retour de ces longs services et comme témoignage de notre vive gratitude, nous ferons monter de nos cœurs de prêtres, comme de vivants encensoirs, les prières les plus ferventes pour la conservation de votre santé et la prolongation de vos jours, qui peuvent être encore si utiles à la prospérité de ce diocèse. Et comme la société spirituelle repose tout en-

tière sur l'épiscopat, nous vous prions, Monseigneur, de croire à notre inviolable fidélité et à notre inaltérable dévouement.

Pour perpétuer le souvenir de ce jour mémorable, le clergé du diocèse aurait désiré vous faire un cadeau qui vous eût été agréable, mais vous n'avez rien voulu accepter pour vous-même. Vous avez voulu couronner votre carrière épiscopale et marquer la date de votre jubilé par un nouvel acte de désintéressement et une nouvelle preuve de votre sollicitude en suggérant une fondation "destinée à faire compléter, dans les universités européennes, les études des jeunes prêtres qui se destinent à l'enseignement dans le Séminaire." Vous avez compris depuis longtemps que le clergé, s'il veut être la lumière du monde doit être aussi toujours le premier par la science dans la société essentiellement doctrinale qu'est l'Eglise. Des besoins nouveaux exigent de nouvelles armes, des connaissances plus variées, une formation pédagogique plus sérieuse, une orientation plus sûre "de l'esprit des jeunes gens vers la solution de tous les problèmes soulevés par les nécessités actuelles." Et puis, il importe "de rendre attrayante au jeune professeur la carrière qu'il va embrasser, en orientant son esprit par de fortes études vers le genre de travaux auxquels il devra se livrer pendant longtemps, et en le mettant en mesure d'évoluer à l'aise, dans le champ qu'il devra parcourir."

Votre désir a été compris, Monseigneur; le clergé et les fidèles du diocèse ont contribué "avec un magnifique élan" à cette œuvre qui répond si bien à la générosité de votre cœur et qui permet d'assurer dans votre Séminaire "un enseignement qui réponde à la nécessité des temps." Nous sommes donc heureux, Monseigneur, de vous offrir à cette fin la somme de douze mille piastres, "pour former, suivant votre désir, un capital intangible, dont les revenus perpétuels seront exclusivement destinés à maintenir, dans quelqu'une des universités de l'Europe, un jeune professeur qui s'y préparera à l'enseignement."

Il ne nous reste plus, Monseigneur, qu'à répéter le cri de notre joie: "*Iubilemus Deo*", et à vous redire: "*Ad multos et faustissimos annos* !"

Le vénérable jubilaire était visiblement ému. Lorsqu'il se leva pour répondre, un tonnerre d'applaudissements éclata dans le salon. Redressant, par le mouvement naturel d'une énergie qui n'a encore souffert aucune atteinte, sa haute stature qu'une série de souffrances semblait avoir définitivement courbée, il donna la réponse suivante d'une voix vibrante et sûre.

Réponse de Mgr l'Evêque à l'adresse du clergé de Rimouski.

Mes bien chers Messieurs,

Vous venez de faire, de mes vingt-cinq années d'administration, une revue qui est de nature à me remuer l'âme bien profondément. Considérant ma vie d'évêque du point de vue élevé où vous place votre foi, et avec un regard que la piété filiale rend bienveillant, vous faites la synthèse des événements auxquels mon ministère me faisait l'obligation d'apporter le concours de mon action, et vous m'en attribuez tout le mérite. Plaise à Dieu que le Souverain Juge, lorsqu'il pèsera dans sa redoutable balance le poids de ces vingt-cinq années d'épiscopat, l'apprécie avec autant de bienveillance que le fait maintenant mon clergé qui a été mon témoin et mon collaborateur! Puissiez-vous trouver comme eux, Seigneur, que la gerbe cueillie dans votre champ est lourde de mérites et d'honneur !

Laissant à Dieu le soin de rectifier ces appréciations dans la mesure où il le trouvera juste, et, reportant à sa bonté le bien qu'il a pu opérer par mon ministère, il est bien permis, bien chers Messieurs, après l'étape parcourue pendant vingt-cinq ans d'administration épiscopale, de nous réjouir devant lui des œuvres qu'il lui a plu d'accomplir par notre coopération. Le Seigneur qui a attaché des joies à chacun de nos devoirs pour en rendre l'accomplissement facile et attrayant, a voulu permettre à ceux qui gouvernent, de s'arrêter quelque

temps, à certaines étapes, pour goûter la douceur qu'apportent les démonstrations de filiale piété et de satisfaction de ceux dont ils ont la sollicitude: "*Rectorem te posuerunt ?... Curam illorum habe, et sic conside, et omni cura tua explicita, recumbe, ut læteris propter illos, et ornamentum gratiæ accipias coronam, et dignationem consequaris corrogationis.*"

Quand j'ai pris la direction de ce beau et vaste diocèse, déjà organisé et dans la période de développement qui caractérise l'adolescence, il fallait favoriser cet épanouissement en utilisant les œuvres déjà créées par mon vénérable prédécesseur, et y apporter de nouveaux éléments de progrès. J'avais pour cela la grâce de Dieu, mon humble action et le concours de mon clergé.

Mettant donc mon entreprise sous la protection du ciel, je plaçai d'abord toute ma confiance en la grande miséricorde de Dieu qui exhorte ainsi, par les oracles saints, ceux qui travaillent à édifier sa maison: "*Viriliter age, et confortare, et fac: ne timeas et ne paveas: Dominus enim Deus tecum erit, et non dimittet te, nec derelinquet, donec perficias omne opus ministerii domus Domini.*"

Et j'appliquai toutes les forces de mon âme à cette œuvre: "*Ego autem totis viribus meis præparari impensas domus Dei mei.*" Les énergies de notre âme, les forces de notre corps, notre santé, rien de cela ne nous appartient plus quand nous nous sommes mis au service d'une cause aussi sainte : "*Opus namque grande est; neque enim homini præparatur habitatio, sed Deo*". Le travail consacré à un ministère aussi saint, n'est pas une corvée, les assiduités d'une tâche aussi élevée que celle du règne de Dieu dans les âmes, ne sont plus de pénibles assujettissements; les tribulations elles-mêmes ne sont pas des sources de découragement, comme le témoigne l'exemple du grand Apôtre: "*Superabundo gaudio in omni tribulatione nostra*". Notre vie sacerdotale ne donne, du reste, sa pleine mesure, que quand elle se consume jusqu'à complet épuisement, comme la lampe qui brûle devant nos tabernacles.

Et, comme vous l'avez rappelé, mes bien chers Messieurs, je comptai, après Dieu, sur les collaborateurs qu'il me ména-

genit. Comme au temps où Salomon entreprenait la construction du Temple, je pouvais entendre la voix de Dieu me disant: "Voilà les prêtres et les lévites rangés en troupes : *Ecce divisiones sacerdotum et levitarum;* ils seront toujours avec toi dans tout ce qui regarde le service de la maison du Seigneur: *in omne ministerium domus Domini assistent tibi*, les voilà tous prêts; et les chefs, aussi bien que le peuple, sont disposés à exécuter tous tes ordres: *et parati sunt,et noverunt tam principes quam populus facere omnia præcepta tua.*"

Aussi, ensemble, nous avons travaillé; les œuvres que le Bon Dieu nous commandait, nous avons tâché de les entreprendre et de les conduire à bonne fin. Ce n'est pas en vain qu'au début de mon administration, je comptai sur votre collaboration pour faire fructifier et développer ces œuvres qui attendaient notre concours. Et si vous vous êtes plu à les énumérer, en magnifiant la part que j'y ai prise, il m'est non moins agréable de vous attribuer toute la part qui revient à votre coopération.

Je me plais à reconnaître ce dévouement général qui porta chacun de vous à apporter le tribut de son intelligence et de son cœur, de ses ressources matérielles et de ses forces, pour les faire entrer comme des pierres de choix dans la construction de la maison du Seigneur: "*Et apud quemcumque inventi sunt lapides, dederunt in thesauros domus Domini.*"

Et c'est dans toutes les œuvres du ministère que me vint ce concours : œuvres sociales pour faire circuler la vie surnaturelle plus abondante dans l'organisme entier : associations pieuses, Ligues du Sacré Cœur, Tempérance, grands concours et retraites, recrutement de vocations sacerdotales; —œuvres pour la régénération individuelle, par l'enseignement du catéchisme, la confession et la communion fréquentes;— œuvres pour le développement des paroisses ou la création de nouvelles, l'avancement de la colonisation, l'amélioration de l'agriculture, le progrès matériel bien entendu de nos populations catholiques;—œuvres de zèle pour favoriser le développement de la vie religieuse, multiplier et améliorer les foyers d'enseignement; —œuvre, vitale entre toutes, du Séminaire, soutenu par le dévouement de ceux qui le font

bénéficier des lumières de leur intelligence, des richesses de leur cœur, des forces de leur santé, —soutenu aussi par le concours d'un si grand nombre d'entre vous qui y dirigent, pour les y maintenir au prix de leurs sacrifices, les enfants qui leur paraissent plus aptes à servir par l'esprit, la société religieuse et civile, -soutenu encore par les donations libérales des autres: voilà, bien chers Messieurs, un aperçu des concours que vous m'avez apportés généreusement et efficacement dans la construction ou le perfectionnement de l'édifice que nous devions élever au Seigneur.

Vous ne me pardonneriez pas de passer sous silence le concours intelligent, zélé et non moins précieux, que m'ont aussi apporté les communautés religieuses qui existaient déjà il y a vingt-cinq ans, et celles qui sont venues s'y ajouter depuis. C'est l'un de mes grands sujets de consolation d'avoir installé dans mon diocèse, qui n'en possédait pas encore, des communautés religieuses d'hommes qui, venant ajouter leur travail au vôtre pour l'aider et le compléter, introduisirent en même temps chez nous cette vie contemplative et active qui, depuis l'origine de l'Eglise, a donné tant de saints et fourni de si grandes œuvres à la religion et à la société.

A côté de ces communautés d'hommes, je n'ai pas été moins heureux d'introduire d'autres communautés de femmes venant ajouter leurs vertus et leur dévouement à ceux des communautés qui existaient déjà. Leurs œuvres d'éducation et leur vie si régulière, vouée à l'oraison et à la pratique des vertus religieuses, sont pour le diocèse une source de biens qu'on ne peut saisir complètement de nos yeux de chair. "Dix religieuses priant, disait un évêque-missionnaire, me sont d'un plus grand secours que vingt missionnaires prêchant." Qu'est-ce donc quand, à leur prière, s'unit l'action d'une vie dont l'unique ambition est d'édifier les âmes pour les porter à Dieu ?

Tous, religieux et religieuses, communautés nées sur le sol canadien ou apportées par l'orage des persécutions des rives de la vieille patrie toujours aimée, soyez bénis des concours que vous m'avez prêtés: "*Carissimi et desideratissimi, gaudium meum et corona meu: sic state in Domino.*"

Et ce qui m'a rendu d'autant plus précieuse l'offrande de tous ces concours, il faut le dire, bien chers Messieurs, c'est la grande bonne volonté, l'élan du cœur, je dirais même, la joie, avec lesquels vous les avez offerts. "*Lætatusque est populus cum tota sponte promitterent: quia corde toto offerebant ea Domino.*" Si l'épiscopat est une charge, non un honneur, "*nomen est oneris non honoris*", à cause des abus qu'il faut parfois réprimer, des déviations qu'il faut redresser, il est aussi une source de consolations pour l'Evêque qui trouve dans son clergé la soumission, l'obéissance qui unit le cœur des ouailles à celui du pasteur. Si des malentendus passagers s'élèvent parfois, ces mouvements de surface n'atteignent pas l'intime des âmes qui se comprennent, le fond des volontés unies dans un même idéal de bien. J'ai trouvé chez vous, bien chers Messieurs, cette grande tendance des âmes respectueuses et soumises, ce grand fonds de bonne volonté prête à accepter toutes les directions de l'autorité et à y conformer sa conduite. Je me suis appliqué de mon côté, à ne pas heurter inutilement les aspirations légitimes, à ne pas ralentir les efforts des volontés, à ne pas précipiter la solution des difficultés, à ne pas compromettre les situations. Que Dieu dans sa miséricorde, daigne tenir compte des dispositions que, les uns et les autres, nous avons apportées à son service, et qu'il veuille bien couvrir de son pardon les erreurs involontaires qui, de part et d'autre, ont pu échapper à notre faiblesse.

Il me reste à vous remercier, bien chers Messieurs, d'avoir voulu commémorer par de grandes et touchantes réjouissances, un événement que j'aurais préféré célébrer dans la solitude de mon âme, en repassant dans mon esprit, devant Dieu, le souvenir de ces années, pour l'en remercier et implorer sa miséricorde. Un sentiment de piété certainement tout à votre louange et à l'honneur de Dieu, vous a poussés à faire davantage. Comme au temps de Josué, vous avez cru devoir emboucher les sept trompettes des jubilés pour ébranler les murs de Jéricho. "*Sacerdotes tollant septem buccinas quarum usus est in jubilæo, et clangent buccinis... et muri funditus corruent civitatis.*"

Si j'ai consenti à tout cet émoi, vous le savez, bien chers Messieurs, j'y ai été amené par la perspective de la fondation que vous projetiez de faire sous le couvert de ces réjouissances.

Vous avez bien compris les sentiments de votre évêque en voulant marquer son jubilé par l'établissement d'une œuvre destinée à perfectionner les études des jeunes prêtres qui se vouent à l'enseignement. La générosité avec laquelle vous vous y êtes appliqués, me prouve une fois de plus votre bon cœur, votre dévouement aux œuvres diocésaines et votre idéal. C'est une belle page que vous venez d'écrire dans l'histoire religieuse de notre diocèse; elle me réjouit autant qu'elle vous fait honneur. L'avenir témoignera de tout le bien qui doit résulter de cette belle initiative. Pour moi, pour le Séminaire et pour le diocèse, je vous remercie avec effusion.

Mes bien chers collaborateurs, demain nous chanterons le "*Te Deum*" de la reconnaissance envers Dieu. Nous lui offrirons l'hommage de tout ce que nous avons pu faire pendant ces vingt-cinq années de ministère. Nous empruntera, à cette occasion, les paroles [illegible] adressait à Dieu sur la fin de sa carrière [illegible] les matériaux qui allaient entrer dans la construction du peuple: "Maintenant donc, ô vous Seigneur, qui êtes notre Dieu, nous vous rendons nos hommages, et nous donnons à votre saint Nom les louanges qui lui sont dues. Mais, qui suis-je, moi, et qui est mon peuple, pour oser vous offrir toutes ces choses ? Tout est à vous, et nous ne vous présentons que ce que nous avons reçu de votre main... Je vous ai offert toutes ces choses dans la simplicité de mon cœur, et avec joie, et j'ai été ravi de voir aussi tout ce peuple rassemblé en ce lieu vous offrir de même ses dons. Seigneur, qui êtes le Dieu de nos pères,... conservez éternellement cette volonté dans leur cœur, et faites qu'ils demeurent toujours fermes dans cette résolution de vous rendre toute la vénération et le culte qu'ils vous doivent."—"*Et nunc commendo vos Deo et verbo gratiæ ipsius, qui potens est ædificare, et dare hæreditatem in sanctificatis omnibus.*"

Ce fut après l'exécution de cette partie du programme que l'idée fut émise pour la première fois par les évêques présents, de publier le récit de ces fêtes: "Il y a là, nous a-t-on dit, une page d'histoire qu'il importe d'enregistrer pour l'édification de l'Eglise." Des circonstances dont nous ne fûmes pas les maîtres, ne nous ont pas permis de déférer plus tôt à ce vœu vénérable qui nous a été exprimé souvent depuis.

Tout en se communiquant mutuellement leurs émotions et appréciations, nos illustres hôtes se rendirent au réfectoire de l'évêché heureusement assez vaste pour en contenir cent quarante.

Puis un peu avant huit heures, les carosses venaient prendre Son Eminence et NN. SS. les évêques pour le concert qui devait se donner dans les salles du Séminaire où chaque invité était déjà installé au siège que lui indiquait le numéro de sa carte d'admission.

Article III.—**Le concert et l'adresse du personnel du Séminaire.**

A huit heures précises, Monseigneur l'évêque accompagnant Son Eminence et suivi de ses confrères dans l'épis-

Le séminaire en 1801 (Ancien couvent des Dames de la Congrégation).

copat, et des prélats, fit son entrée dans la salle du concert, salué par les acclamations de la foule. On avait dû limiter les admissions pour les proportionner à l'espace disponible. Le programme suivant, que chacun avait reçu imprimé sur papier de luxe, devait être exécuté.

PROGRAMME

Salut au Drapeau (*Grande Marche*) ..... GILLET

CERCLE PHILHARMONIQUE HAYDN

—o—

Hommages du Séminaire

Présentés par Monsieur le Supérieur.

—o—

Ouverture en ré majeur ..... MOZART

ORCHESTRE

—o—

Grand air de "Joseph" ..... MEHUL

(avec accompagnement d'orchestre)

M. XAVIER MERCIER

—o—

a) Rêverie ..... FAUCONNIER

b) Les Gondoliers ..... NEVIN

ORCHESTRE

—o—

Alleluia du "Cid" ..... MASSENET

MADAME JEYNEVALD-MERCIER

—o—

a) Menuet du "Bourgeois Gentilhomme" ..... LULLI

b) Menuet ..... BEETHOVEN

ORCHESTRE

Le Saint-Laurent ..... X. MERCIER

M. XAVIER MERCIER

PROGRAMME.—*Suite.*

Cavaleria Rusticana ..... MASCAGNI

ORCHESTRE

—o—

Villanelle ..... DELL'AQUA

MADAME JEYNEVALD-MERCIER

o—

Danse espagnole ..... MOSKOWSKI

ORCHESTRE

—o—

Duo de "Marie-Madeleine ..... MASSENET

MONSIEUR ET MADAME MERCIER

—o—

Chœur d'Athalie ..... ARNOUD

(avec accompagnement d'orchestre)

LES ELEVES DU SEMINAIRE

—o—

Deuxième Marche pontificale (*avec chœur*) G. GAGNON

ORCHESTRE

o

O Canada — Dieu sauve le Roi.

Le Cercle Philharmonique Haydn dont M. Joseph Grenier, étudiant en droit, est le président, et M. Lefebvre le directeur musical, était chargé de l'exécution de la plus grande partie du programme, comme on peut le voir. Cet orchestre composé d'une quarantaine de jeunes québecois, voire même québecoises, s'est acquitté de sa tâche avec un talent, un brio et une perfection qui a émerveillé notre population et a provoqué l'admiration des hauts personnages et des connaisseurs qui l'ont entendu. Nous devons à M. l'abbé Desrochers et au directeur musical de l'orchestre, le choix judicieux des articles qui entrent dans la composition de ce programme.

C'est de la musique de maître et sa variété devait satisfaire tous les goûts. La "Rêverie" de Fauconnier dut chanter longtemps au fond de l'âme des personnes sentimentales qui l'ont

Le séminaire actuel après son agrandissement.

entendue. L'exécution de chacun des articles mériterait une louange spéciale qu'un musicien pourrait décerner en connaissance de cause: nous devons malheureusement avouer notre incapacité en la matière.

Nous ne voulons pas tomber dans l'exagération banale de la plupart des comptes rendus des séances musicales. Mais on se souvient encore avec quel superbe entrain notre ténor canadien, M. Xavier Mercier, enleva le "Grand air de Joseph" de Méhul, appuyé par l'orchestre, et avec quelle grâce fut rendu par M. et Madame Mercier le duo de "Marie-Madeleine" de Massenet. Monsieur et Madame Mercier qui avaient déjà été applaudis à Rimouski, se sont montrés ce soir-là, en présence d'un auditoire capable de les apprécier, dignes de la haute réputation qu'ils se sont acquise sur d'autres théâtres, et qu'ils devaient brillamment confirmer quelque temps après dans un retentissant concert donné à l'Université Laval. Les élèves du Séminaire emportés par ces flots d'harmonie, et grisés par les succès des artistes qui les ont précédés, exécutèrent avec entrain et une grande assurance, sous la direction de M. l'abbé Alph. Fortin, le joli chœur d'Athalie d'Arnoud.

Le *Progrès du Golfe*, le petit journal hebdomadaire de Rimouski, rendait compte de ce concert dans les termes suivants: "Le Cercle Philharmonique Haydn a exécuté un superbe programme d'orchestre. Et nous devons féliciter ces quelque trente-cinq musiciens de leur talent; ils l'ont affirmé avec une maîtrise étonnante dans tous les morceaux qu'ils ont exécutés, et particulièrement dans l'ouverture en ré de l'opéra de Mozart, les "Nozze de Figaro", et dans le menuet en sol de Beethoven. Monsieur et Madame Mercier ont remporté de leur côté un succès considérable. "Le Grand air de Joseph" de Méhul et "l'Alleluia du Cid" de Massenet ont été spécialement goûtés. Aux compliments qu'on leur faisait après le concert, ces chanteurs distingués répondirent en louant l'accueil sympathique de l'auditoire. Mais on leur fit remarquer non moins aimablement que l'auditoire eût été injuste s'il n'eût pas été sympathique. Et c'est la vérité."

Après la "Grande Marche" qui ouvrit le concert, M. le chanoine R.-Ph. Sylvain, Supérieur du Séminaire, présenta au vénérable jubilaire les hommages du personnel de la maison.

Adresse du personnel du Séminaire

A Sa Grandeur Monseigneur André-Albert Blais,
Evêque de Saint-Germain de Rimouski.

Monseigneur,

Il y a des mots qui ont une vertu presque divine, des mots lumineux comme ces phares qui éclairent la route des géants de la mer et leur indiquent le chemin du port, ou qui, semblables à ces réflecteurs électriques qui font sortir de l'obscurité les moindres objets, éveillent tout un monde de souvenirs. Ce n'est pas exagérer que d'attribuer au mot "séminaire" cette puissance évocatrice des vieilles choses et un charme attirant comme celui d'un jardin parfumé.

Les fleurs, les plantes qui l'embellissent, les arbres qui répandent leur frais ombrage sur les plates-bandes, les fontaines qui l'arrosent, tout plaît dans un jardin bien ordonné. Aussi les jardins publics ont-ils pour les visiteurs autant d'attraits que les monuments et les musées. Notre jeune ville n'a pas de monuments imposants ni de musées curieux à vous faire visiter, Eminence et Messeigneurs. Par bonheur, elle a son jardin public, je veux dire son Séminaire où Mgr l'évêque nous fait l'honneur de venir lui-même au début des fêtes de son jubilé épiscopal. Vous daignez y venir vous-mêmes, Eminence et Messeigneurs, tout naturellement comme à un lieu de rencontre, non pas seulement pour y entendre le chant du rossignol et les accords harmonieux de la musique et y applaudir des artistes distingués, mais pour témoigner à notre Pasteur et à notre Père votre haute considération et votre fraternelle affection. Eminence et Messeigneurs, permettez-moi de vous offrir les hommages respectueux du per-

sonnel du Séminaire et de vous dire combien votre présence nous honore et nous réjouit. Une soirée si magnifiquement empourprée ne peut que nous présager un radieux demain.

Le Séminaire, c'est bien, en effet, le jardin de l'Eglise, la pépinière du diocèse où croissent les plantes précieuses qui sont l'objet de nos soins attentifs et sur lesquelles l'Evêque jette des regards d'espérance et d'amour. L'Evêque est le jardinier en chef, le gardien vigilant de ce parterre où fleurissent les talents et où les cœurs s'épanouissent sous les chauds rayons de l'affection et du dévouement chrétien et sacerdotal.

Pour juger de la grande importance que l'Eglise attache aux séminaires, il suffit de rappeler la sollicitude constante avec laquelle les Souverains Pontifes ont veillé depuis le Concile de Trente sur ces institutions ecclésiastiques et n'ont cessé de les recommander au zèle des évêques comme un des moyens les plus propres à préparer les jeunes clercs à l'exercice du saint ministère. Nous aimons à citer ces belles paroles que le Pape Pie X, de sainte mémoire, a adressées aux évêques dans sa première Lettre encyclique au sujet de la perfection de vie exigée des aspirants au sacerdoce: "Et la conséquence, dit le Saint-Père, c'est que le meilleur et le principal de votre zèle doit se porter sur vos séminaires, pour y introduire un tel ordre et leur assurer un tel gouvernement, qu'on y voie fleurir côte à côte l'intégrité de l'enseignement et la sainteté des mœurs. Faites du Séminaire les délices de votre cœur, et ne négligez rien de tout ce que le Concile de Trente a prescrit dans sa haute sagesse pour garantir la prospérité de cette institution."

Ce Séminaire, vous l'avez cultivé avec amour, Monseigneur, vous l'avez entouré de vos soins vigilants; il vous a été aussi cher que la prunelle de l'œil; ses joies, vous les avez partagées, ses succès, vous les avez appréciés et loués. Combien de documents dans nos archives attestent que vous vous êtes intéressé avec une pieuse sollicitude au progrès matériel et intellectuel de cette maison. Nous gardons comme un précieux témoignage de votre bienveillance les lettres que vous avez adressées soit aux directeurs pour leur rappeler la gravité de leur charge et les encourager dans la tâche difficile de l'édu-

cation de la jeunesse, soit aux étudiants en théologie pour leur rappeler la sainteté de leur vocation et pour les exciter à travailler avec zèle à leur formation cléricale et à la pratique des vertus ecclésiastiques, à la pratique de la modestie, du désintéressement, de la piété, de l'amour de l'Eglise, du respect de son autorité et de sa doctrine. Un de vos derniers actes n'a-t-il pas eu pour but la protection des séminaristes pendant les temps périlleux des vacances annuelles? Est-il quelque part une idée bonne et profitable à l'esprit, un sentiment élevé qui puisse donner un peu de sève au cœur; est-il quelque chose de parfait, d'aimable, d'utile, que vous n'ayez recherché pour en faire part aux élèves de cette maison, à ceux d'hier comme à ceux d'aujourd'hui, parmi lesquels vous avez trouvé des ouvriers vigoureux et généreux que vous avez placés à la tête des paroisses et missions organisées par votre zèle infatigable? Oui, Monseigneur, vous avez considéré ce petit Séminaire comme un lieu excellent et ouvert à toutes les salutaires pensées, à toutes les nobles inspirations, comme un trésor ouvert à toutes les facultés de l'intelligence et du cœur, comme une riche pépinière de tout ce qui peut développer l'âme d'un jeune homme, une âme vive, ardente, amie du beau, mais surtout de la vertu.

Dans vos exhortations, avec quelle chaleur vous avez parlé aux étudiants de leur avenir, de leur devoir, de l'honneur d'avoir été choisis parmi tant d'autres pour venir recevoir dans ce Séminaire une éducation vraiment chrétienne, une formation soignée et rationnelle en même temps qu'une instruction plus complète qui en feront des serviteurs plus utiles à l'Eglise et à l'Etat. Vous n'avez désiré les voir croître en science que pour les voir plus affermis dans la piété. Vous auriez voulu ne voir sortir de votre Seminaire que des jeunes gens capables de rendre témoignage à la vérité non seulement par leur parole mais surtout par leur vie, car il faut honorer la vérité par la vérité, en la faisant paraître en nous-mêmes par des œuvres dignes d'elle. En insistant sur la nécessité de la dignité et de l'honneur pour le succès dans la vie, vous avez présenté à nos élèves un idéal capable de les faire triom-

pher des préoccupations utilitaires, de la passion des affaires, de la fièvre des plaisirs, de tous ces appétits et de toutes ces convoitises sous lesquelles succombent parfois la vieille foi traditionnelle et même le sentiment religieux, en tout cas "l'honnêteté commerciale et industrielle", selon la parole sévère mais vraie dite si à propos, ces jours derniers.

A cet appui si fort de votre autorité et de votre parole, vous avez ajouté, Monseigneur, je ne saurais dire combien de preuves de votre bienveillance à l'égard du personnel de cette maison, pour lesquelles nous vous prions d'agréer l'expression de notre vive et sincère reconnaissance. Laissez-moi mentionner l'augmentation graduelle des honoraires des prêtres qui se dévouent à l'apostolat de l'enseignement et, outre des dons personnels, la cession que vous avez bien voulu faire en faveur du Séminaire du montant provenant des Biens des Jésuites, de la contribution dite "Le Percentage des Fabriques," et surtout, comme cadeau de votre jubilé, la souscription si généreuse du clergé, des fabriques et des communautés religieuses du diocèse, dont les revenus permettront à des jeunes professeurs d'aller s'abreuver aux sources de la science dans les universités étrangères, de se former à l'art si délicat de l'enseignement, d'acquérir des connaissances spéciales dans les Lettres et dans les Sciences sacrées et profanes. Grâce à votre munificence, la fontaine de la science nous est ouverte à perpétuité et ses eaux vives répandront une douce fraîcheur dans notre petit jardin et y feront éclore les fleurs et mûrir les fruits les plus variés, et les générations d'élèves qui se succéderont dans cette maison béniront à jamais votre mémoire.

En cette circonstance solennelle qui réunit autour de votre personne vénérée de si hauts dignitaires ecclésiastiques et un si grand nombre d'anciens élèves du Séminaire, prêtres et laïques, permettez-nous, Monseigneur, de vous offrir nos félicitations empressées et nos vœux sincères. Laissez-nous vous féliciter d'avoir parcouru d'un pas si léger les cinq lustres de votre carrière épiscopale et souhaiter que vous puissiez atteindre d'une allure aussi ferme le sommet doré du cinquantième anniversaire de votre ordination sacerdotal

Au soir de sa vie, quand saint Vincent de Paul voyait déjà sa dernière heure toute proche, quelqu'un lui demanda jusqu'où il fallait pousser la charité? Et il répondit: "Jusqu'au sacrifice de tout." Nous voudrions pouvoir vous assurer, Monseigneur, que pour l'honneur de ce Séminaire et pour le bien de la jeunesse intéressante qui nous est confiée, nous sommes prêts à aller jusqu'au sacrifice de tout.

Réponse de Mgr l'Evêque à l'adresse du Séminaire

Monsieur le Supérieur,

Messieurs les directeurs et professeurs du Séminaire,

Vous avez très bien décrit le rôle et l'importance d'un Séminaire parmi les institutions diocésaines; vous avez voulu souligner ce que j'ai pu faire pour favoriser le développement matériel, intellectuel et spirituel de celui dont la Providence me confia la haute direction; puis vous m'exprimez les sentiments du personnel de cette maison à l'occasion de l'événement qui fait l'objet de ces solennités.

Vos félicitations et vos vœux, je les accepte; et je les reçois avec bonheur, parce que je sais qu'ils partent de cœurs sincères et animés des meilleurs sentiments à mon égard; je sais quelles sont vos œuvres, votre foi, votre charité, le dévouement que vous apportez à l'œuvre importante de l'éducation des jeunes gens: "*Novi opera tua, et fidem, et charitatem, et ministerium.*" Et tout cela met dans vos accents des vibrations qui les rendent d'autant plus propres à remuer les fibres de mon âme.

Mais, Monsieur le Supérieur, et vous tous, ses dignes et dévoués collaborateurs, cette voix qui parle par votre bouche, a déjà par elle-même des accents auxquels l'âme d'un évêque ne peut rester insensible; c'est la voix du Séminaire. Et pour bien comprendre ce que dit cette voix, il faut se souvenir de la place qu'un Séminaire diocésain occupe dans les préoccupations de l'Evêque.

Vous l'avez, Monsieur le Supérieur, comparé à un jardin qu'embellissent des fleurs parfumées, à une pépinière où croissent des plantes précieuses. Tout cela n'est pas moins vrai que poétique; mais le Séminaire, il est encore beaucoup plus que cela. En consacrant un évêque, l'Eglise lui assigne, dans l'ordre surnaturel, une épouse à laquelle il le lie par les liens d'une dilection dont on retrouve l'exemplaire dans l'amour que Jésus-Christ porte à son Eglise. Cette épouse, c'est l'Eglise particulière à laquelle il est lié, c'est son diocèse. Cette épouse, l'Evêque veut, suivant le langage d'un concile, lui mettre au front la couronne la plus précieuse qui lui convienne, celle des vertus ecclésiastiques dont chacune doit briller d'un éclat qui manifeste à tous sa souveraineté ; il veut la ceindre d'une ceinture éclatante qui révèle sa haute dignité: c'est celle que forme autour d'elle la chaîne de pieux ecclésiastiques qui en doivent être le plus riche ornement; il veut la doter d'une noble et glorieuse famille qui soit sa consolation pour le présent et son espérance pour l'avenir. Et pour s'assurer cette couronne, ces vertus, cette famille sainte, pour créer ces merveilles, l'Auteur de tout bien met à sa disposition son Séminaire: "*Deus gratiarum omnium dator bonique sator consilii, qui sic Ecclesiam nobis conjugatam, hactenus sterilem, habitare faciet in domo matrem filiorum lætantem.*"

Voilà le Séminaire dans le plan divin tel que manifesté par les décrets du Saint Concile de Trente. Il est la source de la vie, de la richesse spirituelle, de la force et de la beauté d'une Eglise. Et il faut bien pénétrer ces divines intentions pour comprendre la place que cette institution peut occuper dans l'âme de l'Evêque, les sollicitudes que peut lui causer le souci de tant de précieux intérêts dont le sort tient à la formation qui se donne dans le Séminaire.

Aussi, bien chers Messieurs, quand je me suis occupé d'assurer à votre maison les ressources matérielles qui donnent le pain quotidien, je ne faisais que remplir un devoir de ma charge pastorale; je m'acquittais d'un devoir du cœur comme le père de famille qui est prêt, au besoin, à se priver lui-même pour nourrir ses enfants, leur procurer le bien-être et assurer leur avenir. Quand je rappelais aux directeurs la gravité

de leur charge, aux séminaristes la sainteté de leur vocation et la nécessité de la formation aux vertus sacerdotales, — quand je m'efforçais de donner aux uns et aux autres les encouragements propres à les soutenir dans leur tâche et à rendre plus efficace la formation intellectuelle, morale et sacerdotale, je m'y appliquais avec d'autant plus de cœur, que j'entrevoyais, au-delà des bornes du Séminaire, l'étendue plus vaste du champ que le Seigneur avait confié à ma sollicitude, le froment qui levait, les moissons qui mûrissaient, les greniers qui s'élargissaient, les enfants qui demandaient du pain et réclamaient des pasteurs qui pourraient le leur rompre.

Si à l'époque de ma vie où j'aurais besoin plutôt de repos que d'émotions, j'ai consenti à ces grandioses démonstrations organisées autour de ma personne, si je me suis soumis à subir le feu brûlant des encensoirs que vous balancez devant moi, c'est que votre généreux élan, allant à la rencontre du mien, dissimulait habilement tous ses motifs sous une considération que l'on savait devoir l'emporter sur toutes mes résistances. Il s'agissait de compléter l'organisation formelle du Séminaire en lui fournissant le moyen de perfectionner la formation de ses professeurs, et d'établir une source intarissable à laquelle le Séminaire pourrait puiser pour donner à son personnel enseignant la supériorité que l'Eglise est en droit d'attendre de ceux qui doivent être la lumière du monde.

Ecrivant aux évêques de France, Léon XIII disait: "Il est d'un intérêt souverain pour maintenir l'influence du clergé sur la société, qu'il compte dans ses rangs un assez grand nombre de prêtres ne le cédant en rien pour la science aux maîtres que l'Etat forme pour ses lycées et ses universités." S'ils n'ont pas à lutter contre les maîtres du haut enseignement d'Etat qui n'existe pas dans notre pays, nos collèges ont l'obligation d'honneur, aussi bien que de conscience, de conserver à leur enseignement un tel prestige, de donner à la formation de leurs élèves un tel caractère de solidité et d'efficacité, que personne ne puisse trouver un motif fondé de leur opposer un enseignement laïque, et que nos ennemis rougissent de n'y trouver rien à reprendre: "*Et is, qui ex adverso est, vereatur nihil habens malum dicere de nobis.*"

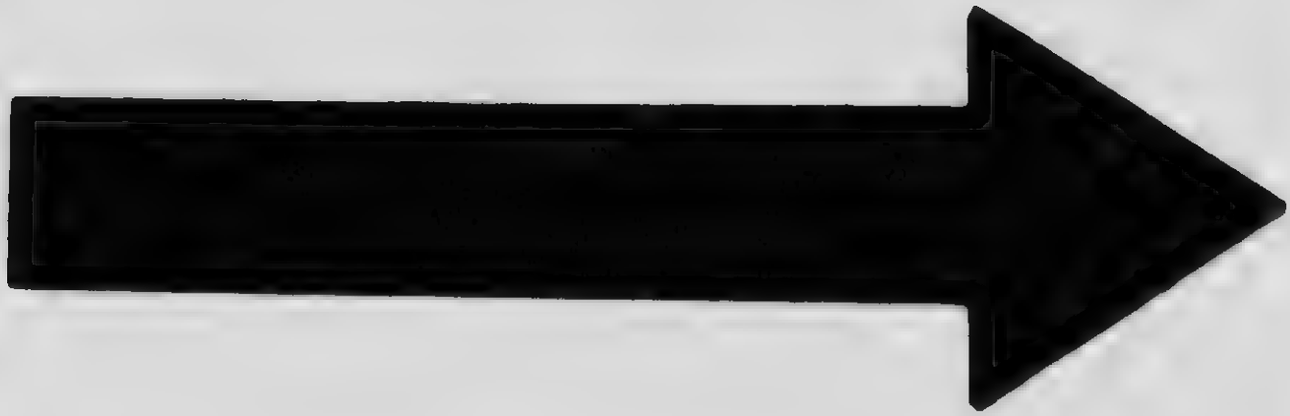

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No 2)

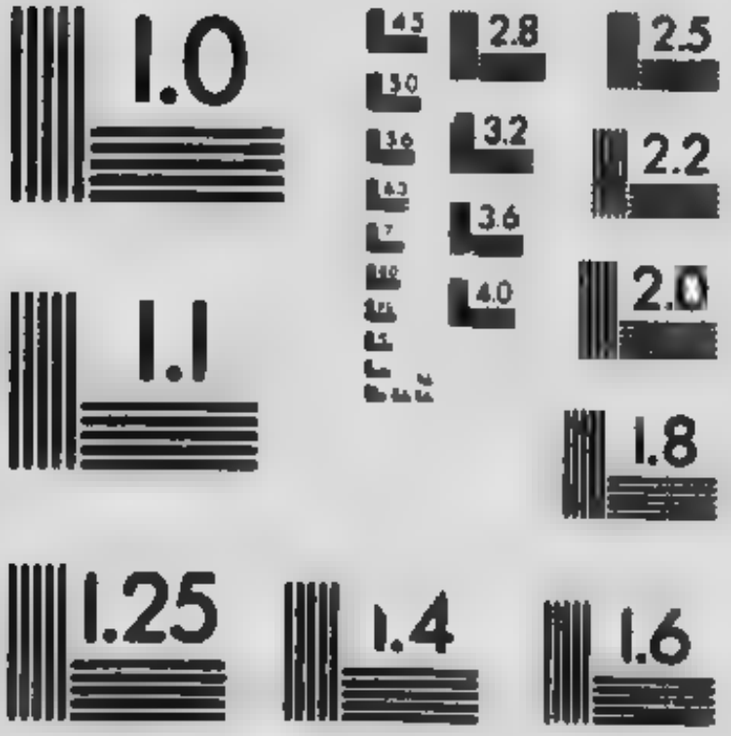

APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 Fax

Messieurs, les chefs-d'œuvre de Raphaël, de Michel-Ange et des autres grands maîtres, ne sont pas signés: la perfection du travail, le ton de l'œuvre, le caractère génial qu'y a imprimé le pinceau ou le ciseau de l'artiste, ne laissent au connaisseur aucune possibilité d'en méconnaître l'auteur. Quand le jeune homme catholique sort de nos mains, il doit aussi porter à sa face le caractère du chef-d'œuvre qu'est l'éducation donnée par les maîtres de l'art sacerdotal; et, sans savoir d'où il vient, on doit pouvoir reconnaître dans le ton de sa conduite la main géniale de l'Eglise qui a buriné son âme.

Nous ne prendrons donc jamais assez de soins pour préparer ces artisans de l'éducation chrétienne et leur ouvrir la voie dans laquelle ils pourront viser à développer leurs aptitudes, jusqu'à ce plein épanouissement qui donne les artistes, en éducation comme dans toutes les branches où s'exerce l'activité humaine.

Voilà pourquoi, je suis heureux, en approchant du terme de ma carrière, de couronner ce que j'ai pu faire pour le Séminaire, en ouvrant cette voie, grâce aux dons que la piété filiale du clergé, des églises et des communautés du diocèse ont si spontanément et si généreusement apportés pour honorer la vingt-cinquième année de mon épiscopat. Bénis soient qui m'ont fourni l'occasion de faire, avant de chanter mon "*Nunc dimittis*", une œuvre utile à l'avenir du personnel enseignant de mon Séminaire.

Monsieur le Supérieur, en vous remerciant des bons sentiments que vous m'exprimez au nom du Séminaire, je dois aussi vous témoigner ma reconnaissance pour le dévouement personnel, l'esprit de soumission et la cordialité dont vous avez toujours donné l'exemple à vos collaborateurs. Vous avez passé au Séminaire la très grande partie de ces vingt-cinq ans que vous honorez, et votre dévouement envers l'autorité aussi bien qu'à la cause que vous avez servie, ne s'est jamais lassé. Laissez votre évêque vous en remercier publiquement et vous rappeler, en terminant, ces paroles de nos Livres Saints: "*Qui erudiunt multos, quasi stellæ in perpetuas æternitates fulgebunt.*"

Article IV.—Le 5 mai. Messe pontificale. Sermon. Te Deum. Hommages des citoyens. Réponse.

Sous le coup des émotions de la veille, les fidèles emplissaient, le matin du 5, la cathédrale qui allait servir de théâtre à l'exécution de la partie la plus religieuse, et on peut le dire en toute vérité, la plus grandiose des fêtes jubilaires.

Intérieur de la Cathédrale
Le baldaquin

L'autel de cette église qui lui fut donnée pour épouse, est le rendez-vous naturel de l'évêque avec ses ouailles, lorsque

tous ensemble ils ont à louer et à remercier le Seigneur d'une longue et féconde union. Là, au milieu du déploiement des éloquentes cérémonies d'une messe pontificale, bercée et remuée par les harmonies rythmées de la musique sacrée, élevée par la contemplation de l'invisible au-delà dont chaque partie de l'architecture est un symbole, chaque décoration un reflet, chacune des inscriptions une voix, chaque chant un langage, chaque note une vibration, l'âme est mieux disposée à comprendre les raisons de tout ce déploiement de magnificence autour d'un vingt-cinquième anniversaire d'épiscopat. Sous le regard du Dieu de l'Eucharistie, aux pieds duquel vont finir tous ces hommages, on peut comprendre mieux l'ingénieuse et miséricordieuse Bonté qui, voulant confier la continuation de son œuvre divine à des hommes pétris de la même boue que nous, les a élevés au-dessus de nous par des dons d'une nature telle, que ces hommes prennent à nos yeux une stature qui nous impressionne par sa majesté, et qui nous fait ployer les genoux par la force du respect qu'elle inspire.

Ailleurs les démonstrations parlent aux sens, émeuvent la sensibilité pour charmer; ici tout remue l'âme pour l'élever et la rendre meilleure. L'émotion provoquée par une cérémonie religieuse rectifie le jugement en remettant à l'esprit la notion plus exacte des choses, et suscite les sentiments les plus exquis qui sommeillent au fond du cœur, sentiments qui semblent parfois ne pas exister parce que la banalité ordinaire de la vie ne leur fournit pas l'occasion de se manifester.

Aussi les organisateurs de la partie religieuse d'une fête de ce genre s'appliquent-ils ordinairement à mettre en œuvre tout ce qui peut captiver les sens de l'homme pour atteindre l'âme dans toutes ses parties, l'éclairer, l'impressionner et l'élever jusqu'à Dieu. C'est ce qui explique le soin délicat et attentif avec lequel avait été préparée la scène à laquelle nous allions assister à cette heure.

Dans cette cathédrale agrandie et restaurée par ses soins, l'évêque jubilaire pouvait avec honneur inviter son Eminentissime Métropolitain et ses frères dans l'épiscopat, à venir

se joindre à la famille diocésaine pour offrir à Dieu le sacrifice de louange, au soir de ses vingt-cinq années d'épiscopat.

Les décorations qu'on avait suspendues sous les arceaux gothiques étaient simples mais d'un goût sûr. On voyait partout briller le chiffre 25 qui servait d'attache aux tentures; les inscriptions les plus variées traduisaient les sentiments de cette foule en jubilation qui voulait acclamer le dévouement de son pasteur, dire ses mérites, chanter sa joie et formuler ses vœux: *Ponit animam pro ovibus.—Réjouissons-nous et tressaillons d'allégresse en ce jour.—Gloria filiorum patres eorum.—Ecce sic benedicetur homo qui timet Dominum.—Pastor bonus in populo.—Vivat !—Te Deum laudamus.* Au-dessus du trône occupé par Son Eminence se détachait l'acclamation suivante: *Tu bonorificentia populi nostri.*

Jamais la cathédrale de Rimouski n'a offert un spectacle comparable à celui qu'il nous fut donné de contempler ce jour-là. Pendant que le jubilaire au faldistoire et à l'autel célébrait le Saint Sacrifice, assité de trois anciens du Chapitre, le Cardinal occupait le trône épiscopal. Au sanctuaire, sur une double rangée de fauteuils, deux archevêques, dix évêques, un prélat représentant d'évêque; la même ligne se complétait par les membres du Chapitre de la cathédrale parés de la chasuble ou de la dalmatique; dans les stalles, les vicaires généraux, les prélats et les chanoines étrangers, chacun avec l'habit de son ordre; les supérieurs de collèges, les provinciaux des ordres religieux ou leurs représentants et un certain nombre de prêtres placés suivant leur rang pour remplir toutes les places disponibles; au bas-chœur trois rangées de sièges étaient occupées par le reste du clergé en surplis; le reste de l'espace était rempli par les maires de la ville et de la paroisse et les officiers d'honneur des comités.

Ceux qui furent en mesure de jouir de la vue d'ensemble présentée par cette auguste assemblée, n'oublieront pas l'impression profonde qui leur en est restée.

A l'orgue tenu par M. Edgard Beaulieu, le chœur des élèves du Petit Séminaire, sous la direction de M. l'abbé Forest, exécuta avec une perfection remarquable la messe

à trois voix de A. Diérix, accompagné en même temps par le septuor à cordes du Cercle Philharmonique Haydn.

A l'offertoire le septuor a délicieusement rendu la "Rêverie de Fauconnier." L'organiste exécuta comme marche d'entrée la seconde "Marche Pontificale" de M. Gustave Gagnon, et, en sortie, la "Marche romaine" de Gounod.

Il fallait une voix pour exprimer tous ces sentiments qui depuis la veille remuaient l'âme de l'église rimouskoise. Monseigneur P.-E. Roy, qu'on aime toujours entendre parce que toujours il sait exprimer de fortes pensées en les revêtant d'expressions claires, précises, énergiques et vibrantes, sut encore ici trouver la note juste et la rendre avec l'éclat que réclamait la circonstance. Après avoir peint dans un tableau raccourci mais vivant, les démonstrations de notre joie, il en établit les justes causes, et son âme d'apôtre social sut en tirer les fortes leçons qui nous en feront conserver les fruits. Lisons plutôt.

Sermon de S. G. Mgr P.-E. Roy

Beatus populus
Qui scit jubilationem
(Ps. 88, 16)
Bienbeureux le peuple
qui sait se réjouir.

Mes chers frères,

Qui peut douter que vous soyez ce peuple heureux dont parle le Psalmiste? Depuis hier les acclamations de votre joie éveillent tous les échos d'alentour, et montent, chaudes et vibrantes, de tous vos cœurs. Cette joie, elle rayonnait hier sur les figures et mettait comme une auréole aux

fronts, dans cette multitude qui se pressait autour de son évêque pour accueillir notre vénéré Cardinal; nous la sentons flotter dans l'air aux plis ondoyants de vos drapeaux et de vos oriflammes; vous l'aviez écrite, en lettres d'amour, sur les murs de vos maisons publiques et de vos demeures privées; elle avait même emprunté aux chiffres leur éloquence sobre mais significative en posant partout ce nombre "25" qui chante à nos yeux comme un poème évocateur de glorieux souvenirs. Et puis, dans cette superbe cathédrale, aux salons l'évêché, elle prenait, sur des lèvres autorisées, des accents d'une poignante émotion et d'une touchante sincérité.

Hier soir, ayant épuisé les ressources de la parole, elle s'exaltait dans les ravissantes harmonies de la musique.

Enfin, ce matin, la voici, votre joie, au solennel rendez-vous de Dieu. Elle vient s'épanouir au pied de cet autel. Ayant dit à la terre tout ce qu'elle avait à lui dire, c'est au Ciel qu'elle veut parler, c'est à la prière qu'elle va confier ses débordantes émotions.

Et toutes ces joies se donnent ici rendez-vous; elles s'épanouissent devant cet autel. Dans un instant elles palpiteront dans le cœur de Jésus, devenu hostie ; elles prendront, au calice, la voix du sang de l'Agneau, pour parfaire leur signification, se consommer en une suprême action de grâces: *calicem salutaris accipiam.*

Que peut ajouter ma voix à toutes celles qui mêlent aujourd'hui leurs accents à vos fêtes joyeuses?

Je me contenterai de commenter brièvement, en vous l'appliquant, la parole du Psalmiste: " Heureux le peuple qui sait se réjouir!"

Quelles sont les jouissances qui peuvent ainsi faire les peuples heureux?

Ce sont celles qu'inspirent de justes motifs, et qui portent des fruits salutaires.

Quelles sont les causes de votre joie? Quels peuvent en être les fruits?

En répondant à ces deux questions, nous verrons pourquoi et comment vous méritez qu'on vous applique la parole du Psalmiste: *Beatus populus qui scit jubilationem.*

I

CAUSES DE VOTRE JOIE

1.—*Longue vie.*—Votre joie a pour première cause le divin bienfait d'une vie qui vous est chère, et qui se prolonge sous l'effusion des bénédictions célestes.

La vie est un don de Dieu, et la plénitude des années est une grâce où se manifestent les desseins de sa miséricorde. Cela est particulièrement vrai de toute vie chrétienne qui, en se prolongeant, s'emplit d'éternité par les vertus qui s'y épanouissent et par les mérites qui s'y accumulent.

Cela est vrai surtout des vies sacerdotales par où se continuent et se multiplient parmi les hommes les bienfaits de la rédemption. Les journées de prêtres, par la messe qui en illumine l'aurore, par l'office divin qui en féconde presque toutes les heures, par le ministère qui en consacre tous les instants au salut des hommes et à la gloire de Dieu, de telles journées sont souverainement bienfaisantes. Et quand Dieu les fait revenir nombreuses sur cette pauvre terre souillée de tant de larmes, il convient de s'en montrer reconnaissant.

L'Eglise sait tout le prix qu'il faut attacher à de telles vies. Aussi le premier souhait qu'elle voit sur les lèvres de l'Evêque, quand il a reçu la plénitude du sacerdoce, est celui de nombreuses années: *ad multos annos.*

Ce souhait, il s'est réalisé pour le Pasteur zélé qui depuis vingt-cinq ans gouverne l'Eglise de Rimouski. Dieu lui a accordé la plénitude des années. Quarante-sept ans de prêtrise, vingt-cinq ans d'épiscopat: voilà pour l'Eglise et pour ce diocèse en particulier un don magnifique. Quand on sait de quels labeurs furent remplies ces années, par quels sacrifices elles furent fécondées; quand on songe à la piété si édifiante, si vraiment sacerdotale, qui les pénétra toutes de son parfum; quand on se rappelle le dévouement qui les consacra toutes au bien du diocèse et au service de l'Eglise: on comprend pourquoi la reconnaissance chante aujourd'hui son beau cantique dans tous les cœurs et sur toutes les lèvres; et l'on

se dit que votre joie est de celles qui font les peuples heureux: *Beatus populus qui scit jubilationem.*

2. *Règne fécond.*—Votre joie trouve un autre motif dans la fécondité bienfaisante de l'administration épiscopale, dont vous célébrez le jubilé d'argent.

Il y aura bientôt un demi-siècle que votre diocèse fut séparé de Québec. Quels développements merveilleux se sont accomplis depuis cette époque!

Certes, il convient de rendre ici hommage à la mémoire du regretté Mgr Langevin, qui pendant vingt-trois ans, travailla avec une constance héroïque, parmi de très graves difficultés, à organiser ce diocèse. Rimouski sait et n'oubliera jamais ce qu'il doit à ce prélat, dont la science, la piété, l'esprit de discipline et l'attachement au siège de Pierre, ont marqué cette église naissante d'une empreinte ineffaçable.

Il était réservé à son successeur de voir le champ donner sa moisson. Ce devait être sa tâche et son mérite de favoriser et d'orienter l'accroissement de cette église jeune et vigoureuse, de l'établir solidement dans ses cadres, de la munir de tous les organes nécessaires à sa vie plus active et plus large.

Aussi bien, votre diocèse a fait, pendant ces vingt-cinq ans, des pas de géant dans la voie du progrès. L'agriculteur et l'industriel en ont en quelque sorte renouvelé l'aspect. Vos grandes forêts se sont peuplées de clochers; des villages prospères ont surgi au fond de vos riches vallées; la péninsule vaste et pittoresque qui ne livrait que ses rivages aux chercheurs de poissons et qui se drapait avec mystère dans sa robe sombre de forêts, livre maintenant les secrets et les trésors de sa terre féconde, l'église de Rimouski y pose et y développe déjà les assises d'un diocèse futur.

Et dans cette église aux accroissements rapides, la vie circule, intense et bien ordonnée, grâce à un clergé pieux, zélé, travailleur et entreprenant; grâce à une organisation paroissiale qui se fortifie tous les jours, la foi catholique s'y épanouit en œuvres utiles et prospères. Avec ses 126,000 fidèles, ses 125 paroisses et missions, et ses 150 prêtres; avec son Petit Séminaire, son Ecole normale, ses couvents et ses académies;

avec ses institutions de charité, Rimouski occupe un rang d'honneur parmi les églises diocésaines de notre pays.

Notre souvenir ému embrasse aujourd'hui cette superbe floraison de vie catholique; il se fixe avec reconnaissance sur celui qui fut le gardien de ce champ fécond, qui le cultiva d'une main si ferme et si diligente et y fit croître et murir ces beaux fruits.

Maintenir l'ordre dans ce progrès, fondre ensemble dans une féconde unité toutes ces forces nouvelles, diriger sûrement vers le but cette marche rapide en avant, garder l'équilibre dans cette ascension,conduire adroitement à travers des écueils encore à fleur d'eau, ce vaisseau que poussait un grand vent: telles furent, Monseigneur, les tâches utiles et délicates que la Providence vous confia.

Pour les avoir accomplies avec courage, avec sagesse, avec bonheur, vous avez bien mérité de Dieu, de l'Eglise et de vos diocésains.

C'est pour reconnaître ce mérite que tout le peuple se lève aujourd'hui et exprime sa gratitude dans les pieuses acclamations d'un jubilé. Et certes, le motif est honorable et bien propre à rendre heureux le peuple qui se réjouit ainsi: *Beatus populus qui scit jubilationem.*

II

FRUITS DE VOTRE JOIE

Et pour que ce bonheur soit complet, il faut que votre joie porte des fruits salutaires. Pour goûter ces fruits, retenez bien la grande leçon que vous donne le jubilé de votre évêque.

Ces fêtes vous remettent une fois de plus en face de l'Eglise de Dieu; elles dressent sous vos yeux, comme en un vivant tableau, son action bienfaisante dans le monde. C'est elle, l'Eglise, que vous avez vue à l'œuvre, ici, pendant ce quart de siècle.

C'est elle qui a exercé sur vos âmes sa merveilleuse puissance civilisatrice; c'est elle qui a mis dans les institutions dont

vous êtes justement fiers un principe de force et un germe d'immortalité. Sans elle, rien de ce qui s'est fait n'aurait pu être fait.

Donc, au-dessus des hommes qui passent, saluez l'Eglise qui ne passe pas. Et dans ce salut, mettez, non pas seulement une admiration stérile, et des émotions passagères, mais aussi et surtout une intelligence plus claire de ce qu'est cette Eglise divine, et une volonté plus résolue de servir ses desseins apostoliques, de respecter, et, au besoin de défendre ses droits sacrés.

L'Eglise, parce qu'elle possède seule toute la vérité, peut seule guider les hommes par les droits chemins. Elle est la seule force civilisatrice qu'il y ait dans le monde. Les nations qui naissent et grandissent en dehors de son influence, restent assises à l'ombre de la mort.

Sans doute, elles peuvent atteindre la prospérité matérielle, pousser en orgueil, éblouir le monde par des surfaces étincelantes. Mais si vous déchirez ces enveloppes fragiles vous mettez à nu des extravagances et des erreurs qui stupéfient, des laideurs morales et des raffinements de fanatisme qui font peur. Nous n'avons pas à aller très loin ni à remonter très haut dans l'histoire pour en trouver des exemples frappants.

Bénissons le Seigneur des nations qui a fait naître la nôtre dans le sein de l'Eglise, et qui l'a fait croître sous son influence bienfaisante. Il est possible que, malgré cela, ou plutôt à cause de cela, nous ayons marché moins vite sur la route de certains progrès. Quand on ne se préoccupe de développer chez l'homme que les dons et les instincts de la nature; quand on n'a d'autre souci que de lui mettre au cœur des désirs vulgaires et de borner ses aspirations aux confins étroits de la vie présente, on est certainement plus à l'aise pour faire fortune. Seulement, au lieu de civiliser l'homme, on l'abrutit. Au lieu de le faire tendre avec effort vers les hauteurs, on le laisse doucement glisser sur les pentes. La course est plus rapide, mais c'est la course à l'abime.

N'ambitionnons pas ces progrès trompeurs. Laissons plutôt l'Eglise nous façonner lentement, mais sûrement, des cœurs purs et des âmes fortes. C'est une admirable maîtresse

de vérité et de vertu. Seule elle peut donner aux sociétés comme aux individus l'éducation complète, qui développe dans l'ordre et l'harmonie la double vie naturelle et surnaturelle.

Pour résumer pratiquement la leçon et recueillir les fruits de ce jubilé, prenez la résolution d'aimer véritablement cette sainte Eglise de Dieu.

Aimez-la dans son enseignement d'abord, puisque c'est sa mission essentielle de donner la vérité au monde. Ses titres à remplir une telle mission n'ont plus besoin d'être établis: ils portent la signature même de Jésus-Christ, attestée par d'irrécusables témoignages. Votre devoir est donc d'accepter avec une entière confiance son enseignement. Le discuter est une folie téméraire; le contredire est un attentat sacrilège. Tenez-vous en garde contre les révoltes orgueilleuses du libre examen, et contre les divagations de la critique soi-disant indépendante. Pour mettre votre foi en sécurité, appuyez-la toujours sur la parole de J.-C. qui ne passe pas.

Aimez l'Eglise dans sa hiérarchie, dans ceux qui exercent sur la terre sa divine autorité. Joignez ainsi au devoir de la foi, celui de l'obéissance. Souvenez-vous qu'il n'y a pas d'autre voie pour aller au Ciel. On y marche en observant les commandements de Dieu, gardés et interprétés par l'Eglise. Souvenez-vous encore que la terre est un champ de bataille, l'Eglise une organisation militante et le chrétien un soldat. Or le succès des armes repose surtout sur la discipline des armées. Soldats de J.-C. sur ce champ de bataille où se décide le salut des âmes, les chefs qui vous commandent sont sûrs de la victoire s'ils peuvent compter sur votre obéissance. Que votre mot d'ordre soit donc: A la victoire par l'obéissance: *vir obediens loquetur victorias*!

Enfin aimez l'Eglise dans ses œuvres. Œuvres de formation intellectuelle, œuvres de formation morale et religieuse, œuvres de charité, toutes s'imposent à votre attention et réclament votre généreuse et constante coopération. On n'est pas catholique quand on vit en marge des œuvres de l'Eglise; on est ennemi du Christ et traître à sa foi, quand on

met des entraves à ces œuvres par où l'Eglise étend et affermit le signe de son divin Maître.

Voilà, mes frères, les conseils et les résolutions que suggère ce jubilé. Mettez-les en pratique, et vos fêtes joyeuses auront porté des fruits salutaires. Alors votre joie aura toutes les conditions voulues pour être dans l'ordre et pour contribuer à votre bonheur. *Beatus*

Maintenant, Monseigneur, remontez à l'autel pour offrir l'hostie de louange et le calice d'action de grâce. Nos prières et nos vœux vous y accompagneront. Avec vous nous remercierons Dieu des grâces qu'il a versées sur votre épiscopat; pour vous, nous demanderons une longue et heureuse vieillesse en attendant la récompense du bon et fidèle serviteur. Ainsi-soit-il.

A la suite de la messe chantée par notre vénérable évêque, avec une vigueur qui surprend ses illustres collègues et bien d'autres, le *Te Deum* retentit sous les voûtes de la cathédrale, chanté par des milliers de voix qui vibraient à l'unisson dans un même sentiment de joie et de reconnaissance.

Puis, Monseigneur l'évêque ayant déposé les ornements pontificaux et revêtu la *cappa*, s'avança au bas du sanctuaire pour recevoir les hommages des citoyens. Monsieur l'avocat A. Tessier, député du comté de Rimouski à la législature, et maire de la municipalité rurale de Rimouski, avait été prié par M. le maire de la ville, de le remplacer dans cette circonstance. Son adresse et la manière dont elle fut lue produisirent la meilleure et la plus favorable impression.

Monseigneur le jubilaire étonna une fois de plus l'illustre assemblée par sa réponse donnée sur un ton ferme quoique visiblement ému, où l'on sentait passer l'âme du père de famille qui, arrivant au terme de sa course, jette un regard serein sur une vie pleine et sans reproche, souligne et apprécie la confiance et la délicatesse dont il a été l'objet de la part de sa famille, montre à ses enfants l'héritage qu'il leur laisse et

leur précise ce qu'ils devront faire quand il ne sera plus là pour diriger et encourager leurs travaux. Voici l'adresse et la réponse.

Adresse présentée au nom des citoyens de Rimouski, par M. Aug.-M. Tessier.

A Sa Grandeur,

Monseigneur André-Albert Blais,

Evêque de St-Germain de Rimouski.

Monseigneur:

Le 21 mai 1890 marque une date mémorable dans l'histoire de la bonne petite ville de Rimouski. Elle avait ce jour-là un air de fête, ses édifices étaient pavoisés, des drapeaux partout se déployaient à la brise et les cloches sonnaient à toute volée: on fêtait en effet l'arrivée du nouvel évêque auxiliaire du diocèse de Rimouski.

Cet homme, au devant duquel la population entière de la ville s'était portée, les autorités religieuses et civiles en tête, et qu'elle avait escorté jusqu'en cette même cathédrale pour lui souhaiter la bienvenue et lui présenter ses hommages, c'était vous, Monseigneur.

Bien que n'y étant venu qu'à de rares intervalles, vous n'étiez pourtant pas un inconnu en cette ville.

Votre réputation vous y avait précédé et expliquait la satisfaction et la joie qu'avait causées la nouvelle de votre nomination, et le concours empressé de tous les citoyens.

C'est que l'éclat de vos vertus et de vos talents avait rayonné jusqu'ici; on avait entendu louer votre haute intelligence, votre charité ardente et votre fermeté de caractère s'alliant à l'affabilité et à la distinction des manières et on n'ignorait pas que toutes ces qualités s'étaient déjà révélées dans les fonctions importantes que vous aviez remplies: professeur à l'Université Laval, directeur du pensionnat.

Vous y aviez réalisé les espérances que de fortes et brillantes études avaient fait reposer en vous, et votre élévation

sur le siège épiscopal de Rimouski était comme le digne couronnement d'une vie déjà si féconde et bien remplie.

D'ailleurs, Monseigneur, on apprit bien vite, non seulement dans votre ville épiscopale, mais dans toute l'étendue de votre diocèse, à apprécier et à bénir le choix qu'avait fait en cette circonstance le Souverain Pontife et à saluer en vous le digne successeur du premier évêque de Rimouski.

Il y a trois actes du Gouvernement chrétien: éclairer, soutenir et combattre. Eclairer les aveugles, soutenir les faibles, combattre les ennemis. Ces paroles du grand orateur de Notre-Dame trouvent ici leur application parfaite, et votre rôle, Monseigneur, depuis que vous êtes devenu le premier pasteur de ce diocèse, se résume tout entier dans ces trois mots.

Vous avez, depuis ce temps, été intimement lié à l'histoire de la ville de Rimouski et de tout le diocèse. Votre épiscopat a été fécond. On en rencontre partout les preuves multiples et manifestes, on se heurte à chaque pas à votre œuvre bienfaitrice.

Chargée d'un immense diocèse, votre âme d'apôtre y a trouvé un aliment à son zèle; son organisation et le soin des âmes ont fait briller les vertus de l'évêque.

Durant ces années de votre épiscopat, de nombreuses paroisses, maintenant florissantes, ont été érigées en divers points de votre diocèse; des temples, des maisons d'école, des couvents ont surgi du sol chrétien comme une moisson abondante et le nombre de vos ouailles s'est accru d'une façon inespérée.

Et sans sortir même des limites de votre ville épiscopale, nous y trouvons les traces impérissables de votre bienfaisante administration.

Cette cathédrale agrandie, embellie, où les pompes et la splendeur du culte se déploient dans un cadre harmonieux et digne d'elles, où le peuple des fidèles vous voit avec joie prendre place sur ce trône, au milieu de votre dévoué clergé, et aime à prier pour vous.

Cette Ecole normale, ces couvents, ce palais épiscopal qui domine les hauteurs de notre ville comme une citadelle et un phare: une citadelle d'où vous dirigez votre peuple et le défendez au besoin contre l'invasion des doctrines subversives de

l'ordre et de la morale par ces mandements et ces lettres pastorales qui vous feront vivre longtemps dans la mémoire de vos ouailles; un phare d'où vous l'éclairez et veillez sur lui.

Mais il est une œuvre à laquelle vous êtes surtout attaché et qui vous est chère: j'ai nommé le Séminaire de Rimouski. Il a été l'objet de votre sollicitude et de vos préoccupations et nous savons tous que vous lui avez donné le meilleur de vous-même et quelle place il occupe dans votre cœur. Vous en avez confié la direction à des hommes d'élite, grands cœurs et savants distingués.

Aussi, combien grande doit être votre joie et quelle récompense de vos labeurs de voir l'élan vigoureux qu'ils ont imprimé à cette maison, son développement, ses résultats féconds; comme elle est solide et stable! Foyer de science, flambeau ardent, phare lumineux qui dissipe les nuages et éclaire la nuit des intelligences, d'où sont sortis tant de saints prêtres et de bons citoyens.

Ce sont là des monuments qui témoignent de votre influence vivace et bienfaisante parmi nous. Ils durent, ils vivent, ils dureront et vivront. C'est une force, une force spirituelle, morale, qui se transmettra à travers les générations successives avec votre nom et le culte de votre mémoire.

Mais, Monseigneur, il est bien d'autres œuvres que celles de granit et de bronze. C'est l'influence moralisatrice et bienfaisante exercée, les labeurs de chaque jour pour pourvoir aux besoins de toutes sortes de votre troupeau et réaliser complètement le type admirable de l'évêque à la fois père spirituel, protecteur et soutien de ses ouailles; c'est le fardeau épiscopal, *sarcina episcopatus*, pour employer l'expression du grand évêque d'Hippone, porté avec énergie et constance. C'est là, Monseigneur, le monument que vous avez élevé et qui rendra votre nom impérissable.

Un tel monument est plus durable et plus solide que l'airain, puisqu'il a sa base et ses assises dans la vénération, l'amour et l'attachement de votre peuple.

Et c'est pourquoi, dès à présent, après vos vingt-cinq années d'épiscopat, si bien remplies, vous pouvez redire avec vérité

ces mots du vieil Horace: *exegi monumentum ære perennius.* J'ai achevé un monument plus durable que l'airain.

Oui, Monseigneur, il y a vingt-cinq ans vous faisiez votre entrée solennelle dans votre ville épiscopale.

Aujourd'hui comme alors, la ville est encore en fête. C'est le même peuple qui se presse recueilli dans cette enceinte, c'est la même cathédrale, c'est le même clergé dévoué qui vous entoure et au milieu duquel brille d'un éclat tout spécial le vénérable et bien aimé Prince de l'Eglise qui vous honore de sa présence, ce sont encore les autorités civiles, religieuses, municipales qui rivalisent d'empressement pour vous offrir leurs vœux et leurs souhaits: heureuse union de tous ces pouvoirs dans un même but et une même pensée et heureux pays qui peut voir le spectacle de cette union et de cet accord.

Ce sont les mêmes chants d'allégresse qui viennent de prendre leur vol et planent encore aux voûtes de cette cathédrale, ce sont les mêmes prières adressées au même Dieu et demandant de conserver encore durant de longues années à l'amour et à la vénération de son peuple le Pasteur qui le gouverne depuis un quart de siècle.

Ces prières et ces actions de grâces, Monseigneur, je n'en suis que le faible écho, elles sortent de toutes les bouches, elles sont dans tous les cœurs. *Te Deum laudamus.* Nous vous louons Seigneur, de nous avoir donné ce prélat dont nous celébrons aujourd'hui la fête, de nous l'avoir conservé, et nous vous prions de nous le garder encore pendant de nombreuses années.

Nous nous plaisons à vous formuler et à vous redire, Monseigneur, après bien d'autres, ces vœux et ces souhaits, car ils expriment notre consolation dans le présent et notre espérance pour l'avenir. *Te Deum laudamus.*

———

Réponse de Mgr l'Evêque à l'adresse des citoyens.

Monsieur le Maire,

Messieurs les Echevins,

Messieurs,

Après les hommages déjà présentés par mon clergé et le personnel de mon Séminaire, je n'en pouvais recevoir qui me fussent plus agréables que ceux qui me viennent de la ville à laquelle m'attachent les liens sacrés de l'épiscopat, et dans laquelle j'ai vécu ce quart de siècle dont vous voulez bien honorer le couronnement.

La ville épiscopale, en effet, bien chers Messieurs, est le centre, comme le cœur de cette Eglise particulière à laquelle est uni l'Evêque; il y établit son trône, et c'est de là que reçoit l'impulsion toute la sève surnaturelle qui, descendant du Père des lumières et passant par celui qui a la plénitude du sacerdoce, porte, par tout le diocèse, la vie divine qu'il a pouvoir et mission de faire circuler et parvenir jusqu'aux branches les plus éloignées.

Au jour de sa consécration épiscopale, l'Evêque reçoit le symbole de l'union intime qu'il contracte avec l'Eglise à laquelle il doit vouer une fidélité inviolable. "Recevez, dit le Pontife consécrateur, recevez cet anneau qui est le signe de la fidélité, afin que, orné d'une foi inviolable, vous gardiez saintement l'Eglise que Dieu vous donne pour épouse." C'est donc par le même lien sacré qui unit Jésus-Christ à son Eglise que l'Evêque est aussi uni à celle qui lui est assignée. Et en opérant son effet surnaturel, la parole sacramentelle a aussi le don de créer dans l'âme de l'élu les sentiments que réclame une telle alliance. Aussi, dès ce jour l'Evêque ne s'appartient-il plus. Ce n'est pas pour lui, mais pour les siens que Jésus-Christ lui livre la plénitude du sacerdoce. Ecoutez les sentiments du grand évêque que fut saint Paul: "Je donnerai très volontiers tout ce que j'ai et je me donnerai moi-même pour vos âmes,"—"Qui souffre sans que je souffre avec lui? Qui est scandalisé sans que j'aie ressenti la plus vive douleur?"

Si se sont là, mes bien chers messieurs, les sentiments que Dieu infuse dans l'âme de l'Evêque avec la grâce du sacrement de l'Ordre, comment votre évêque ne se serait-il pas intéressé à tout ce qui concerne ses ouailles, et particulièrement celles qui vivent le plus près de lui, à l'ombre même de sa houlette? Vos intérêts spirituels, je les ai désirés de toute l'ardeur de mon âme, ils ont été l'objet de mes prières ardentes et de mes recommandations réitérées. Aussi avec quel bonheur je constatai vos mouvements généreux de charité envers les pauvres et les infortunés, votre grande sympathie pour toutes les œuvres pieuses, votre empressement à suivre les exercices des retraites annuelles, le développement de votre dévotion envers le Sacré-Cœur, votre assiduité à la communion fréquente, vos luttes, dignes d'être signalées, en faveur de la Tempérance.

Aucun des progrès de votre ville ne m'a été indifférent. Vous voulez bien signaler la part que j'ai prise à l'agrandissement et à la restauration de la cathédrale; mais il me fait plaisir de reconnaître que dans cette initiative, j'ai rencontré chez les fabriciens et tous les contribuables, ceux de la paroisse rurale comme ceux de la ville, la plus bienveillante volonté et le plus loyal concours. Grâce à cette bonne entente entre le pasteur et les fidèles, vous pouvez vous glorifier d'avoir aujourd'hui une église digne, par l'ampleur de son vaisseau, la régularité de ses lignes et l'imposante harmonie de son ensemble, d'occuper la place prépondérante qui lui convient dans le diocèse; elle mérite d'être le théâtre du déploiement de solennités qui se déroulent aujourd'hui sous ses arceaux, [illegible]rés de la présence de l'Eminentissime Métropolitain et de [illegible]om[illegible]eux frères, prélats et autres personnages distingués, qui font une couronne d'honneur autour de mon humble personne.

Depuis vingt-cinq ans, notre ville a grandi. Tout progrès qui procède du déploiement des légitimes aspirations de l'homme, ou de nature à améliorer dans l'ordre sa condition morale, intellectuelle, physique ou sociale, est un progrès voulu de Dieu, un progrès que l'Eglise bénit, un progrès, par conséquent, qui ne peut être étranger à l'intérêt que l'Evêque porte au bien-être de tous ses enfants. J'ai été heureux de contribuer

à rehausser l'importance de notre ville par l'impulsion que j'ai tâché d'imprimer aux institutions religieuses qui l'ornent. Venant succéder au vénérable évêque qui fut l'organisateur de ce vaste diocèse, je m'appliquai à développer les œuvres qu'il avait commencées au prix de tant de fatigues, et à les compléter. Je me réjouis devant Dieu, qui donne l'accroissement aux œuvres de nos mains, de ce que, pendant ces vingt-cinq années, le Séminaire a pu sortir de cette phase laborieuse des épreuves, qui marque les commencements des œuvres entreprises pour la gloire de Dieu,—que l'humble réduit des Sœurs des Petites Ecoles ait cédé sa place au magnifique édifice des Sœurs du Saint-Rosaire,—que le monastère des Ursulines ait surgi sur les hauteurs de la ville, élevant dans ses murs discrets deux institutions qui font honneur à la ville et au diocèse,—qu'une communauté de Frères enseignants ait jeté entre nos murs les fondations d'une maison-mère qui sera une pépinière d'instituteurs religieux au service de mes diocésains, et que l'Hospice des Sœurs de la Charité ait pu sortir de ses cendres, revêtu de tout l'éclat que donne l'épreuve vertueusement supportée. Toutes ces institutions donnent à notre ville, biens chers Messieurs, un prestige dont vous savez apprécier toute l'importance et auquel vous avez contribué avec la bonne volonté que les circonstances réclamaient de vous.

D'autres œuvres restent encore à faire, dont j'ai dû me contenter de désirer l'exécution; un autre reprendra ces projets pour continuer cette marche du progrès qui ne doit jamais s'arrêter dans l'Eglise de Dieu; et vous serez là, j'aime à le présumer, pour favoriser ces œuvres du concours de votre sympathie et de votre bonne volonté.

Monsieur le Maire, vous faites une description vivante de la solennité et de la cordialité avec lesquelles la bonne ville de Rimouski reçut, il y a vingt-cinq ans, le coadjuteur qui venait prêter le concours de son travail aux forces épuisées de votre vénérable évêque d'alors. Un citoyen de cette ville interprétait en cette circonstance les sentiments dont ses concitoyens voulaient honorer mon arrivée au milieu d'eux, et formulait les vœux qui montaient de tous les cœurs. Depuis, vingt-cinq ans se sont écoulés; prenant la place qu'occupait

alors votre père, vous me présentez également les hommages de vos concitoyens, vous louez le bien que j'ai pu faire au milieu des miens pendant cette période, et vous me souhaitez encore une longue vie. Le rapprochement de ces deux étapes de ma carrière est de nature à m'émouvoir. Votre carrière à vous, vous a été tracée pendant cette période, elle est une ascension dans les services qu'un citoyen peut rendre à la société: "*Adspice et fac secundum exemplar.*" La mienne ne peut plus avoir les mêmes aspirations; le terme de mon labeur ne peut se prolonger pendant bien des années; mon épée s'est rouillée au service de cette Eglise que j'ai aimée, que j'ai voulu servir jusqu'à l'épuisement de toutes les forces que le bon Dieu m'a données. Et quand il plaira au Souverain Juge de me coucher dans ma tombe pour dormir mon dernier repos au milieu de mes enfants, j'emporterai dans mon âme le souvenir du respect, de la sympathie et de l'affection dont ils m'ont entouré.

En attendant, bien chers Messieurs, je vous remercie bien cordialement de vos belles démonstrations, de vos hommages, de vos vœux et de vos bonnes prières. Au milieu des soucis qui travaillent l'âme d'un evêque et dont le public ne se rend pas bien compte, c'est une grande consolation pour un pasteur de se sentir enveloppé de l'affection de ses enfants, de les voir communier aux mêmes sentiments. Que le bon Dieu, qui récompense dès ici-bas la piété filiale, vous rende en bénédictions les égards dont vous m'entourez aujourd'hui.

Laissez-moi en terminant, vous adresser ce souhait qu'adressait saint Paul à ses Corinthiens; "Mes enfants, soyez dans la joie, rendez-vous parfaits, soyez unis d'esprit et de cœur; vivez dans la paix: et le Dieu de paix et d'amour sera avec vous.... Que la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ, l'amour de Dieu et la communication du Saint-Esprit demeurent avec vous tous".

Article V.—Le banquet. Remerciements du jubilaire.

On ne conçoit guère une noce sans un festin qui réunisse autour d'une table hospitalière les enfants d'une même famille avec les hôtes d'honneur, cette noce fût-elle une noce d'argent épiscopale.

Cette coutume n'eût-elle jamais existé qu'il aurait fallu la créer dans cette circonstance, pour répondre à la disposition du cœur d'un jubilaire qui, toute sa vie, a semblé vouloir pr. - tiquer à la lettre ce conseil de saint Grégoire le Grand: "On ne doit pas se contenter d'inviter les voyageurs, il faut les entraîner en quelque sorte pour leur faire accepter l'hospitalité." S. Paul exige, comme condition d'un évêque, l'esprit d'hospitalité, et saint Pierre Chrysologue compare sa maison au bercail de Dieu où toutes les brebis trouvent une nourriture abondante.

Les organisateurs devaient trouver d'abord un *cœnaculu : grande, stratum*, où le maître pourrait satisfaire à ce besoin de son cœur en reunissant autour d'une table joyeuse la foule accourue pour honorer son glorieux anniversaire.

Dans toute la ville une seule salle offrait toutes les conditions requises pour une si solennelle agglomération. Les Sœurs du Saint-Rosaire avaient l'avantage de posséder ce cénacle qu'elles mirent à la disposition du comité avec l'empressement cordial qui a marqué tous leurs concours. Elles s'occupèrent aussi d'orner la salle avec goût. Au fond du réfectoire, dans la saillie qui laisse pénétrer une lumière abondante, était dressée, sur une estrade, la table d'honneur donnant place à une trentaine de convives. Des tables posées perpendiculairement à celles-ci contenaient deux cents couverts. Dans l'espace laissé libre entre les tables et la porte d'entrée, un septuor à cordes accompagné d'un piano, occupait,au milieu de l'entrain charmé des convives, la place que le jubilaire lui attribuait dans ses remerciements: "Un nombre de musiciens dans un festin est comme un cachet d'émeraude enchassé dans l'or." On exécuta entre autres la *Sérénade* de Titl, une *Marche militaire*, un *Moment musical* de Schubert,

Monastère des Sœurs du St-Rosaire, construit en 1907

la 5ème *Danse bongroise* de Brahms, et la *Marche de Carmen* de Bizet.

Près de son couvert, chaque convive avait le livret du menu. Un côté de la couverture portait le portrait du jubilaire, tel que pris à Rome vingt ans plus tôt pour servir de modèle au tableau qui figure au salon de l'évêché, dans la galerie des évêques de Rimouski. L'autre côté de la couverture était marqué de ses armes. Voici le menu préparé par les Sœurs de la Sainte-Famille

MENU

OLIVES - - - - - - - RADIS

—o—

CONSOMME A L'ITALIENNE

—o—

BOUCHEES AUX HUITRES

—o—

JAMBON GLACE

—o—

AGNEAU A LA MACEDOINE

—o—

DINDONNEAU A LA ROMAINE

HARICOTS VERTS AU BEURRE

—o—

POMMES DE TERRE A LA CREME ET RISSOLEES

—o—

SALADE DE SAISON

—o—

GELEE AUX FRUITS

—o—

PETITS FOURS FRAISES

—o—

GATEAUX ASSORTIS CHARLOTTE RUSSE

—o—

FRUITS CAFE

Tous les convives furent unanimes à rendre hommage au talent de ces bonnes Sœurs,dont l'une des attributions est de semer la bonne humeur dans les fraternelles agapes, par l'art avec lequel elles savent rendre l'hospitalité appétissante: *Ut vacarent epulis, gaudio atque conviviis.* Le service des tables si difficile avec une telle quantité de convives, fut exécuté par une quarantaine d'élèves du Séminaire en grande tenue, sous la direction de M. l'abbé Forest, avec une exactitude et un savoir-faire qui méritèrent les éloges de tout le monde.

A la fin du banquet Monseigneur le jubilaire adressa ses remerciements à l'assemblée dans les termes suivants:

Remerciements du jubilaire après le banquet

Eminence, Messeigneurs,

Révérends Messieurs, Chers Messieurs,

La journée est assez bien remplie depuis ce matin, pour que je ne la prolonge pas davantage sur l'après-midi. Toutefois, je vous prie de bien vouloir m'accorder votre indulgence pendant quelques instants, pour me permettre d'acquitter à votre égard le devoir sacré de la reconnaissance, auquel je ne puis me soustraire.

Cette reconnaissance, c'est à vous, d'abord, Eminence, que je dois l'exprimer, à vous qui avez eu la condescendante bonté de vous imposer un long voyage, entrepris avec l'intention d'honorer les jubilations de notre famille diocésaine. Votre présence est une faveur que je ne puis assez reconnaître, Eminence. En daignant agréer nos hommages respectueux et nos vœux fervents, en prenant part à nos démonstrations, en partageant nos fraternelles agapes, en ménageant à mes ouailles, le clergé et les fidèles, le plaisir et l'honneur de vous exprimer leurs sentiments de joie et de vénération, vous avez comblé les vœux du pasteur et des brebis. Votre Eminence, toujours si bonne, se console sans doute des fatigues que lui causent les sollicitations [illegible] ande famille canadienne, en pensant au bonheur qu' [illegible] ccure aux religieuses populations qui l'acclament, et a [illegible] somme des ambitions qu'Elle satisfait,

lorsqu'Elle se rend aux vives et pressantes instances dictées par leur foi et la piété de leur cœur.

Ces années dernières, un illustre et vénérable vieillard de plus de quatre-vingts ans, Mgr Baunard, disait avec les accents d'un cœur encore jeune: A notre âge nous n'avons que deux choses à faire: "fabriquer de la vertu pour nous et du bonheur pour les autres."

En rappelant cette touchante citation, je n'entends pas proclamer que nous sommes déjà vieux! Il nous reste encore des espaces à franchir pour atteindre le sommet privilégié que les Livres Saints assignent comme terme aux "potentats" de l'existence: *In potentatibus octoginta anni.* Votre Eminence, encore alerte, fidèle aux traditions de famille, et habituée aux sommets, saura sûrement dépasser ce point culminant, pour combler tous les vœux de tout le monde et les miens en particulier.

Je ne veux donc pas dire que nous sommes déjà ; mais, votre existence ayant déjà franchi plus des trois s d'un siècle, il est bien permis de constater qu'en attendan a vieillesse, vous vous occupez à "fabriquer" de la vertu po vous-même, en vous soumettant aux sollicitations des vôtres, et du bonheur pour les autres qui désirent, comme les bons Thessaloniciens de S. Paul, se réjouir de votre vue: *Abundantius festinavimus faciem vestram videre in multo desiderio.* Et maintenant, chacun de ceux qui ont été les témoins fortunés du spectacle que vous nous avez donné pendant ces solennités, rentrera chez soi heureux et content, et de tous on pourra dire avec vérité: *Et intuentes eum omnes qui sedebant in concilio, viderunt faciem ejus tanquam faciem angeli.*

Révérendissimes et vénérés Seigneurs, Archevêques et Evêques, l'empressement avec lequel vous avez répondu à l'invitation qui vous a été faite, m'honore et me réjouit très hautement, comme il honore et réjouit mon clergé, les fidèles de ma ville épiscopale et de tout le diocèse. Merci, merci.

A Sa Grandeur Monseigneur l'archevêque de Séleucie en particulier, le vibrant et docte prédicateur de la circonstance, je dois dire avec complaisance que son éloquence toujours lumineuse, nourrie, forte et pénétrante, a produit dans mon

âme des impressions aussi vives, aussi douces et aussi fécondes que sera profond et inoubliable le souvenir qu'en gardera mon cœur. Merci, merci, trois fois merci, Monseigneur.

Ainsi je goûte, je savoure tout ce qu'il y a d'incomparablement doux pour des frères de vivre ensemble, ne fût-ce que pour un bien court moment, surtout quand ces frères illustres et vénérés sont venus de loin, au prix des labeurs d'un long voyage, apporter le témoignage de leurs sympathies et mêler leurs voix à la mienne, pour chanter à Dieu, dans la jubilation, l'hymne solennelle de l'action de grâces. Le clergé et les fidèles de Rimouski, de concert avec leur évêque, vous sont donc très sensiblement reconnaissants d'avoir ainsi donné, par le concours de votre présence à la fête de ce jour, son majestueux éclat.

Dans cette assemblée, je salue encore avec bonheur des délégués d'évêque, des prélats distingués, le recteur de l'Université Laval, des supérieurs de séminaires et de collèges classiques, des principaux d'Ordres religieux, le supérieur de l'Institut de nos chers Frères de la Croix de Jésus, d'anciens compagnons d'étude, des amis recueillis le long de la route, tous représentant les différents degrés de la hiérarchie, ou rappelant les principales étapes de ma vie. L'hommage de leur gracieuse et bienveillante amitié jette au milieu de notre concert de famille, ces notes harmonieuses que nul ne peut apprécier plus agréablement que celui qui est l'objet de ce concert. Merci, merci à tous.

La famille laïque a pris aussi sa part de ces réjouissances, et j'en suis tout-à-fait réjoui. Le clergé ne forme pas une tribu à part, isolée. Tiré du peuple, notre clergé vit au milieu du peuple, pour lui, à sa disposition, à son service. Vous êtes donc, très chers Messieurs, notre raison d'être, vous êtes de la famille, et le père ne se serait pas senti le cœur aussi pleinement dilaté, si chacune des catégories des siens en Jésus-Christ, n'avait pu concourir à tresser la couronne d'honneur qui m'entoure aujourd'hui. Merci, merci.

Des membres estimés de la magistrature et des pouvoirs publics, le surintendant de l'Instruction publique, serviteur éclairé, actif et si dévoué à la cause éminente dont il a la solli-

citude, les autorités municipales de cette ville, ont bien voulu s'adjoindre à nous pour nous donner une idée concrète de cette belle et puissante union que la foi religieuse établit entre tous les rangs de la société humaine. Ce concours me fait du bien à l'âme, et en priant Dieu de vous bénir, je vous remercie tous et chacun, chers Messieurs.

Quant à vous, bien aimés collaborateurs, *gaudium meum, corona mea*, je veux que cette assemblée soit témoin des sentiments du reconnaissant attachement que je vous exprimais hier soir dans l'intimité. Je vous retrouve ici aujourd'hui, après vingt-cinq ans, avec le même dévouement fidèle, le même accueil cordial que vous me témoigniez à mon arrivée parmi vous. Je sais l'empressement avec lequel vous avez adhéré au projet dont nous voyons l'exécution, je connais la spontanéité de votre coopération à tout ce qui vous a été proposé à cette fin. Vous vous êtes rendus empressés et nombreux autour de votre évêque. Soyez-en bénis. Ensemble nous pouvons travailler encore; mais impossible de se dissimuler que le soleil baisse à l'horizon et que le temps approche où il faudra déposer ses outils pour remettre au Seigneur la gerbe que nous avons liée dans son champ. Quoi qu'il advienne dans ses adorables desseins, en me présentant devant le Souverain Juge, j'emporterai dans mon âme le souvenir du dévouement, de la soumission, de l'affection dont vous m'avez prévenu jusqu'à ce jour de *Te Deum*, et qui me suivront, j'en ai la certitude, jusqu'à l'heure du *Nunc dimittis*. Merci, merci, bien chers collaborateurs.

Vaillants messieurs qui avez organisé ces solennités, vous méritez une mention et une reconnaissance spéciales de la part de votre évêque. Tout le monde sait par quelle série de calculs, de préoccupations, de prévoyances, de fatigues, voire même d'illusions, il faut passer pour arriver au succès d'une semblable organisation. Unis de cœur, d'intention et de volonté, vous avez travaillé sans ambition d'aucune récompense ni d'aucun succès personnel: le mérite de votre succès est d'autant plus appréciable. Permettez-moi d'y ajouter l'expression de mon entière satisfaction et de mes plus sincères remerciements.

Aux artistes, chanteurs et musiciens, que nous avons entendus à la messe ce matin, et aux membres de l'orchestre qui nous a réjoui par le concert si bien rendu hier soir, je présente également mes meilleurs remerciements et compliments. Aux interprètes des symphonies qui ont soutenu l'aimable entrain des convives de ce banquet, le Livre de l'Ecclésiastique adresse cette louange: "Un grand nombre de musiciens dans un joyeux festin, est comme un cachet d'émeraude enchâssé dans l'or." A cette louange d'en haut, je joins humblement mes vœux reconnaissants. Que votre talent ait toujours le pur éclat de la pierre précieuse, vos succès, la valeur de l'or sans alliage!

Aux communautés religieuses qui ont travaillé dans leur pieuse solitude à préparer ces enjolivements qui s'étalent à nos yeux, ces décorations qui traduisent la délicatesse du goût et les sentiments exquis du cœur, remerciements et bénédictions.

Aussi reconnaissance spéciale aux bonnes Sœurs du Saint-Rosaire pour la généreuse hospitalité qu'elles nous ont offerte dans ce vaste réfectoire, fait pour des agapes d'ordinaire moins somptueuses et moins bruyantes.

Qu'il me soit permis d'exprimer ici les sentiments de caractère particulier provoqués par la présence et la démarche du digne M. le curé de St-Valier, pasteur de ma paroisse natale. Porteur d'un message spécial, tout fait de pensées élevées et de réminiscences attendrissantes sur toutes les phases de ma vie, Monsieur le curé s'est encore fait l'interprète des vœux ardents qu'il formule avec ses ouailles pour le bonheur de ma vie et celui de mon éternité. C'est faire revivre en mon âme des émotions suaves, faites de souvenirs, d'affections, de sourires; c'est évoquer des visions enchanteresses dans lesquelles se peignent des lieux, se lisent des dates et des noms encore vivants dans le clair-obscur des années qui sont déjà loin par le temps, mais toujours rapprochées par le souvenir du cœur. Que Monsieur le curé de Saint-Valier veuille bien en retour, agréer pour lui, et emporter avec lui pour ses paroissiens bien

aimés, l'hommage de mes remerciements les plus reconnaissants et mes bénédictions les plus pieuses.

Enfin, je ne veux oublier personne dans l'hommage de ma gratitude et dans le souvenir que j'emporterai au tombeau des joies et des grâces de cette fête.

Encore une fois donc, Eminence, Messeigneurs, Révérends Messieurs, Révérends Pères, chers Messieurs, je vous prie tous et chacun d'agréer mes remerciements respectueux, profonds et affectueux. *In jubilatione mea, laudo vos quod per omnia memores mei estis. Et Deus adimpleat vota vestra.*

Son Eminence ajouta quelques mots pour féliciter le vénérable jubilaire de son bonheur et des témoignages de considération dont il avait été l'objet; puis il loua le clergé et la ville de Rimouski des fêtes grandioses qu'ils avaient préparées à leur évêque. Suivant le fil de ses souvenirs jusqu'à l'époque déjà lointaine de son enfance, l'Eminentissime archevêque rappelle ses voyages à Rimouski, les personnes avec lesquelles il lia connaissance alors, dont plusieurs sont disparues et d'autres, comme l'Honorable Sénateur Fiset, placé en face, porte maintenant la couronne de cheveux blancs. Rimouski a toujours gardé un attrait pour lui,et les démonstrations d'hier et d'aujourd'hui, sont bien de nature à lui prouver combien cet attrait est justifiable.

L'heure étant déjà avancée, on ne prolongea pas davantage la séance, pour permettre aux invités de se préparer à celle qui devait se tenir au Monastère des Ursulines à quatre heures et demie.

Article VI.—Séance aux Ursulines.

Au sortir du banquet on n'entendait que louanges spontanées et visiblement sincères sur toutes les parties du programme, sur l'exécution desquelles il semblait qu'on ne pût faire aucune réserve. Il restait encore toutefois, pour cette journée, une partie à exécuter qui ne devait pas manquer de causer

une certaine surprise, à cause du cachet particulier de grâce et de fraîcheur qu'elle allait imprimer sur les dernières heures du grand jour des fêtes jubilaires.

Son Eminence le Cardinal Bégin fit dans l'après-midi une visite privée au Monastère des Ursulines, pour se donner ensuite le temps d'une rencontre avec les membres de sa famille qui habitent Rimouski et les environs. En outre Monseigneur l'archevêque de Séleucie et Monseigneur l'évêque de Chicoutimi avaient été forcés par des devoirs pressants de partir par le train de quatre heures et demie. Les autres évêques, les prélats et le clergé, l'Honorable M. de la Bruère, les principaux citoyens de Rimouski, s'étaient empressés de se rendre dans ce discret monastère où, suivant l'expression employée par le vénérable jubilaire dans sa réponse aux élèves, "on est toujours sûr de trouver des fleurs dont l'éclat et la variété réjouissent la vue et dont les parfums embaument l'âme." On ne fut pas déçu.

Les décorations recevaient les visiteurs dès la porte d'entrée. Un arc formé de guirlandes encadrait la porte conventuelle; au sommet un 25 argenté portait en sautoir de petits étendards aux inscriptions éloquentes. Le long des corridors qui conduisent à la salle des séances, couraient des guirlandes de sapin vert coupées du chiffre 25, et liées de petits drapeaux dont ch[illegible]n laissait frémir une acclamation.

La sa[illegible] de réception, dont tout l'intérieur avait été verni à neuf pour la circonstance, était vraiment ravissante dans son bain de lumière et dans ses décorations de guirlandes, de festons, de courants tressés avec un art merveilleux, et disposés avec ce goût particulier qui sait mettre toute chose à la place qui la fait ressortir davantage, et de la manière qui fait valoir le mieux l'éclat et l'harmonie de l'ensemble. Sur le devant de la scène, un double cartouche suspendu à un dôme de verdure encadrait les armoiries de Son Eminence et du jubilaire. De chaque côté se déroulait en lettres d'argent, sur une garniture de mousse légère ornementée de fleurs, la sentence suivante qui résumait toute la reconnaissance de la communauté envers son fondateur: *Quid debui facere vineæ meæ et non feci?* Répar-

Monastère des Ursulines et Ecole normale

ties ça et là se lisaient les inscriptions suivantes: *Habebitis hunc diem in monumentum et celebrabitis eum solemnem Domino.*

Hic est sacerdos quem coronavit Dominus.

Gloria Jerusalem, lætitia Israel, honorificentia populi nostri.

Réjouissons-nous et tressaillons d'allégresse en ce beau jour.

Le programme avait été mesuré pour ne pas fatiguer le vénérable jubilaire et les auditeurs, dont on pouvait croire la sensibilité émoussée après toutes les émotions des dernières vingt-quatre heures. Au sortir de la salle, l'assistance regretta toutefois de voir le programme si vite épuisé. En voici le contenu.

Programme

Ouverture: "Moise" Op. 72 (Rossini) . . . . *H. Cramer*

Chant de fete

Adresse

Caprice: "Polka de la reine" . . . . . *J. Raff*

Compliment des petites

Grand Chœur: "Triple devise" (Vertu, Science, Foi) *F. Riga*

Chœur: "Conserve-nous notre Pasteur" . . *Tritant*

Sortie: "Philemon et Baucis" . . . . . *C. Gounod*

Ne pouvant nous attarder aux détails, nous nous bornerons à signaler le caractère particulier de cette séance qu'on a appelée "le bouquet" des fêtes jubilaires.

Ce qui frappe dans toutes les séances données par les élèves des Ursulines, c'est d'abord l'absence complète d'attitudes

étudiées, forcées, imposées: tout est simple, naturel, facile, aisé. D'autre part, c'est un caractère de distinction qui se révèle dans le choix et la disposition de tous les éléments qui constituent la matière du programme comme aussi dans la manière dont les exécutantes s'acquittent de leurs rôles. Ce caractère qu'on aime toujours à aller constater chez les Ursulines, n'est que le reflet d'une éducation simple, forte, qui ne crée pas l'attitude, les manières extérieures, mais les provoque, les amène par un mouvement spontané et libre procédant d'une formation qui se fait à l'intérieur. C'est ce qui donne un cachet de simplicité, de naturel, partant de distinction, à tout ce qu'elles font.

Ce caractère s'est manifesté dans la séance du 5 mai, dans un degré qu'il a rarement atteint, précisément parce que la circonstance exceptionnelle a provoqué la pleine mesure de toutes les ressources. On a aimé la grâce et l'agencement des décorations, le choix et l'à propos des inscriptions, la forme et la grâce des costumes, la tenue modeste mais d'allure franche, aisée et distinguée des élèves, l'exécution bien sentie, bien nette et bien vivante du programme; on a admiré l'à propos, la justesse, la mesure des sentiments exprimés dans le chant de fête qu'on avait adapté à la musique de Riga, dans l'adresse présentée au jubilaire, dans le "compliment des petites" absolument approprié à la circonstance. La lecture de l'adresse, donnée avec conviction, naturel, netteté de diction et d'articulation, par une élève du cours académique de l'Ecole normale, arracha à Mgr Bruchési cette appréciation soulignée par les applaudissements de toute l'assistance dont il exprimait évidemment les sentiments: "Jamais,dans aucune communauté, je n'ai entendu lire une adresse avec cette perfection; ce n'est pas une adresse que vous avez lue, mon enfant, c'est un discours que vous avez fait."

Le soir de la séance, nous entretenant avec quelques évêques, nous nous permettions d'émettre un doute sur la justesse de cette appréciation. Monseigneur l'archevêque de Montréal, disions-nous, a évidemment voulu exagérer son compliment pour faire plaisir à cette enfant et à ses maîtresses. "N'en croyez rien, répondit un évêque, l'appréciation qu'il a

exprimée est la mienne aussi. Dans toute cette séance il n'y avait rien de cette banalité qu'on peut se passer d'une communauté à l'autre pour n'importe quelle circonstance; la lecture de l'adresse n'avait pas non plus ce ton de commande qui convient à toutes les situations. Tout était charmant, distingué, et surtout approprié; on sentait que cette enfant exprimait des sentiments justes, des sentiments qu'elle éprouvait, et elle les rendait avec l'expression juste qui leur convenait: c'est ce qui a rendu votre séance si caractéristique, et c'est ce qui justifie parfaitement l'appréciation de Mgr l'archevêque de Montréal."

Nous nous plaisons à rapporter ce témoignage d'un connaisseur pour l'honneur d'une communauté qui effectue son travail d'éducation avec un dévouement qui n'a d'égal que sa discrétion.

Voici l'adresse en question. Nous y laissons le passage se rapportant à Son Eminence, bien qu'au grand désappointement de la communauté et des élèves, le Cardinal n'eût pas assisté, pour la raison apportée plus haut. Au dernier moment, la finale de l'adresse a été modifiée pour s'adapter aux circonstances nouvelles qui venaient d'être faites.

Adresse présentée à Mgr l'Evêque par les élèves des Ursulines à l'occasion des fêtes de son jubilé épiscopal

Monseigneur,

Nous avons lu quelque part que souvent les plus belles pages de notre vie sont écrites par les mérites des autres. Cette pensée revient tout naturellement à notre esprit au moment où le vingt-cinquième anniversaire de votre consécration épiscopale écrit une si belle page dans la vie de vos diocésains.

Il est aussi une page dont les solennités jubilaires font ressortir tout l'éclat. Cette page, voilà vingt-cinq ans, Monseigneur, que vous l'écrivez par les mérites d'une vie laborieuse qu'inspira toujours un apostolique dévouement, que guida un

idéal élevé et que soutint une persévérance énergique harmonieusement faite de fermeté et de douceur.

Toutes les institutions de votre diocèse peuvent lire ainsi la page que vous avez écrite dans leur histoire, en donnant "votre vie pour vos brebis"; à toutes, vous avez affermi une vie qui chancelait, vous avez infusé une vigueur qui leur a permis de se développer et de porter des fruits; vous étiez venu "pour qu'elles aient la vie et qu'elles l'aient en abondance, et que leurs fruits demeurent"; et votre mission s'est accomplie. A cette étape de votre carrière, parvenu à ce sommet d'où votre regard peut embrasser les progrès opérés au cours d'une ascension d'un quart de siècle, vous pouvez contempler vos œuvres, compter les fruits qu'elles ont produits et les fruits qu'elles promettent, et constater, comme le Créateur, que "tout est bien", que "tout est très bien".

Mais, Monseigneur, il est dans votre ville épiscopale, une institution à laquelle vous avez donné plus qu'un élan, plus qu'une recrudescence de vie; vous lui avez donné l'existence.

Caressant un beau rêve pour l'éducation par le foyer et l'école, vous êtes un jour entré dans ce jardin délicieux de l'Eglise-mère de Québec, dont vous connaissiez la richesse. Sous le regard encourageant du maître du jardin, vous avez religieusement détaché un rameau plein de sève, de l'arbre saint planté sur le vieux rocher par la main apostolique de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation; et, glorieux de votre conquête, vous êtes venu—tous vos diocésains savent avec quelle joie!—planter ce rameau d'espérance au milieu du champ que le Seigneur vous a donné en héritage pour que vous le cultiviez. Ce rameau, vous l'avez arrosé, vous lui avez ménagé la lumière et la chaleur, vous l'avez protégé; les élèves des Ursulines se rappelleront longtemps avec quelle sollicitude vous êtes venu épier, s'il nous est permis de parler ainsi, les manifestations de sa vitalité, suivre les phases de ses premiers développements,et, avec quelle joie qui ne se dissimulait pas, vous avez recueilli les fruits qui mûrirent sur ses branches encore frêles.

Sous les soins intelligents que lui prodigua votre main bénissante, votre petit arbre a élevé ses pousses et étendu ses rameaux. De toutes les parties du diocèse des essaims nom-

breux sont venus chercher son ombre bienfaisante. La ruche est devenue bientôt trop petite pour abriter la colonie qui demande à se nourrir des sucs du rameau que votre droite a planté. Votre désir, nous le savons, est d'élargir le rucher; et, si Dieu prolonge vos jours dans la mesure où nous le lui demandons, nous avons l'assurance que bientôt de plus nombreux essaims pourront venir demander leur miel aux fleurs qui se multiplient sur ce béni rameau.

Monseigneur, nous, les élèves des Ursulines, nous formons cette ruche et, en cette fête jubilaire, Votre Grandeur voudra bien nous permettre de vous faire hommage des pages délicieuses que vos mérites écrivent dans notre vie. En même temps qu'un devoir du cœur, ce retour est un devoir de justice. Le Seigneur n'a-t-il pas dit que "l'année du Jubilé, chacun rentrera en possession de ses biens" ? C'est votre bien que nous restituons, et, avec lui, nous voudrions pouvoir vous rendre aussi la somme de bonheur que vous procurez par cette institution sortie de votre cœur, aux jeunes personnes qui ont l'avantage d'y préparer leur avenir. Nos rêves de jeunes filles nous font aussi entrevoir de belles pages que nous ambitionnons d'écrire dans la vie des autres. Si ces rêves se réalisent, il sera encore vrai de dire, Monseigneur, que ces belles pages seront l'œuvre prolongée du fondateur de Monastère de Rimouski. Aussi, dès aujourd'hui nous vous prions d'agréer l'hommage de ce désir avec toutes les conséquences qu'il comporte.

Il est aussi une belle page que vous écrivez aujourd'hui, Monseigneur, dans notre vie d'étudiantes et dans les annales du cher Monastère. C'est une pensée toute paternelle qui vous a fait multiplier vos fatigues pour nous donner le plaisir d'ajouter une rose à la couronne jubilaire tressée par la piété de vos diocésains. Avec le bonheur de mêler nos joies à toutes celles qui acclament un père, cette condescendance de votre part nous procure l'inappréciable avantage de jouir de la présence d'un si grand nombre de princes de l'Eglise qui font couronne aujourd'hui autour de Votre Grandeur.

Eminence, les petites filles de Marie de l'Incarnation aiment saluer sous votre pourpre sacrée le successeur de Mgr de

Laval, l'héritier de ses vertus. Votre présence sous notre humble toit témoigne de la bienveillance séculaire qui, du trône épiscopal de la vieille Métropole, n'a cessé de s'étendre sur la famille ursuline depuis les jours où le Vénérable François de Laval, fondant sur la sainteté l'Eglise canadienne, enchassait l'œuvre de la Vénérable Marie de l'Incarnation, comme une pierre précieuse, dans le monument qu'il élevait sur nos rives à la gloire de Jésus-Christ. En faisant brûler au milieu de nos fêtes son royal manteau d'où rayonnent en traits de feu l'éclat et la majesté du Siège apostolique, Votre Eminence pose sur nos réjouissances un cachet qui en immortalisera le souvenir. Aussi, notre petite famille sollicite-t-elle l'honneur de déposer aux pieds de Votre Eminence ce témoignage ému de sa reconnaissance, mêlé aux filiales démonstrations de piété dont elle souligne les noces d'argent de son père vénéré.

Révérendissimes Seigneurs, en venant glorifier la vingt-cinquième année d'épiscopat de notre évêque vénéré, vous avez voulu faire pénétrer un rayon de cette gloire jusque dans l'humble cloître de Rimouski. Qu'il nous soit permis d'ajouter nos remerciements au chant de reconnaissance que nous entonnons en l'honneur du père de nos âmes.

Réponse de Sa Grandeur

Mes biens chères enfants,

Avec la grâce qui convient à votre âge, et la perfection qui sied à l'éducation que vous recevez dans cette maison, vous m'adressez vos hommages, votre reconnaissance, l'expression de votre joie et de vos vœux. Je sais avec quel élan spontané et sincère tous ces témoignages jaillissent de votre cœur. Dans le jardin où vous croissez, cultivées par les mains habiles et délicates de ces bonnes religieuses qui ont su conserver si bien l'esprit et les apostoliques méthodes de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation, on est toujours sûr de trouver des fleurs dont l'éclat et la variété réjouissent la vue et dont les parfums caressent l'âme.

Cette maison que vous habitez, mes bien chères enfants, elle m'est chère, vous avez raison de le dire. Ce fut dès le commencement de mon administration, l'un de mes projets les mieux arrêtés, d'établir dans mon diocèse, dès que les circonstances me le permettraient, une communauté qui occuperait dans l'éducation des jeunes filles, un rôle comparable à celui que remplit le Séminaire dans l'éducation des jeunes gens,--une institution où les jeunes personnes pourraient recevoir une formation intellectuelle et morale qui les mit en état de répondre aux divers services que l'Eglise et la Société leur demanderont dans l'avenir. —une institution enfin qui pourrait fournir aux communautés religieuses des sujets d'élite, aux écoles des institutrices de choix, aux familles des mères formées selon le vieil esprit bien chrétien et bien français dont la conservation fit notre force dans le passé, et auquel nous devons nous attacher, si nous voulons nous maintenir à la hauteur du rôle que la Providence nous a assigné sur ce continent.

Aussi, dès que l'autorité civile fut en état de seconder ce vœu chèrement caressé, j'avisai à choisir la communauté qui répondait le mieux à mes rêves. La vieille communauté des Ursulines, qui a fait sa marque si profonde dans l'éducation de nos mères canadiennes depuis l'origine du pays, m'offrait les éléments que je cherchais pour mon œuvre. Edifiée sur le roc de la sainteté, ayant plus que toute autre, dans ses murs fermés du côté du monde, largement ouverts du côté du ciel, conservé les traditions de forte éducation, de dignité simple, de politesse exquise qui étaient la note caractéristique de nos bonnes vieilles familles françaises, cette communauté obtenait non seulement mes suffrages, mais encore les suffrages de ceux qui travaillèrent avec moi à assurer la fondation de cette œuvre. Parmi ces coopérateurs il me fait plaisir de signaler ici présents l'Honorable juge Tessier qui détenait à cette époque le mandat de député de Rimouski, et l'Honorable Boucher de La Bruère, surintendant de l'Instruction publique. Le monastère de Québec consentit cette fondation avec une générosité qui lui consacre le titre de fondateur. C'est l'un de ces larcins que j'ai commis dans le jardin de Son Eminence qui

m'a déjà pardonné, bien que je n'en aie jamais ressenti de contrition.

Cette communauté est à l'œuvre depuis neuf ans. Si on peut lui appliquer ces paroles de nos livres saints, que "dans l'âge mûr on ne sort pas de la voie suivie pendant sa jeunesse", les rêves que j'ai caressés seront suivis de réveils sans désillusions. Arrivées ici au nombre de dix, les religieuses de la communauté sont aujourd'hui quarante-trois; leurs soixante premières élèves internes ont porté leur nombre à 125. Les salles trop étroites débordent dans les corridors. Evidemment "il faut élargir le rucher". Dieu le fera à son heure. Affermis-toi, ô jeune communauté, dans les vertus de ta jeunesse; appuie sur le roc solide de la perfection religieuse et professionnelle les fondements sur lesquels tu dois édifier ton avenir: *Fiat pax in virtute tua*; et alors Dieu ne manquera pas de dilater tes tentes, de multiplier tes tours et d'y déverser l'abondance: *Et abundantia in turribus tuis.* Va, monte et la prospérité te suivra: *ascendite: cuncta enim prospera evenient.* Repose-toi sur le Seigneur, et tu n'auras rien à craindre: crois à ses prophètes et tout te réussira: *Credite Domino vestro, et securi eritis: credite prophetis ejus et cuncta evenient prospera.*

Mais si le recrutement du noviciat et des élèves a dépassé nos prévisions, je connais par ailleurs le travail qui se fait dans cette maison sur laquelle j'ai fondé de beaux espoirs. Au dévouement intelligent des maîtresses, à leur travail éclairé, qui observe pour perfectionner ses méthodes, ont répondu la docilité, le labeur joyeux, l'élan des élèves. On aime le travail, on aime la maison, son esprit, ses méthodes, le genre d'éducation qu'on y reçoit, et cet entrain joyeux des âmes jeunes fait leur force. *Exultatio juvenum fortitudo eorum*; les cœurs dilatés courent si facilement dans les sentiers du devoir: *Cucurri cum dilatasti cor meum.*

D'autre part, mes bien chères enfants, je sais que l'éducation que l'on s'applique à vous donner ici, est une vraie formation, qui s'attaque à toutes les facultés de l'âme, facultés morales, aussi bien que facultés intellectuelles, pour leur donner, avec la rectitude, la puissance et la facilité d'action. On vise à vous rendre capables d'agir par vous-mêmes, en exerçant vos

facultés par des habitudes d'initiative personnelle, les seules qui permettent à quelqu'un de donner sa pleine mesure. Vous apprenez à vous former par l'intérieur, et votre temps de formation est employé à accumuler des énergies que vous saurez dépenser plus tard, au service des autres, dans les différentes conditions sociales où le bon Dieu vous placera. Vous apprenez à connaître et à apprécier le beau rôle que toute femme chrétienne doit remplir dans la famille, dans son entourage, au service de toutes les causes qui demandent plus de dévouement, de tact, d'esprit de sacrifice. On vous forme dans cette idée que le bonheur du foyer, la bonne éducation des enfants, l'économie des familles reposent le plus ordinairement sur la femme et dépendent du genre d'éducation qu'elle a reçue.

J'ai donc raison de me réjouir des hommages qui s'élèvent comme un parfum d'encens de ce jardin rempli qui orne mon héritage et que le Seigneur a comblé de ses bénédictions: *Ecce odor filii mei sicut odor agri pleni cui benedixit Dominus.*

A tout ce que l'on vous a dit, à tout ce que l'on vous fait pratiquer en éducation, laissez-moi ajouter ces quelques conseils qui confirmeront la direction donnée par vos maîtresses. Soyez simples et sans affectation dans votre éducation, distinguées dans votre tenue et vos manières, laborieuses dans l'accomplissement de votre tâche, bonnes et compatissantes, mais réservées et dignes, dans vos relations; ne cherchez pas à sortir du cadre social où vous a placées la fortune de vos parents; une éducation qui vous ferait rougir de la condition de vos parents et vous pousserait à dédaigner de partager les travaux auxquels ils se livrent, ou à leur faire contracter, pour satisfaire votre vanité, ou vous déclasser, des déboursés qui seraient en disproportion avec leurs moyens, une telle éducation serait désastreuse, ne pourrait qu'atrophier l'esprit et le cœur la femme, n'en ferait jamais une femme distinguée. Une femme de bonne éducation n'est ni la mieux parée, ni la plus dédaigneuse des travaux manuels, mais c'est celle qui, avec un esprit ouvert et un cœur élevé, sait accomplir avec le plus de perfection, les travaux que sa condition lui impose, quelle que soit par ailleurs cette condition.

Et souvenez-vous, mes bien chères enfants, que si la piété

est utile à tous, elle est le seul lest capable de maintenir dans le cœur de la femme l'équilibre qui l'empêche de faire naufrage.

Eh bien, mes enfants, cette maison m'est chère parce que j'y vois régner cet esprit; et aussi longtemps qu'elle le gardera pour l'entretenir et le développer, elle méritera l'affection de son évêque, la sympathie des familles, et la bénédiction du ciel qui, jusqu'à ce jour, n'a pas manqué de tomber sur elle comme une rosée fertilisante, pour lui faire porter des fruits qui ont réjoui nos yeux.

Perge quo coepisti, generose puer, sic itur ad astra.

Les petites du pensionnat avaient aussi leur compliment. Rangées sur le devant de l'estrade, six petites enfants portaient dans leurs mains les lettres et le point d'exclamation qui s'unissent pour former le mot vœux! et chacune donna la signification symbolique du signe qu'elle représentait.

V

Voici, Monseigneur, une couronne vivante qui se présente à vous pour former sous vos yeux, avec quatre de mes compagnes, un mot où se trouvent renfermés les sentiments de toutes les élèves à l'occasion de cette fête jubilaire.

Je suis la lettre de la volonté: laissez-moi vous dire que nous voulons, oui, nous le voulons bien fort, que Votre Grandeur coule des jours heureux et sereins, et nous le demandons instamment à Jésus.

O et E

O.—Monseigneur, veuillez jeter les yeux sur ces deux voyelles étroitement unies pour vous fêter.

Moi, la lettre de l'oubli, je demande à Jésus de chasser de votre mémoire le souvenir de toutes les peines qui ont pu se rencontrer dans votre vie si remplie.

E. - Je représente la lettre avec laquelle on écrit ENFANTS. Ah! l'enfance, tel est l'objet de vos charitables soins.

Dans un mot deux voyelles ne forment qu'un son, à leur exemple nous n'avons qu'une voix pour répondre joyeusement à la vôtre quand elle nous bénit et nous indique le chemin de la vertu et du devoir.

U

Moi aussi je suis une voyelle nécessaire au mot vivant qui vous fête. La forme de cette lettre, Monseigneur, n'est-elle pas un gracieux emblème des prières que nous adressons à Dieu pour votre bonheur. Un U se ferme du côté de la terre et il s'ouvre largement du côté du ciel.

Ainsi se portent nos petits cœurs pour attirer sur un Père bien aimé les bénédictions d'en haut.

X

Je me présente humblement la dernière, mais non la moins empressée. Un X indique le pluriel et je témoigne qu'ils sont nombreux nos souhaits pour le bonheur de Monseigneur!

Si j'arrive à la fin du mot qui exprime nos vœux, j'occupe pourtant une place d'honneur dans la fête qui émeut tout le diocèse. Vous me voyez sur le blason de notre vénéré Père sous la forme de la croix de son saint patron. Je suis cette croix dans les bras de laquelle l'apôtre André se jeta avec des transports d'amour. Je suis cette croix dont notre bien aimé Père a formé les traits dans son âme avant d'en fixer l'image dans ses armoiries. C'est aux aspirations élevées que lui inspira cette croix, que nous devons la gloire d'avoir un pasteur dont la vie a été toute sacrifiée pour la vie de ses brebis.

!

Et moi, je suis le point d'exclamation! Mes fleurs et leurs parfums modulent tour à tour à notre saint Pasteur: reconnaissance! amour! Je convie toutes mes compagnes à s'écrier: Vivat Monseigneur!

Entre le "Grand Chœur" de Riga et le chœur final, le programme avait réservé à l'auditoire, sans l'avouer, le plaisir d'entendre Monseigneur l'archevêque de Montréal. Monseigneur Bruchési est un ami des Ursulines, un grand admirateur de leur Vénérable fondatrice, et, ce qui s'alliait bien à la circonstance, lié avec le jubilaire par une vieille amitié qui remonte aux temps où ils se rencontrèrent à Rome pendant les études de Mgr Bruchési. Ils eurent alors l'occasion de jouir ensemble de parties de vacances sous le ciel bleu de l'Italie, sur ces plages de la Méditerranée dont les paysages sont si beaux qu'ils semblent "des morceaux d'azur tombés du ciel."

Ravi de voir se lever Monseigneur l'archevêque de Montréal, et présumant que les circonstances lui inspireraient l'une de ces enlevantes improvisations dont il a le secret, l'auditoire souligna par de vifs applaudissements son entrée en scène.

Nous regrettons de ne pouvoir reproduire ce bijou d'improvisation avec sa note gaie se mêlant à la note émue et vibrante, les éloges délicats s'entremêlant aux considérations élevées, les tableaux les plus variés se présentant avec les couleurs les plus captivantes. Ce délicieux régal acheva de donner à la séance un cachet qui la classe à part dans toutes celles qui se succédèrent pendant ces fêtes.

Monseigneur commence à s'excuser de ne pouvoir rien ajouter à tout ce qui a été fait, dit et chanté avec tant de perfection. Dans un concert de cette nature il peut être permis toutefois d'ajouter quelques notes d'agrément qui ne changent rien à la substance du thème et lui laissent toute sa valeur. Ces notes d'agrément il va les chercher dans ses vieux souvenirs d'étudiant romain, alors qu'il vénérait, avec l'abbé qui devait être plus tard l'évêque de Rimouski et le héros des fêtes jubilaires actuelles, les sanctuaires immortels de Rome, et qu'ils contemplaient ensemble les beautés incomparables de la baie de Naples, avec ses îles si belles "qu'elles semblent des morceaux d'azur tombés des cieux." Le futur évêque de Rimouski, dans ces circonstances, révéla les sentiments qui devaient être les deux grandes passions de sa vie: l'amour de Dieu et l'amour du beau. Monseigneur Blais a fait aimer Dieu par toutes ses œuvres et il a embelli tout ce qu'il a touché. Il n'est

donc pas surpris de voir le reflet de ces deux amours du Pasteur dans cette maison sortie de son cœur, et dans ces âmes de jeunes filles qui ont eu l'occasion de se développer sous cette influence ajoutée à celle que la Vénérable Marie de l'Incarnation, "la Thérèse de l'Amérique", a imprimée sur ses communautés. Il loue le cachet de distinction et de perfection de cette séance, les maîtresses qui font un si beau travail de formation, à la manière des anges, sans se montrer, et l'évêque qui possède dans sa ville épiscopale un si précieux joyau.

Prenant occasion de l'inscription qui tombait de l'arche de l'estrade: *Quid debui facere vineæ meæ et non feci*: "Y a-t-il quelque chose que je devais faire pour ma vigne et que je n'ai point fait?" et de la devise du jubilaire: *Ponit animam pro ovibus*, qui avait été mise en vedette pendant toutes ces fêtes pour rappeler l'infatigable dévouement de celui qu'on honorait, Monseigneur l'archevêque fait remarquer qu'au milieu du concert de louanges et de bénédictions entendu depuis la veille, la note dominante chante le dévouement inlassable et la vie sacrifiée du pasteur. Il rappelle alors le peu d'espoir qu'avaient entretenu ses collègues sur le rétablissement de la santé de Mgr l'évêque, frappé d'abord à l'époque du concile, et une seconde fois après quelques années; puis il acclame cette vigueur qui s'est si splendidement manifestée au cours des fêtes, et qui lui permet de rester au poste et de tenir avec honneur le sceptre du commandement toujours ferme dans sa main.

Fortement ému des souvenirs rappelés par Mgr l'archevêque de Montréal et des bonnes paroles qu'il venait de lui exprimer, Monseigneur l'évêque répliqua quelques mots où éclatait toute son émotion: "Il est vrai, dit-il en terminant, que je m'étais fortement intéressé et attaché au jeune abbé Bruchési qui vaquait à ses études à Rome; ce fut la conséquence de cet ensemble de qualités qu'il manifestait alors et qui faisait présager ce qu'il est devenu par la suite.—En souvenir de notre vieille amitié, Monseigneur, reprit Monseigneur l'archevêque, permettez que je vous embrasse devant vos enfants."

Devant cette fraternelle accolade l'auditoire ému ne cessait plus d'acclamer.

Pendant que les assistants s'attardaient à goûter l'exécution de la Sortie, extraite de l'opéra "Philémon et Baucis" de Gounod, Mgr l'évêque profondément remué, fit convoquer les Mères Ursulines à la salle de communauté pour les présenter à ses vénérables collègues, et leur exprimer dans l'intimité toute sa joie. Puis les assistants défilèrent, emportant dans leur cœur les fortes émotions du dernier drame de ce jour mémorable pour s'en entretenir encore pendant toute la soirée.

Le programme des fêtes n'était pas épuisé. Mais le soir même et le lendemain matin, nos illustres hôtes nous quittaient par les trains de l'Intercolonial, et c'est dans l'intimité que les fêtes allaient ensuite se prolonger.

Avant de terminer cette journée, nous devons faire connaître une démarche qui fut sensible à Monseigneur l'évêque. Monsieur l'abbé Roger, curé de Saint-Valier, en venant aux fêtes, apportait un message de félicitations de la part de ses paroissiens, lesquels rappelaient avec une grande délicatesse de sentiments que les honneurs qui entouraient le jubilaire rejaillissaient sur la paroisse qui lui avait donné naissance. Nous allons citer cette adresse à laquelle Monseigneur fit allusion dans ses remerciements après le banquet. Par la suite, Sa Grandeur adressa à M. le curé de Saint-Valier, une lettre de remerciements qui devait être communiquée aux paroissiens.

Adresse des paroissiens de St-Valier

Monseigneur,

C'est avec une grande et bien douce émotion que vos anciens co-paroissiens viennent vous exprimer les sentiments qui les animent en ce beau jour du vingt-cinquième anniversaire de votre consécration épiscopale.

Laisser passer sous silence un pareil événement semblerait vouloir dire que nos esprits se refusent à recevoir les impres-

sions qui ne peuvent qu'y éclore naturellement,en même temps que jaillissent spontanément de nos cœurs les sentiments de la plus vive reconnaissance, en communion intime avec les hommages de gratitude que vous présentent vos fidèles diocésains en cet heureux jour.

Car, veuillez nous en croire, Monseigneur, il est encore bien vivace dans notre mémoire le souvenir de votre séjour au milieu de nous.

C'est pour nous une bien douce jouissance d'évoquer les années déjà lointaines de vos débuts dans la carrière sacerdotale, continuant la glorieuse tradition de notre paroisse qui avait déjà donné toute une série d'élus du sanctuaire.

Il ne s'est pas encore effacé de notre esprit le souvenir de votre retour parmi nous en 1877, après un assez long séjour dans la Ville Eternelle, où nous pouvions vous acclamer avec le titre de Docteur en Droit Canonique, digne récompense de votre labeur intellectuel dans l'étude des sciences sacrées, et présage de votre promotion future.

Par une délicate attention de votre part, et comme preuve de votre attachement à votre paroisse natale,vous nous apportiez la relique insigne de sainte Pudentienne, que nous vénérons pieusement associée à votre souvenir.

Aussi treize années plus tard, nous ne fûmes pas étonnés de l'honneur qui vous était conféré par votre élévation à l'épiscopat en qualité de coadjuteur de feu Monseigneur Langevin, de regrettée mémoire,digne couronnement d'une carrière sacerdotale remplie de tant de mérites.

Honneur insigne dont l'éclat rejaillissait en même temps sur nous.

Car, c'est une loi établie par Dieu dans son Eglise, que les hommes soient régis par des chefs spirituels qu'il choisit lui-même pour perpétuer son œuvre dans le monde.

A cet effet, il a des êtres privilégiés qu'il appela à la participation de son autorité et de ses droits; et comme la société qu'il a fondée sur la terre est spirituelle et néanmoins visible, il faut qu'il députe vers elle des gouvernants et des représentants.

L'élu du Seigneur choisi pour être son représentant parmi les hommes dans ces hautes fonctions de l'épiscopat est pris

parmi les hommes, mais l'Eglise de Dieu ne reçoit pour pasteurs que ceux que l'Esprit-Saint a préparés.

C'est le grand Pontife qui possède la plénitude du pouvoir spirituel qui émane de la Chaire apostolique, et qui a reçu pour mission de perpétuer le sacerdoce royal de Jésus-Christ dans le monde, mission sublime auquelle nulle autre ne peut être comparée.

Le choix s'est porté sur vous, Monseigneur, enfant de notre paroisse, pour être le deuxième titulaire de l'Eglise de Rimouski, et depuis vingt-cinq années votre paternelle et vigilante sollicitude a vu s'épanouir une abondante floraison d'œuvres pour le bien spirituel et temporel de vos chères ouailles, réalisant avec une intégrale fidélité votre devise épiscopale: *Ponit animam pro ovibus.*

Pour nous, Monseigneur, vos anciens co-paroissiens, qui avons suivi de loin jusqu'à ce jour avec un intérêt toujours croissant les différentes étapes de votre carrière apostolique, il nous est bien doux de joindre nos respectueux hommages et de nous associer aux vœux ardents formulés en ce jour mémorable par vos fidèles diocésains; nous les déposons au pied du Tout-Puissant pour les voir se réaliser jusqu'au soir le plus reculé.

Ad multos et faustissimos annos.

Vos anciens co-paroissiens de St-Valier.

CHAPITRE IV

Le 6 mai

Article I.—La messe au Séminaire. La réception chez les Sœurs de la Charité.

Par la voix de son Supérieur,le Séminaire avait exprimé sa joie, dit sa reconnaissance et formulé ses vœux lors de la séance musicale du 4 mai. On se rappelle que c'était pour fonder une œuvre en faveur du Séminaire que Monseigneur l'évêque avait agréé de se soumettre à tout le branle-bas de ces démonstrations, et le Séminaire avait raison de montrer plus que tout autre de la reconnaissance à celui qui lui assurait une formation dont plusieurs séminaires seraient heureux de bénéficier.

Mais les écoliers qui avaient chanté, qui avaient sérénadé et s'étaient généreusement dévoués à tous les services, voulaient encore davantage. Il leur fallait une messe célébrée par le jubilaire, et il leur fallait parler.

Nous ne voudrions pas émettre le moindre doute sur la pureté des motifs de la gent écolière. Elle est superbe de désintéressement. Mais pour le chroniqueur il est bien permis de rappeler que la fête de Monseigneur l'évêque ne va jamais, depuis vingt-cinq ans, sans d'appétissantes expéditions aux écoliers du Séminaire. Et si ces jeunes sont désintéressés, soyons sûrs qu'ils savent se souvenir.

Aussi, le 6 mai, Monseigneur déféra-t-il à leur désir en allant leur dire la messe et écouter la voix de leur reconnaissance. Sa Grandeur répondit à l'adresse, et les échos de cette réponse, en se prolongeant, se transformèrent en pluie de dragées mêlées à des fruits que l'on aurait pu croire cueillis au jardin des Hespérides.

Adresse des élèves du Petit Séminaire

Monseigneur,

La Providence, toujours libérale en ses dons, nous accorde le bonheur de vous posséder un instant à l'occasion de votre précieux anniversaire, et de continuer la fête cordiale qui se célèbre depuis trois jours d'un bout à l'autre du diocèse. Que le Dieu de toutes les allégresses reçoive nos actions de grâces de cette nouvelle faveur, et que Votre Grandeur accepte toute notre gratitude pour les instants qu'elle veut nous consacrer.

Nous pouvons donc à notre tour, Monseigneur, vous exprimer les sentiments qui nous animent, vous présenter nos humbles vœux et nos hommages. Quel avantage inappréciable, mais aussi quel avantage redoutable pour des lèvres novices!

Vingt-cinq ans d'épiscopat, ce n'est pas seulement quelques lustres de plus que le "long espace de temps dans une vie d'homme," dont parle le poète latin; vingt-cinq ans d'épiscopat, les vôtres Monseigneur, c'est, pour le diocèse, les œuvres innombrables qui ont été rappelées dans les cérémonies de ces beaux jours; pour notre Alma Mater, une sollicitude singulière, dont vous venez de donner une preuve si éclatante qu'elle n'a de comparable que votre dévouement aux âmes; c'est pour nous, en particulier, l'ensemble de nos souvenirs pieux, auxquels Votre Grandeur se trouve mêlée; ce sont les bienfaits divers dont vous avez entouré nos existences, que nous remettons aujourd'hui devant nos yeux, pour qu'ils se réjouissent, après la longue étape parcourue, du magnifique spectacle de leur vue d'ensemble.

Vingt-cinq ans d'épiscopat, ce sont autant de lendemains de rentrée frileux et timides, mais aussi votre visite traditionnelle du commencement de l'année, pour réchauffer et réconforter ceux qui se croyaient ou se sentaient sortis trop tôt du lit chaud de la famille; ce sont nos belles fêtes collégiales de la Saint-André, de la Saint-Thomas ou du dix-huit mai, qui n'eussent été ni complètes ni heureuses, si vous n'en aviez toujours été l'hôte d'honneur. Le dirons-nous, ce sont, en ces joyeuses

occasions, le panier de raisins des jeunes de tout âge, les dragées ou les barils de pommes des petits de toute dimension, la joie gourmande des.... grands et des petits... Vos noces d'argent, Monseigneur, ce sont les huit décembre de chaque année vous ramenant dans votre mitre d'or et vos ornements les plus précieux, pour nous consacrer à la Bienheureuse Vierge; aussi, hélas! les jours noirs de novembre et les vêtements de deuil aux messes pour nos bienfaiteurs défunts.

Cette brève contemplation des vingt-cinq années de votre pontificat, remet en notre mémoire votre prédication toujours paternelle et toujours désirée, les conseils intellectuels et moraux que vous nous prodiguiez, les aumônes aussi larges que discrètes, grâce auxquelles plusieurs d'entre nous, que n'a pas favorisés la fortune, ont pu parvenir au terme de leurs études et réaliser leur premier rêve; elle rappelle surtout l'oraison quotidienne, les milliers de fois que le calice des bénédictions s'est élevé en vos mains pour ce peuple qui possède votre âme et en particulier pour la jeunesse, afin que sa vie soit bonne et qu'elle ne laisse pas éteindre en vieillissant la flamme de son idéal.

Ce retour sur le passé fait entendre à nos oreilles vos supplications ardentes pour que le Maître envoie des ouvriers nombreux dans sa grande moisson, et que vos élèves du Séminaire entendent mieux que le malheureux jeune homme des Livres saints le *sequere me* tombé des lèvres divines; il nous murmure votre prière constante et efficace en faveur de ceux d'entre nous que la société réclame comme ses chefs, afin que placés sur le candélabre, ils projettent autour d'eux la lumière bienfaisante qu'ils ont reçue.

Nous n'étions pas nés que déjà la prière sacerdotale de notre évêque obtenait des grâces de choix pour ceux qui sont nos maîtres, et nous procurait ainsi l'avantage d'un solide enseignement chrétien.

Oui, vos vingt-cinq ans d'épiscopat, c'est tout cela, et beaucoup plus encore: la reconnaissance des aînés et des cadets pour les bienfaits reçus; la sécurité des adolescents qui grandissent dans la science sans crainte d'errer; la confiance ingénue des plus petits qui savent qu'ils ont un père; l'amour de tous et de

chacun pour notre évêque que notre cœur ne peut trop aimer, pour le Saint-Siège et l'Eglise que votre enseignement et votre exemple nous ont appris à estimer plus que la vie.

Permettez, Monseigneur, que nous évoquions dans ce tableau rapide, ces souvenirs, cette bonté, ces bienfaits, et daignez avoir pour agréables les humbles remerciements que nous vous présentons. Nos directeurs nous ont enseigné que la reconnaissance est une des plus précieuses parmi les vertus naturelles, puisqu'elle participe de la vertu de religion. S'il en est ainsi, et parce que vous voulez tout ce qui est bon, vous laisserez nos cœurs, trop jeunes encore pour s'exprimer sans le secours de nos lèvres, vous répéter par leur intermédiaire combien ils vous sont redevables et combien ils bénissent votre nom.

Daigne Votre Grandeur permettre que nous joignions à l'expression de ces sentiments nos souhaits les plus sincères. De souhaits, Monseigneur, et des meilleurs, vous avez été comblé par l'amitié d'un Prince de l'Eglise, la haute estime de vos illustrissimes collègues dans l'épiscopat, et par la reconnaissance du clergé et du peuple. Avec chacune des voix qui vous ont fait hommage, nous répétons: *Ad multos et faustissimos annos!*

Quelqu'enviable que puisse être la vieillesse, cette "immortalité qui commence", selon le mot d'un illustre vieillard, il est permis de penser qu'on en est tellement sûr et qu'elle sera de si longue durée, qu'elle pourra suffire à toutes les exigences. Jouissez donc longtemps, Monseigneur, de la "mortalité" de l'âge mûr, d'une bonne santé toujours renaissante, et n'entrez que le plus tard possible dans "l'immortalité" de la vieillesse. Ainsi que le disait l'écrivain latin dans sa formule harmonieuse: *Tardo pede accedat viridi verenda senectus.*

Et puisse enfin la Providence accorder à notre désir affectueux, par l'effet de votre bénédiction paternelle, l'efficacité divinement promise à la confiante prière.

Réponse de Mgr l'Evêque à l'adresse du Petit Séminaire.

Mes bien chers enfants,

Vous m'exprimez votre joie de ce que je vous ai gardé une petite place au milieu des solennités que le diocèse a célébrées ces jours-ci pour honorer ma vingt-cinquième année d'épiscopat. Je me serais reproché de profiter d'une circonstance comme celle-ci, pour rompre avec une habitude qui m'a toujours donné de si douces consolations: celle de faire parvenir jusqu'à vous une parcelle des bonheurs que le bon Dieu veut bien me permettre de dispenser. Et puis, dans un tel concert, la voix des jeunes n'est-elle pas une partie nécessaire à l'harmonie de l'ensemble? Sur les notes plus graves qui soutiennent la mélodie, elle ajoute ces notes perlées, alertes et fraîches qui lui donnent un caractère de jeunesse et de fraîcheur pour dilater l'âme et la réjouir.

Il m'est très agréable, bien chers enfants, de vous entendre m'exprimer vos sentiments de reconnaissance pour la sollicitude que je me suis toujours fait un devoir et un bonheur d'exercer à votre égard. Parmi toutes les vertus qu'on vous apprend à cultiver, je vous recommande particulièrement celle-ci qui est toujours, a dit quelqu'un, la marque d'un noble esprit qui sait apprécier avec justice, la marque d'un cœur généreux qui aime à recevoir pour faire plaisir et à donner pour s'acquitter, l'indice d'une volonté forte qui sait payer de retour et aller au-delà jusqu'aux plus beaux dévouements.

Et comment ne me serais-je pas intéressé tout particulièrement à la jeunesse qui accourt au foyer allumé au centre de ce diocèse, pour y chercher la lumière et la chaleur? Cette lumière, mes enfants, c'est la vérité qui devra être toujours le flambeau qui brille à vos regards pour guider votre marche vers les destinées que votre éducation bien faite vous permet d'atteindre; cette chaleur, c'est celle qui pénètre le cœur de ces généreuses aspirations vers l'idéal, de ces beaux enthou-

siasmes, que la jeunesse connaît si bien qu'on les dirait faits spécialement pour elle.

Dans cette jeunesse de mon Séminaire, je me suis toujours complu d'une dilection particulière. La jeunesse en effet, c'est l'espérance, c'est la moisson qui lève, c'est l'avenir qui se prépare, c'est la société de demain.

La jeunesse étudiante est encore plus que cela, mes bien chers enfants. Dieu vous tire de la foule des enfants de votre âge et de votre condition pour vous permettre de cultiver avec plus de soin, les facultés précieuses de votre intelligence et de votre cœur,et pour faire fructifier davantage les dons qu'il vous a dispensés. Par là,il vous fait comprendre qu'en entrant dans la société de demain, vous y serez mêlés non pour y être confondus avec la masse, mais pour y être un ferment qui la remue et la travaille pour le bien. Vous devrez être une élite qui, par la pensée, maintienne l'idéal chrétien aux regards de la foule, et, par l'exemple et l'action, l'entraîne vers les régions plus élevées où votre éducation vous aura habitués à vous maintenir. Voilà votre lot. Vous aurez une influence à exercer sur vos semblables.

Aussi comprenez bien la responsabilité qui vous incombe dès maintenant.

Il est un fait bien reconnu, mes chers enfants, c'est que l'on n'a d'influence sur les autres que dans la mesure où l'on est soi-même quelqu'un. Il faut donc employer votre temps de séminaire à vous faire une trempe d'âme qui vous mette en état de remplir votre rôle dans l'avenir avec cette perfection qu'exige la culture que vous aurez reçue. Voulez-vous exercer une action sur votre entourage et même sur votre temps? Faites-vous, par des études approfondies qui ne s'arrêtent pas au superficiel et qui ne laissent rien de vague dans l'esprit, des convictions profondes qui illuminent l'intelligence et attachent l'âme, par son fond, au roc inébranlable de la vérité; faites-vous des habitudes de bien qui tiennent le cœur au-dessus du terre à terre, le fixent aux vertus chrétiennes comme à un centre de gravité auquel il reviendra s'il vient à être ébranlé; par un assujettissement volontaire et libre, mais ferme et persévérant, à toutes les prescriptions du règlement, à toutes les exi-

gences du devoir, formez-vous un caractère qui ne cède à aucune lâcheté, qui n'hésite devant aucun bien, qui ne s'amollisse jamais devant les considérations utilitaires et les sollicitations égoïstes de l'intérêt personnel. C'est par l'intérieur qu'un homme se forme.

Un homme se mesure depuis là jusque là, disait un célèbre professeur en portant successivement sa main à la tête et au cœur. Et il avait raison: un homme n'est quelque chose que par son intelligence et son cœur. Vous ne serez hommes que si vous avez réussi à discipliner les forces de votre esprit et les énergies de votre cœur, en les appliquant à leur objet propre pour leur faire acquérir toute la puissance que vos facultés sont susceptibles d'acquérir.

Et, mes bien chers enfants, quand vous aurez créé la force au-dedans de vous-mêmes, quand vous vous serez mis en état, au sortir de votre maison, de franchir toutes les portes par lesquelles on passe sans se baisser, suivant l'expression de Mgr Baunard, votre tâche ne sera pas encore remplie. Votre vie ne vaudra quelque chose que si vous la faites servir au bien de vos semblables, à l'utilité de votre Mère la sainte Eglise et à la gloire de votre race et de votre patrie. Et cette considération doit entrer comme un élément indispensable dans votre travail de formation.

C'est une loi qu'on retrouve partout, dans l'ordre naturel —qu'il s'agisse de la matière ou de l'esprit, et dans l'ordre surnaturel. Cette loi on pourrait la formuler ainsi: Les énergies, les grandes forces que Dieu a créées n'existent pas pour elles-mêmes ni pour le profit personnel de celui qui les possède, mais toute leur raison d'être se tire du service qu'elles sont destinées à rendre à ce qui est placé au-dessous d'elles. Ainsi le soleil ne possède pas la chaleur et la lumière pour lui-même, les immenses réservoirs d'eau accumulés dans les flancs des montagnes sont destinés à se déverser dans la plaine pour abreuver les plantes et les animaux; l'immense fécondité de la terre doit fournir aux hommes la nourriture et le vêtement; ainsi en est-il également pour l'homme qui possède la richesse, la puissance, l'autorité, le talent: toutes ces grandes forces

n'ont leur raison d'être que pour le bien général et les services qu'elles peuvent rendre à la société.

Eh bien, mes chers enfants, cette loi vous devez vous l'appliquer à vous-mêmes. Si Dieu vous a traités avec plus de munificence que les autres, s'il vous élève au-dessus de la foule par une éducation choisie, s'il vous permet d'accumuler dans vos âmes des sources d'énergies et des trésors d'intelligence et de volonté, c'est pour que vous mettiez toutes ces forces au service des autres, que vous utilisiez toutes ces réserves au bénéfice de la société au milieu de laquelle vous vivez.

Vous connaissez sans doute cette belle pensée d'Alphonse Daudet: "Je voudrais m'établir marchand de bonheur. Mon bénéfice serait dans mon succès." Quel bel idéal à proposer aux jeunes âmes comme les vôtres, si susceptibles d'enthousiasme et de généreux élans! Se dépenser pour les autres, leur donner son intelligence, leur ouvrir son cœur, jeter partout à pleines mains cette menue monnaie faite de ces mille riens qu'un bon cœur sait toujours fabriquer et que tant d'affamés attendent le long de notre chemin; ou encore s'appliquer au bonheur des autres par l'accomplissement douloureux et pénible du devoir, au prix de ses sacrifices, de ses dévouements; composer son bonheur des bonheurs qu'on procure aux autres, du bien qu'on fait à ses semblables: voilà, mes chers enfants, un idéal que je vous laisse comme souvenir de cette fête que votre piété filiale et votre touchante reconnaissance m'ont ménagée.

Aspirant donc à voir sortir de mon Séminaire des hommes de cette trempe qui prendraient rang dans l'Eglise ou la société pour en être les ornements et les guides, vous voyez jusqu'à quel point je devais m'intéresser à vos travaux, à vos efforts, à vos succès, à tout cet ensemble qui révèle et assure l'éducation. Votre bon esprit, votre piété, votre fidélité au devoir m'ont toujours été un grand sujet de consolation, comme votre reconnaissance m'est aujourd'hui un sujet de joie.

Je vous remercie, mes chers enfants, de vos bons sentiments, comme aussi de la part que vous avez prise dans l'organisation des fêtes et l'exécution du programme. Recevez ce témoi-

gnage de ma reconnaissance avec l'assurance que votre évêque portera jusqu'à la fin de sa vie et au-delà, cette ambition de vous voir acquérir la vraie formation qui doit faire de vous des hommes de devoir et des chrétiens: *Filioli mei quos iterum parturio, donec formetur Christus in vobis.*

Article II.—Réception chez les Sœurs de la Charité.

Dans l'après-midi du même jour, la fête se continua chez les révérendes Sœurs de la Charité. Avec l'habileté particulière qui leur fait manœuvrer si gentiment les petits, ces bonnes Sœurs réservaient à Monseigneur une réception des plus gracieuses. Un bataillon de petits bonshommes en grande tenue militaire, parada sur l'estrade pour faire le salut des armes; et après une salve de compliments, ils montèrent à l'assaut du fauteuil épiscopal dans une charge de...fleurs qui les rendit maîtres de la place.

Les élèves du pensionnat et de l'orphelinat, avec les filles des écoles de la ville, exécutèrent aussi avec entrain le programme suivant fort goûté de toute l'assistance.

Programme

TRIO "Marche Hongroise" BERLIOZ

Bienvenue par les petits militaires

Présentation de Bouquet

Chant de Fête HARMEL

Programme.—*Suite.*

Opérette:

"L'Ange de l'Enfance et l'Ange du Sacerdoce"

Adresse

"Les Clochettes"

TRIO	"Bucéphale"	DESSAUX

Tableau Vivant

TRIO	"Un jour à Séville"	THUILLIER

Les tableaux vivants à la fin de la séance illustrèrent d'une manière concrète et fort bien réussie, les phases de la vie sacerdotale du jubilaire représentée dans l'opérette.

Dans le premier tableau, l'ange de l'enfance, aux pieds de la Vierge, montre l'ange du sacerdoce pour implorer la protection de Marie et la grâce de la prêtri .

Dans le deuxième tableau, l'ange du sacerdoce offre à Marie cinq lustres représentant les vingt-cinq années d'épiscopat du jubilaire.

Dans un troisième tableau, l'ange de l'église de Rimouski implore le prolongement des jours du Pasteur.

Nouvel hospice des Sœurs de la Charité construit en 1909.

CHAPITRE V

Le 7 mai

Séance au Saint-Rosaire et chez les Frères

Le lendemain 7 mai, les Sœurs du Saint-Rosaire offraient à leur tour une réception à Monseigneur. Comme à l'hospice des Sœurs de la Charité, tout le clergé de la ville, les principaux citoyens, et les parents des enfants, faisaient escorte à Sa Grandeur.

Les Sœurs du Saint-Rosaire n'avaient pas, comme les autres communautés, l'avantage d'avoir à leur disposition un pensionnat nombreux, apte à faire un grand déploiement de démonstrations. Pour la formation professionnelle de leurs novices destinées à enseigner dans les écoles rurales, cette communauté n'a que quelques classes fréquentées par un certain nombre de petits enfants de la ville, garçons et filles. Elles surent utiliser merveilleusement les ressources que leur fournissaient ces enfants, rendre de jolis chants et exécuter les scènes les plus gracieuses.

Un bataillon de petits zouaves parada avec l'allure ferme et décidée des troupes de Charette, et leur capitaine fit, dans les termes suivants, une affirmation de loyauté digne des héroïques croisés de Pie IX.

Monseigneur et bon Père,

Nous ne croyons pouvoir apporter une plus grande joie à votre cœur de père et d'apôtre en cette fête radieuse de votre jubilé épiscopal, que de déposer à vos pieds, avec les hommages de notre piété filiale, l'humble tribut de notre bonne volonté pour l'avenir. Oui, hommes en herbe de votre famille diocésaine, nous voulons vous donner la riante perspective d'hommes attachés à la sainte Eglise, au Souverain Pontife, prêts à s'élancer dans la mêlée pour la cause du bien, pour la

défense et l'appui de l'autorité ecclésiastique sous le drapeau de laquelle, en fiers Canadiens unis par un même lien, ils marcheront dans le droit sentier de la justice et du devoir, respectant les désirs du Saint-Père exprimés avec tant d'onction dans sa première encyclique à l'univers catholique.

Daigne votre Grandeur agréer cette humble expression de nos sincères sentiments ainsi que nos vœux de filiale affection pour la prolongation de votre précieuse carrière.

Votre paternelle bénédiction, Monseigneur, en [illegible] anniversaire vingt-cinq fois répété, nous sera un gage [illegible] divines faveurs et de l'efficacité de nos aspirations. Que Votre Grandeur veuille bien l'accorder à cette portion la plus humble de son troupeau.

Les révérendes Sœurs avaient à cette époque 22 missions. Autant de fillettes, en costumes uniformes blanc et bleu portant, sur un nimbe rouge, écrit en lettres d'argent, le nom de la mission qu'elles représentaient, apportaient les vœux de chaque maison dans un message poétique. Le critique littéraire pourrait peut-être y trouver matière à sarclure, mais la poésie ne laissait rien à désirer aux sentiments du cœur et à l'originalité du tour toujours varié pour s'adapter au caractère de chaque mission.

C'était la dernière étape publique de nos fêtes. Elles finirent au chant vibrant du *Vivat pastor bonus* pendant que les enfants présentaient à Monseigneur une gerbe de roses dont chacune portait dans sa corolle parfumée, une pièce d'or offerte au vénérable jubilaire pour l'œuvre dont il a voulu accepter la fondation.

Les parfums enveloppant l'offrande du cœur et se mêlant à la poésie qui chante les louanges et porte les vœux au ciel: c'était le dernier mot et c'était le résumé symbolique de toutes nos fêtes.

Chez les révérends Frères

Monseigneur alla plus tard célébrer la messe chez les Frères de la Croix de Jésus, qu'il visita dans l'intimité. La coopération de ces bons Frères aux fêtes jubilaires n'a pas été moins cordiale que celle des autres communautés. Déjà ils étaient venus présenter leurs hommages à Monseigneur l'évêque et lui avaient offert en cadeau-souvenir un lustre apporté de France, qui orne actuellement la voûte de la chapelle de l'évêché. Le local restreint leur laissant trop peu d'espace pour se permettre une réception publique, ils durent se contenter de la part de Madeleine,celle que le Seigneur déclara la meilleure, parce qu'elle concentre uniquement sur la personne du Maître les activités que les autres sont forcés de dissiper à l'extérieur.

CHAPITRE VI

Magnifique couronnement. Une lettre du Saint-Père.

Il semblait manquer quelque chose à nos belles fêtes. Le Père de la grande famille catholique répartie dans le monde entier, n'avait pas fait entendre sa voix bénissante, pour consacrer, par une autorisation suprême, les démonstrations de piété filiale d'un diocèse à genoux remerciant le ciel des bienfaits répandus par le long règne de son Pasteur.

Les organisateurs avaient pourtant pensé à informer le Père de famille de l'intention de ses enfants.

Le 19 mars, en effet, Mgr le vicaire général avait adressé au Cardinal Secrétaire d'Etat, la supplique suivante:

A Son Eminence le Cardinal Pierre Gasparri

Secrétaire d'Etat de Sa Sainteté,

Au Vatican, Rome.

Eminentissime Seigneur,

Les 4 et 5 mai prochain, le clergé du diocèse de Rimouski célébrera, par des fêtes religieuses et civiles, le vingt-cinquième anniversaire de la consécration épiscopale de son évêque, Monseigneur André-Albert Blais. Son Eminence le Cardinal Bégin, les archevêques et évêques de la province civile canadienne-française de Québec, et de nombreux représentants du clergé séculier et régulier de cette province, ont promis de se joindre au clergé rimouskois en cette solennelle circonstance, pour honorer la longue et fructueuse carrière du vénérable jubilaire et rendre grâces au Seigneur dont Monseigneur Blais fut l'apôtre actif et dévoué.

Que Votre Eminence permette à l'humble vicaire général du jubilaire de venir à cette occasion, déposer aux pieds du Vicaire

de Jésus-Christ, par votre entremise, l'hommage de la foi, de la fidélité et du dévouement des 160 prêtres, des 10 communautés religieuses et des 140,000 fidèles du diocèse de Rimouski et, en leur nom, implorer du Saint-Père une bénédiction spéciale qui viendra ce jour-là, comme un message du ciel, bénir la longue carrière du pasteur et applaudir la piété filiale des ouailles.

En la priant d'agréer cette démarche, je demande à Votre Eminence la faveur de lui baiser les mains, de lui affirmer mon religieux dévouement et de me dire,

De Votre Eminence,

L'humble serviteur en Notre-Seigneur,

F.-X. Ross,

Vicaire général de Rimouski.

L'Eminentissime Secrétaire d'Etat n'a pas été sourd à cet appel, et dès le 18 avril le S. Père signait personnellement une lettre que les difficultés de transport pendant la guerre ne nous permirent de recevoir que le 18 mai.

Nous sommes émus de penser qu'au milieu du fracas des batailles qui arrivait aux oreilles du Saint-Père, un écho joyeux de nos fêtes de Rimouski soit parvenu jusqu'à son cœur pour l'émouvoir et l'incliner vers nous dans un geste bénissant. Ce geste, destiné à honorer Monseigneur l'évêque, honore aussi ses diocésains et les touche profondément. Qu'il soit béni le Saint-Père qui s'occupe des plus humbles de ses enfants !

Le document pontifical dont nous allons donner le texte original et la traduction, était signé de la main même de Benoit XV, gracieusement calligraphié sur papier pontifical à tranche dorée, et rédigé avec cette richesse d'expression et cette élégance de tournure qui font le désespoir des traducteurs.

Venerabili Fratri

Andreæ-Alberto, Episcopo Sancti Germani

Sanctum Germanum.

Benedictus PP. XV

Venerabilis Frater,

Salutem et Apostolicam Benedictionem.

Adventantem episcopalis muneris tui natalem vicesimum quintum, cujus solemnia civium ex omni ordine, in primisque Cleri diœcesani, studiis lætitiaque perhonorifica novimus futura, lætis Nos quoque prosequimur votis. Suadet id caritas illa fraternitatis, qua munus apostolicum, quo aucti sumus, jubet te complecti: suadet et grata recordatio pastoralis muneris tui quo naviter te novimus fructuoseque perfunctum. Quanquam vero ab Eo sit tibi diuturnorum laborum expectandum præmium qui te posuit episcopum regere istam Ecclesiæ suæ partem, decet plane ut in hisce solemnibus, quæ tibi apparantur, communia fratris ac filiorum gaudia parentis publica benevolentiæ significatio efficiat pleniora. Eam igitur, una cum gratulationibus faustisque ominibus, tibi afferant præsentes litteræ, quas nuncias esse volumus etiam Apostolicæ Benedictionis, quam cœlestium auspicem gratiarum tibi, Venerabilis Frater, tecumque lætitia gestientibus filiis peramanter in Domino impertimus.

Datum Romæ apud Sanctum Petrum die 18 aprilis 1915, Pontificatus Nostri anno primo.

Benedictus PP. XV.

Traduction

A Notre Vénérable Frère

ANDRE-ALBERT BLAIS,

Evêque de Saint-Germain de Rimouski,
Rimouski.

BENOIT XV PAPE

Vénérable Frère,

Salut et Bénédiction Apostolique.

Nous apprenons que l'avènement de la vingt-cinquième année de votre épiscopat sera bientôt célébré solennellement par les hommages empressés, les réjouissances et les témoignages de vénération des fidèles de toutes les classes, et spécialement du clergé de votre diocèse. Nous voulons y joindre nos voeux de joyeux anniversaire. C'est ce à quoi Nous invite ce sentiment d'amour fraternel dont Notre charge apostolique Nous fait un devoir de vous entourer; Nous y sommes aussi poussé par le souvenir reconnaissant du travail zélé et fructueux par lequel, Nous le savons, vous vous appliquez aux fonctions de votre charge pastorale. Celui qui vous a fait Evêque pour régir cette partie de son Eglise qu'Il vous a confiée, est aussi Celui dont il faut attendre la récompense de vos longs travaux; toutefois, il est convenable qu'au milieu des solennités qui se préparent, un témoignage public de bienveillance de la part du Père de famille vienne donner leur plein éclat aux réjouissances que partagent, dans un commun sentiment, et votre Frère et vos Fils. C'est ce témoignage que vous portera cette lettre avec Nos félicitations et Nos voeux de bonheur. Nous y ajoutons la Bénédiction Apostolique que Nous accordons affectueusement dans le Seigneur, comme un gage des faveurs célestes, à vous, Vénérable Frère, et à tous vos Fils qui se réjouissent avec vous.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 18ème jour d'avril 1915, en la première année de Notre Pontificat.

BENOIT XV, PAPE.

Cette lettre était accompagnée de l'envoi suivant du Cardinal Secrétaire d'Etat.

Secrétairerie d'Etat de Sa Sainteté,

Vatican, le 24 avril 1915.

A Monseigneur André-Albert Blais,

Evêque de Saint-Germain de Rimouski.

Illustrissime et Révérendissime Seigneur,

A l'heureuse occasion du jubilé épiscopal de Votre Grandeur, Notre Saint Père le Pape Benoit XV a eu la grande bonté de vous adresser, dans une précieuse lettre autographe, ses pat-rnelles félicitations et la Bénédiction Apostolique.

J 'ai donc le vif plaisir de remettre à Votre Grandeur l'important autographe ci-inclus, et de lui présenter, en même temps, mes félicitations personnelles pour l'heureux événement de ses fêtes jubilaires. Je saisis avec empressement cette occasion de me dire, avec un profond sentiment de vénération et d'estime,

De Votre Seigneurie Illustrissime et Révérendissime,

Le dévoué serviteur.

P. CARDINAL GASPARRI.

Dans une circulaire adressée au clergé et aux fidèles de son diocèse, pour être lue dans les églises au prône du dimanche suivant, Sa Grandeur Mgr l'évêque signalait cette gracieuse et affectueuse marque d'attention dont il venait d'être l'objet de la part du Souverain Pontife, et exprimait sa reconnaissance à toutes ses ouailles qui ont concouru d'un si grand cœur à la célébration de son jubilé épiscopal. Voici le texte de cette lettre.

Bien Chers Fils,

C'est bien sous l'inspiration profonde du plus sensible bonheur que je viens porter à votre connaissance l'auguste Lettre autographe que Notre Saint-Père le Pape Benoit XV m'a fait l'insigne honneur de m'adresser par Son Eminentissime Secrétaire d'Etat, à l'occasion du 25ème anniversaire de ma consécration épiscopale, et dans laquelle Il daigne m'accorder, ainsi qu'à tous mes Fils bien aimés dans le diocèse, la précieuse faveur de la Bénédiction Apostolique. De cœur et d'âme, je me plais à le proclamer, Bien Chers Fils, vous avez concouru d'une manière attendrissante à l'élan magnifique et admirable de la fête de cet anniversaire. Je compte sur la grâce du ciel pour suppléer à l'insuffisance de ma reconnaissance à votre égard. En attendant, Sa Sainteté le Pape vous en loue et vous accorde, comme à votre Evêque, la Bénédiction Apostolique, pendant que moi-même, dans la plus tendre ferveur de mes prières de chaque jour, et dans la plus vive ardeur de mes vœux, je me rappellerai chacun de vous dans l'inoubliable souvenir le plus reconnaissant de mon amour, de mes bénédictions et de tous mes dévouements.

Agréez, Bien Chers Fils, avec ces dispositions de ma part, l'assurance de l'attachement de votre Evêque, qui est aussi votre Père et Serviteur en Jésus-Christ.

ANDRE-ALBERT, Evêque

de Saint-Germain de Rimouski.

Evêché de Rimouski, le 18 mai 1915.

DEUXIEME PARTIE

Le cinquantenaire Sacerdotal. Un aperçu général.

CHAPITRE I

LE CINQUANTENAIRE DE SACERDOCE.

Trois ans ont passé depuis nos fêtes de 1915, et ont ramené un autre jubilé. Déjouant toutes les apparences et les savants diagnostics de la docte faculté, Monseigneur l'évêque de Rimouski, en train de causer parmi les contemporains l'émoi créé jadis dans l'entourage de saint Jean: *Exiit sermo inter fratres quod discipulus ille non moritur,*—a atteint depuis le six juin, sa cinquantième année de sacerdoce, et s'est mis allègrement en route pour ses noces de diamant.

Les circonstances n'étaient plus les mêmes. La conscription avait fait apparaître son spectre à nos séminaires épouvantés et dispersés, et l'atmosphère qui pesait comme un couvercle de plomb sur toutes les poitrines, ne permettait plus les libres élans possibles trois ans auparavant.

Il ne fallait pas toutefois que cet anniversaire passât ignoré. On le soulignerait, mais dans l'intimité, et seule la famille sacerdotale du diocèse ferait couronne autour du Père de famille. Monseigneur le vicaire général l'annonça au clergé par la lettre suivante.

Evêché de Rimouski, le 7 mai 1918.

A Messieurs les membres
du clergé de Rimouski.

Vénérés confrères,

Vous n'ignorez pas que Monseigneur l'évêque complétera sa cinquantième année de sacerdoce le six juin prochain. A cette occasion il est rigoureusement convenable que le clergé

du diocèse se réunisse pour lui offrir ses respectueuses félicitations, formuler ses vœux de bonheur et mêler sa voix à la sienne dans un chant d'action de grâces. Aussi avons-nous résolu de prendre l'initiative d'une telle démonstration.

Mais les circonstances particulièrement douloureuses qui jettent un voile de deuil sur tout le pays et qui étreignent toutes les âmes dans une angoisse déprimante, ne sont guère favorables à de grandes démonstrations de réjouissance. D'autre part le désarroi jeté dans le Séminaire par le départ d'un grand nombre d'élèves parmi les plus avancés, le surplus de préoccupations causé aux prêtres de cette institution par les événements dont ils subissent les contre-coups d'une manière si sensible, ne permettent pas une organisation à grande envergure. Nous avons donc dû nous borner à des démonstrations restreintes, et limiter et notre programme et nos invitations. L'âme encore pleine du souvenir des fêtes plus brillantes qui ont marqué les noces d'argent épiscopales, nous nous contenterons de nous réunir en famille pour célébrer dans l'intimité le jubilé d'or de l'ordination sacerdotale de notre vénérable évêque.

Il a donc été convenu que le clergé du seul diocèse de Rimouski sera invité à venir célébrer cet anniversaire; et je me fais présentement auprès de vous l'interprète de cette décision, en vous invitant cordialement aux réjouissances des 22 et 23 mai, et en vous pressant de vous y rendre en aussi grand nombre que possible. C'est la seule date qu'il nous est loisible de choisir.

Le programme, très simple, sera le suivant: mercredi, à 5 heures du soir, réunion du clergé au salon de l'évêché pour saluer Sa Grandeur. A 8 heures, séance au Séminaire. Le lendemain, à 9 heures, grand'messe pontificale à la cathédrale par le jubilaire. Dîner à l'évêché. Pour ne pas imposer un surcroît de fatigues à Sa Grandeur, il a été laissé à la liberté de chacune des communautés de la ville de s'entendre avec Mgr l'évêque sur le temps où il lui sera loisible d'aller recevoir leurs hommages.

Je vous prie tout spécialement de prendre vos dispositions

pour que vous puissiez assister tous à la messe pontificale qui sera terminée par le chant du *Te Deum*.

Nous nous occuperons de trouver des logements pour tout le monde. Mais pour faciliter notre tâche, chacun de vous qui se propose de se rendre à l'appel et qui n'a pas son logement particulier en ville, voudra bien nous prévenir de ses intentions, de manière que tous les avis me parviennent pour le 16 mai. C'est à cette seule condition que nous pourrons assurer à chacun sa place. Par ailleurs, nous serons heureux de faire tout notre possible pour vous recevoir tous avec cordialité.

En attendant le plaisir de vous recevoir, je vous prie d'agréer,

Mes vénérés confrères,

L'assurance de mon fraternel dévouement en N.-S.,

F.-X. Ross, V. G.

Cent cinq prêtres du diocèse répondirent à l'appel; et le 22 mai, à cinq heures du soir, le clergé étant réuni au grand salon de l'évêché, Mgr le vicaire général lut au vénérable jubilaire l'adresse qui suit.

CINQUANTIEME ANNIVERSAIRE D'ORDINATION SACERDOTALE DE MGR L'EVEQUE DE RIMOUSKI.

MAI 1918

ADRESSE DU CLERGE

Monseigneur,

Il y a exactement trois ans, nous nous réunissions dans cette même salle, sous le toit de légendaire hospitalité de votre évêché, pour acclamer votre vingt-cinquième année d'épiscopat. Nous nous plaisions à rappeler les diverses étapes de ce quart de siècle de votre vie, consacré au gouvernement de l'église de Rimouski, et à faire revivre au regard de l'âme, le souvenir

des promesses de votre intronisation, des travaux accomplis, des œuvres épanouies et des fruits mûris sous l'action de votre ministère épiscopal, dans le champ que Notre-Seigneur a taillé à votre activité à même l'héritage reçu de son Père.

Aujourd'hui, nous voici de nouveau rassemblés dans un même esprit de foi, de reconnaissance et de filiale réjouissance. Dépassant les limites du temps où l'onction épiscopale vous désigna au gouvernement de l'église de Rimouski, nous remontons plus loin le cours des ans, jusqu'à un demi-siècle en arrière, pour rappeler ce moment ineffable de votre vie où, "le calice enivrant" à la main, exubérant d'une jeunesse que le sacerdoce venait de marquer du caractère de l'éternité, vous jetiez pour la première fois, vers le ciel, ces paroles qui sont depuis revenues dix-huit mille fois sur vos lèvres, comme l'écho immortel d'une joie sûre des éternels lendemains: *Introibo ad altare Dei, ad Deum qui lætificat juventutem meam.*

Ce que nous voulons honorer aujourd'hui et acclamer en votre personne, ce n'est plus la durée de votre gouvernement, c'est votre royauté sacerdotale; ce n'est pas l'épiscopat, plénitude et sommet du pouvoir sacré légué par Jésus-Christ aux hommes, mais le sacerdoce, source de vos grandeurs futures, tige sur laquelle cette plénitude allait atteindre son splendide épanouissement. Cette célébration a, dans son objet, un caractère qui nous met en quelque sorte plus près de vous. Il y a trois ans, nous étions les fils soumis, rendant hommage à leur Père: *Subjectus esto Pontifici tuo et quasi animæ Parentem suscipe eum* (S. Basile). Nous étions alors les sujets respectueux s'inclinant devant la houlette du Pasteur, et faisant acte d'allégeance et de fidélité au chef qui règne sur les âmes: *Conversi estis nunc ad Pastorem et Episcopum animarum vestrarum.* Aujourd'hui, sans franchir la distance qui convient au respect, ni oublier les devoirs imposés par la gradation hiérarchique: *Sequimini Episcopum sicut Jesus Patrem* (saint Ignace), le rappel de votre ordination sacerdotale nous montre, entre nos âmes et la vôtre, un lien de fraternité qui les rapproche dans un sentiment d'intimité plus pénétrante. Vos prêtres ne peuvent en effet rappeler votre sacerdoce sans se souvenir que dans

l'âme de l'évêque, comme dans l'âme de ses prêtres, le sacerdoce n'est qu'une commune participation au sacerdoce unique du Fils de Dieu, dans laquelle participation nous sommes unis par un caractère commun qui, aux premiers temps de l'Eglise, valut un même nom attribué indifféremment aux évêques et aux prêtres. Nous ne pouvons honorer votre sacerdoce sans nous souvenir encore qu'il fut la source prochaine du nôtre, la racine où le nôtre a puisé sa vie et sa sève surnaturelles, pour nous unir et nous identifier à Jésus-Christ et nous faire produire des fruits qui sont les siens.

Puisque donc, notre sacerdoce n'est qu'une participation à celui dont vous avez la plénitude, que nos œuvres ne sont qu'une partie de vos œuvres, que notre action se vivifie aux mêmes sources, que nos âmes se tiennent par le sommet dans une vue unique illuminée par la foi,et dans une action commune fécondée par l'amour, on comprendra que l'évocation du cinquantième anniversaire de votre sacerdoce éveille dans nos âmes l'écho et comme le prolongement des sentiments qui vous émurent à l'aurore de votre vie sacerdotale, en même temps qu'elle fait revivre les émotions qui remuèrent chacun de nous au grand jour de son ordination.

Cet anniversaire tranche sur les anniversaires ordinaires. De tout temps, la cinquantième année a revêtu un caractère sacré, qui comporte réjouissance et rémission. Le Lévitique l'impose aux Hébreux comme une fête liturgique: *Sanctificabis annum quinquagesimum, et vocabis remissionem cunctis habitatoribus terræ, ipse enim est jubilæus* (Lev. XXV, 10-11). L'Eglise l'a fait entrer dans le calendrier des siècles sous le nom d'*année sainte*. Les hommes l'ont qualifiée d'un nom qui symbolise tout l'éclat et la valeur de ce qu'ils estiment le plus précieux: ils l'appellent le jubilé d'OR. Et quand un mortel a été assez heureux pour soutenir triomphalement, pendant tout le cycle d'un jubilé, une carrière embrassée à l'âge de maturité, ils lui font une apothéose, comme les Romains de jadis qui portaient leurs triomphateurs au Capitole en les faisant passer par la voie sacrée, sous les voûtes des arcs de triomphe.

C'est un triomphe, en effet, que d'échapper aux coups de cinquante années passées au milieu de la fournaise où, chaque

jour, la lutte, le travail, le temps consument quelque chose de de nos forces, ébranlent quelqu'une de nos énergies. La vie du prêtre, plus que toute autre peut-être, est exposée aux démolitions du temps, parce qu'elle s'intensifie dans un travail qui épuise davantage le cerveau et dans des sollicitudes qui rongent plus sensiblement le cœur. Et votre vie sacerdotale, nous pouvons le dire sans flatterie ni exagération, a été une vie intense. Etudes complémentaires et spécialisées après le grand séminaire; enseignement universitaire; travaux d'organisation et de direction dans une communauté où se rencontraient, multipliés et variés, tous les degrés de la vie morale; études et réponses sollicitées par des consultations venant de confrères ou de laïques, voire même du vénérable archevêque qui requit souvent la lumière de vos conseils: tel fut en résumé le bilan d'à peu près la première moitié de votre vie sacerdotale.

Lorsque le Saint-Esprit vous trouva préparé par cette longue initiation, il vous poussa plus avant dans l'état encore plus laborieux où, suivant le témoignage de saint Paul, non seulement la vie se consume, mais "on meurt à chaque jour" *quotidie morior per vestram gloriam, fratres* (I Hebr. XV, 31). "Je me dépense et me surdépense", écrivait le même grand évêque Paul: *Impendam et superimpendar ipse* (II Cor. XII, 15); *Immolor supra sacrificium*: c'est la condition inhérente à l'état de celui qui, ayant reçu la plénitude du sacerdoce, a, par le fait même, reçu la plénitude de l'état de victime. S. Augustin qui connut, pour les avoir pratiqués, les travaux, les sollicitudes, l'abnégation et les souffrances de l'épiscopat, nous assure que c'est un labeur plutôt qu'un honneur: *Nomen est operis, non honoris*; il se compare au nautonier ballotté par la tempête sur une mer sans rivages: *Tanquam in mari magno illius officii tempestate jactamur*. Et ailleurs: *Nihil est in hac vita, difficilius, laboriosius, periculosius Episcopi officiis.*

Et pendant ces vingt-huit années d'épiscopat qui s'ajoutent aux vingt-deux autres pour former les cinquante années de votre sacerdoce, les yeux fixés sur votre devise *Pono animam*, vous n'avez connu, Monseigneur, ni le repos,—si je ne craignais d'être irrespectueux, je dirais—ni la modération dans le travail. Chacun de vos prêtres qui vous ont vu à la tâche, peut

vous dire comme le Seigneur à l'Ange de l'Eglise d'Ephèse: *Scio opera tua, et laborem et patientiam tuam...et non defecisti* (Apoc. II, 2-3). Ces travaux et ces œuvres, nous les rappelions il y a trois ans dans une sèche énumération; et malgré la pauvreté de la forme, cette page, qui condensait la substance de vos vingt-cinq années d'épiscopat, apparut si belle à vos vénérables collègues, les Anges des Eglises-sœurs, pour parler le langage de l'Apocalypse, qu'ils jugèrent qu'elle appartient à l'histoire de l'Eglise et qu'elle mérite de prendre place dans ses annales, encadrée et comme enluminée dans le récit des démonstrations qui marquèrent vos fêtes jubilaires. Ce vœu, les circonstances ne permirent pas de le satisfaire, mais veuillez permettre que, comme bouquet de vos présentes fêtes jubilaires, je vous offre l'assurance qu'il sera bientôt un fait accompli.

Cependant, malgré ces travaux, vous sortez victorieux de la lutte et vous arrivez au terme de l'*Année sainte*, avec une âme sereine qui contemple, du faîte de sa vie sacerdotale,

".....Les grand détours
Et les plis tourmentés des routes et des fleuves"

par lesquels elle a passé dans sa course ascensionnelle vers les sommets. Monseigneur Baunard a décrit avec sa plume de poète et de profond chrétien, le vieillard dont le corps fatigué descend la colline ombreuse, la tête branlant au vent du soir, mais dont l'âme monte d'un pas tranquille vers un sommet invisible qui fait sentir plus fortement son attraction. "Les nuages roulaient sous ses pieds, une lumière descendue d'en haut teignait son front".... Il plane le vieillard sur les hauts plateaux de l'existence et son regard serein, éclairé par la lumière du ciel, pénètre mieux les horizons et voit plus clair au fond de la vallée. "Notre vieillard à nous, dit Mgr Baunard, n'est pas un mortel qui finit, c'est un immortel qui commence."

Aussi, Monseigneur, sommes-nous heureux de constater que vous éprouvez l'effet de cette loi ascensionnelle par laquelle l'âme, échappant aux défaillances du corps, lui surnage "comme la lumière du jour qui éclaire et dore les colonnes d'un tem-

ple tombé." La vigueur de l'intelligence et l'énergie de la volonté forcent le corps à se tenir debout avec une assurance qui nous révèle périodiquement des forces insoupçonnées. Nous sommes fiers de retrouver sous l'automne de votre vie une âme de printemps. Il nous fait particulièrement plaisir de rappeler que de graves événements qui ont aveuglé bien des yeux, paralysé ou fait dévier bien des gestes, faussé ou éteint bien des voix, vous ont trouvé le regard sûr, le geste libre, la voix assurée, le cœur ferme et l'âme sensible aux souffrances des nôtres, en particulier lorsqu'il s'est agi de nos frères, les blessés de l'Ontario. Votre clergé vous en garde reconnaissance et nos annales en conserveront le souvenir que des époques moins tourmentées aimeront faire revivre. C'est cette vigueur de l'âme qui monte, qui vous a permis d'atteindre à l'année jubilaire, l'année sainte, malgré des indices assez significatifs qui auraient pu déjouer tous les événements survenus depuis.

Aussi, Monseigneur, cette date jubilaire, nous ne pouvions la laisser passer ignorée. Nous conformant, à la lettre, au précepte ancien du Lévitique, nous avons sonné du cor dans tout le diocèse pour convoquer tous les pasteurs à célébrer dans une joie sanctifiante votre cinquantenaire de sacerdoce: *Clanges buccina in universa terra vestra, sanctificabisque annum quinquagesimum: ipse enim est jubilæus* (Lév. XXV, 9-10). Les circonstances dont vous avez reconnu la gravité, n'ont pas permis de faire entendre l'appel des trompettes au-delà des f ı-tières du diocèse, ni de donner à nos démonstrations l'ampleur qu'elles auraient pu atteindre dans des temps moins troublés et avec u séminaire moins éprouvé. Pour être moins bruyantes et de proportions plus modestes, nos réjouissances auront un caractère d'intimité plus marqué, et nous avons l'espoir qu'elles ne vous en seront pas moins agréables. Accourus avec la seule perspective d'honorer votre cinquantième année de sacerdoce et d'en bénir Dieu avec vous, vous nous voyez vous entourer comme les vieillards autour de Daniel pour lui dire: "Assieds-toi au milieu de nous, et dis-nous comment Dieu t'a donné l'honneur de la vieillesse." Quand la famille se rend compte que l'âge, en accumulant les travaux, pèse d'un poids plus lourd sur les épaules du chef qui en est le père, le senti-

ment de vénération dont elle l'entoure, se nuance d'une délicatesse touchante qui prend sa source dans les parties les plus tendres du cœur. Les enfants subissent l'ascendant qu'ajoute à la vertu une vieillesse honorable: *Corona dignitatis senectus, quæ in viis justitiæ reperietur* (Prov. XVI, 31). Sentiments de réjouissance, mêlés de sentiments de reconnaissance et de sentiments de piété filiale, voilà comment nous sanctifions votre jubilé, puisque tout jubilé comporte réjouissance et triomphe.

Mais je n'ai pas tout dit. L'autre caractère du jubilé est d'être une rémission: *Et vocabis remissionem cunctis habitatoribus terræ.* Quand vous avez pris les rênes de l'administration diocésaine, vous vouliez bien mettre "votre confiance et votre espoir dans le zèle et le dévouement de votre clergé." Quatre-vingt-huit prêtres entouraient alors votre houlette pastorale. De ces ouvriers de la première heure, 34 sont encore au poste, l'arme au bras, sans avoir été relevés de faction; et sept sont à l'arrière-front se préparant au grand jour de la citation. Cent-vingt-six autres consacrés par vos mains, sont venus, aux différentes heures du jour, grossir le nombre des travailleurs. Nous ne voulons pas apprécier le travail fait dans la vigne par chacun de ces ouvriers. Le temps en a fait disparaître près de cinquante; il a courbé plusieurs épaules et jeté des fils d'argent sur plusieurs têtes; sur tous il a multiplié les années pour la croissance des uns et pour la décroissance des autres. Dans l'ensemble, nous nous rendons devant Dieu le témoignage que le clergé a déployé du dévouement et du zèle, qu'il a fait preuve d'obéissance et de déférence, et qu'il a collaboré, suivant les ressources de chacun de ses membres, au progrès visible qui a marqué cette période. Dans le détail, il s'est glissé des imperfections, comme il arrive à tout ce qui est humain; des malentendus ont pu surgir, des froissements se manifester. Au sommet de cinquante années, la vue de ces incidents s'efface, nous voulons le croire. Ainsi pendant son ascension, le pèlerin qui escalade la montagne aperçoit souvent des stériles rochers, des arbres dénudés, des sentiers escarpés; mais rendu au faîte, les détails se fondent

dans l'ensemble, et la route parcourue ne lui apparaît plus que comme un sentier de verdure dans la profondeur des perspectives qui se découvrent à son regard. En écoutant vos souvenirs monter de la vallée jusqu'au sommet où le travail plus encore que l'âge vous a placé, vous entendez bien des voix qui s'élèvent dans le calme du soir. Si quelqu'une de ces voix revêtait l'accent d'une plainte s'élevant des champs où nous avons travaillé, aucune du moins ne s'élèvera des sentiers obscurs de l'erreur délibérée, ni des routes tortueuses de la résistance obstinée. Et sur nos défaillances, vous voudrez bien, Monseigneur, prononcer dans votre cœur la parole qui pardonne, car le jubilé est un temps de remise: *Vocabisque remissionem cunctis habitatoribus terræ, ipse enim est jubilæus.*

Monseigneur, le jubilé est une année triomphale, je le rappelais il y a un instant. C'est en effet une victoire sur les années arrachées au torrent pour augmenter le trésor des années éternelles. Ce triomphe Dieu lui-même le proclame dans les Ecritures: *Exultatio viri longævitas* (Eccli. XXX, 23). C'est aussi une récompense: *Ut tibi bene sit et sis longævus in terram* (Eph. VI, 3). Or, au vainqueur Dieu promet des douceurs inconnues: *Vincenti dabo manna absconditum* (Apoc. II, 17). Cette manne cachée, ne la goûtez-vous pas, Monseigneur, quand, au soir de votre vie, recueillant ces voix que nous entendions tout à l'heure, monter des routes parcourues, et les harmonisant avec la voix des bienfaits que Dieu a semés dans votre vie, vous composez dans le calme de votre âme, l'hymne sacré de la reconnaissance qui s'élève de votre cœur pour célébrer le "sacrifice du soir"? La sympathie et la vénération dont votre clergé vous apporte un témoignage significatif, sur ce sommet jubilaire où le Seigneur a conduit vos pas,—l'obéissance onctueuse que vos prêtres vous portent dans le sanctuaire de votre vieillesse avec le religieux respect qu'on observe dans un temple dont on craint de troubler le calme myst. . . . n'est-ce pas-là, Monseigneur, la manne cachée que l'or. divin promet au vainqueur?

Au soir de la moisson, les Hébreux liaient une gerbe d'épis qu'ils apportaient au prêtre pour que, le jour du sabbat, il l'offrît à Jéhovah, au chant des cantiques sacrés (Lev. XXIII,

10-11). A vous, Monseigneur, le Prêtre du diocèse, au soir de votre jubilé, nous apportons, liés en faisceaux, les épis moissonnés dans votre héritage: une fidélité affirmée pendant tout le temps de la moisson, les fruits d'une collaboration de plus d'un quart de siècle, les épis recueillis dans le champ de notre dévouement cordial et spontané, les gerbes moissonnées d'un cœur alerte encore prêt à servir aussi longtemps que Dieu le voudra. Et lorsque vous prononcerez votre *Vado ad Patrem*, quand viendra le jour du Seigneur où vous devrez lui présenter l'offrande suprême de votre administration, nous souhaitons que, de cet hommage de vos prêtres, s'élève, se mêlant au chant du Sacrifice du soir, un concert qui dise au Maître la fidélité avec laquelle vous avez su faire valoir ses intérêts, et faire converger vers ses œuvres les activités de ceux qu'il vous a donnés comme collaborateurs: *Tui erant, et mihi eos dedisti. Et quos dedisti mihi custodivi.* C'est l'objet de nos hommages, c'est l'aspiration de nos vœux. Hommages et vœux tendent à l'éternité, et vous les porterez à leur terme final en disant pour nous, quand vous franchirez le seuil de la maison du Père, les dernières paroles de Jésus se rendant au lieu de son agonie: *Pater, quos dedisti mihi, volo ut ubi sum ego, et illi sint mecum* (S. Jean, XVII, 24). Ce sera le dernier écho et la splendide réalisation de l'*Ad multos annos* que nous vous adressons aujourd'hui dans toute l'ardeur de notre âme émue.

Réponse de Mgr l'Evêque à l'adresse du clergé

22 mai 1918

Mes bien chers Messieurs,

Vos sentiments si beaux me remuent profondément l'âme. Oui, ils sont beaux ces sentiments qui manifestent votre esprit de foi, de cordialité, votre affection toute sacerdotale, votre zèle et votre dévouement inaltérables, votre obéissance fidèle, devenue plus onctueuse encore lorsque, comme vous le dites,

vous respectez le sanctuaire de ma vieillesse comme un temple dont vous craignez de troubler le silence mystique. Ces sentiments sont beaux parce qu'ils sont la "splendeur du vrai."

A l'occasion de mon jubilé épiscopal, je vous rendais le témoignage de la satisfaction que j'ai retirée de votre collaboration, et de la manière dont vous me l'avez accordée. A mesure que la vie s'approche de son centre d'attraction et qu'elle s'éclaire par les sommets, le cœur s'interpose davantage, comme un prisme, devant le regard de l'esprit, et les choses, vues jadis dans un cadre mêlé d'ombres et de lumière, prennent, à travers ce prisme et sous l'effusion des clartés d'en haut, des aspects qui les rendent plus belles, des teintes et des reflets qui en rehaussent l'éclat.

C'est à travers ce prisme et dans la magie de ce rayonnement, mes bien chers Messieurs, que du haut de ce belvédère où m'ont porté mes cinquante années de sacerdoce, je repasse, le long des routes parcourues, le souvenir de nos relations sacerdotales depuis vingt-huit ans. Dans ce tableau les ombres s'évanouissent; il n'en reste que ce qui est nécessaire à faire ressortir davantage la beauté de l'ensemble, ce qui montre comment l'humain de notre vie a été transformé, pour se fondre dans l'œuvre divine, sous l'influence de l'idéal de notre foi et des hautes aspirations de notre charité. Les voix qui montent des champs où nous avons supporté le poids du jour et de la chaleur, n'ont aucun des accents qui puissent troubler la paix du "Sacrifice du soir"; elles sont plutôt les échos des harmonies qui enchantèrent, en les accompagnant, les sacrifices quotidiens que nous avons offerts ensemble sur l'autel du devoir; et les effluves qui montent de la plaine où se dressèrent nos autels, caressent plutôt comme le parfum qui s'élève d'un champ fertile rempli des bénédictions du Seigneur: *Ecce odor filii mei sicut odor agri pleni cui benedixit Dominus.* (1)

Après les noces d'argent que vous avez fêtées si généreusement, il y a trois ans, vous voulez bien encore, malgré l'angoisse des temps sans exemple que nous subissons, célébrer

---

(1) Gen. XXVII, 27.

mon jubilé sacerdotal, et me rappeler par là l'immense bienfait du sacerdoce éternel dont Dieu a réjoui ma jeunesse. Que puis-je vous dire, sinon que je suis plus touché encore de votre attention à rapprocher les extrémités de ma vie sacerdotale pour célébrer dans d'intimes réjouissances familiales, le cycle entier de mon sacerdoce. En ramassamt ainsi ma vie dans une récapitulation complète, vous me mettez sous les yeux la synthèse des bienfaits de Dieu à mon égard et l'usage que j'en ai fait, et vous me mettez en demeure de préparer, sous le regard du Seigneur, une reddition de comptes qui approche, une offrande générale que le Maître me demande pour le jour où il lui plaira d'exiger le sacrifice suprême.

Parmi ces bienfaits de Dieu, ne dois-je pas faire entrer en toute première ligne de compte, celui de m'avoir préparé, conduit et maintenu pendant plus d'un quart de siècle, au gouvernement de l'Eglise de Rimouski? Il est l'aboutissant et la raison d'être de tous les autres. Comme tous les dons de Dieu, il comportait sans doute la croix; la croix sous laquelle l'on peine et l'on monte; la croix sous laquelle on vit et sur laquelle il faut s'étendre pour "mourir tous les jours": *quotidie morior*; la croix sur laquelle on s'attache pour le sacrifice suprême. Oui, la croix elle est inséparable de l'œuvre de Dieu, et sans elle la vie ne serait pas la vie du Christ que nous devons reproduire en nous: *Semper nos qui vivimus, in mortem tradimur, ut et vita Jesu manifestetur in carne nostra mortali* (1). Notre croix elle est même la condition de la vie surnaturelle que nous devons communiquer à nos ouailles: *Ergo mors in nobis operatur, vita in vobis.* (2)

Mais cette croix, mes bien chers Messieurs, vous m'en avez rendu le poids facile, en m'aidant à la porter, comme de charitables Cyrénéens. La croix portée dans l'amour, "sue le baume," disait S. François de Sales. Votre collaboration cordiale, votre obéissance qui ne se dément pas, qui ne se démentira pas jusqu'à la dernière heure, votre respectueux attachement que j'ai toujours connu et que je retrouve sous ces

(1) (II Cor. IV, II),
(2) (Ibid. 12).

touchantes démonstrations dont vous m'entourez présentement, sont autant de baumes qui suintent de ma croix et qui me la font aimer.

C'est pourquoi, parvenu au seuil de la vieillesse, j'éprouve le besoin d'ouvrir ma bouche et de laisser mon cœur se dilater pour vous tenir, en toute liberté, le langage avec lequel S. Paul rendait témoignage de son affection à ses chers fidèles de Corinthe: *Os nostrum patet ad vos, ô Corinthii, cor nostrum dilatatum est. Non angustiamini in nobis.* "Notre bouche s'ouvre vers nous, ô Corinthiens, et notre cœur se dilate dans l'affection que nous vous portons. Nos entrailles ne sont point resserrées pour vous" (1).—"Je vous ai déjà dit—continue le grand apôtre—que vous êtes dans mon cœur à la mort, à la vie: *Prædixi enim quod in cordibus nostris estis,ad commoriendum et ad convivendum.* Je vous parle avec grande liberté. J'ai grand sujet de me glorifier de vous; je suis rempli de consolation; je suis comblé de joie parmi toutes mes souffrances: *Multa fiducia mihi est apud vos, multa mihi gloriatio pro vobis, repletus sum consolatione, superabundo gaudio in omni tribulatione nostra.*" (2)

Vous vous réunissez pour rendre avec moi grâces à Dieu des bienfaits qu'il a répandus sur ma vie, et tout particulièrement sur ma vie sacerdotale. Vous avez votre place toute marquée à ce sacrifice d'action de grâces que nous offrirons collectivement demain, et je vous remercie de l'avoir compris. Dans les vues de la Providence, nous pouvons le voir maintenant, les bienfaits qui m'étaient dispensés avec le caractère sacerdotal, étaient destinés à faire fructifier votre vie en même temps que la mienne, et à atteindre leur épanouissement par votre collaboration, je dirais presque: entre vos mains. Notre action de grâces doit être commune, mes bien chers Messieurs. Et de même que le sacrifice du matin, offert par chacun de vous à l'autel éclairé par l'aurore de votre vie sacerdotale, fut un sacrifice offert à deux, par l'Evêque et par l'ordinand, l'un et l'autre étant co-consécrateurs,—ainsi

(1) II Cor. VI, 11-12).
(2) (II Cor. VII, 3-4).

ce sacrifice que je vais offrir à la fin de ma cinquantième année, sur la montagne où scintillent les feux du soir, vous le partagerez avec moi; vous monterez la garde à cet autel autour duquel s'est ramassée toute notre vie; vous serez mes témoins et mes assistants à ce "Sacrifice du soir" où nous porterons ensemble, au chant des cantiques sacrés de la reconnaissance, la gerbe des épis glanés dans le champ des bienfaits de Dieu, et la gerbe plus humble des épis moissonnés dans notre commun héritage. Puis nous nous appuierons avec confiance sur la miséricorde de Dieu en attendant en paix le jour de la citation. Nous avons travaillé à le glorifier dans nos œuvres, nos biens sont les siens, nous avons été unis par les liens de sa charité: sa gloire sera notre gloire. *Ego te clarificavi super terram: opus consummavi quod dedisti mihi ut faciam: et nunc clarifica me, tu, Pater, apud temetipsum... Mea omnia tua sunt, et tua mea sunt: et clarificatus sum in eis... Pater sancte, serva eos in nomine tuo quos dedisti mihi: ut sint unum sicut et nos.* (1)

— — —

Tous les hôtes se rendirent au Séminaire qui avait généreusement offert le dîner. A huit heures, un concert réunissait dans la salle des séances, tous les invités autour du jubilaire.

Est-ce le produit de la semence jetée par le Cercle Philharmonique Haydn aux fêtes de 1915? Toujours est-il qu'entre ces deux époques, une société philharmonique s'est organisée dans les murs du Séminaire, et que le soir du 22 mai, sous l'habile direction de M. l'abbé Alph. Fortin, professeur de rhétorique, un orchestre d'une vingtaine d'instruments exécuta avec un art qui fut une véritable révélation, le joli programme que voici.

(1) (Joan, XVII).

PROGRAMME

I. La Cinquantaine - - - - - - *Gabriel-Marie*

II. A Monseigneur (cantate) - - - F. *Boissière*
Chœur et orchestre

III. Marche triomphale ("Aïda") - - - - *Verdi*

IV. Chanson d'autrefois - - - - - - - *G. Pierné*

V. Cabaletta - - - - - - - - - - *Th. Lack*

VI. Chanson triste - - - - - - - *Tschaïkowsky*

VII. A l'Etendard de Jeanne d'Arc - - *M. Laurent*
Chœur et orchestre

VIII. Amaryllis (air "Louis XIII") - - - - *Ghys*

IX. Melodie en Fa - - - - - - - - *A. Rubinstein*

X. Chanson de Louisette - - - - - - *Frédéric Binet*

XI. Chœur de Brindisi- - - - - - - - *Mascagni*
["Cavalleria Rusticana"]

XII. Marche Caucasienne- - - - - - - *E. Garciau*

O Canada

Le lendemain, Monseigneur le jubilaire chanta la messe pontificale, entouré de son Chapitre, de tout le clergé, des communautés de la ville et des paroissiens accourus comme en un jour de fête d'obligation. Le chœur des écoliers et des séminaristes exécuta la messe de Diérix, accompagné à l'orgue par M. l'abbé Fortin. L'orchestre du Séminaire exécuta une entrée et une sortie.

Puis, toujours dans l'intimité de la famille sacerdotale, le déjeuner, présidé par Sa Grandeur qui supporta toutes ces fatigues sans paraître trop las, se prit dans le vaste réfectoire, toujours largement ouvert, de l'évêché. A la fin du repas, Monseigneur exprima en termes émus la vive reconnaissance qu'il éprouvait de cette nouvelle manifestation de sympathie de la part de son clergé toujours fidèle et dévoué.

Ces fêtes n'eurent ni l'éclat, ni la grandeur de celles de 1915. Mais il faut reconnaître que l'intimité dans laquelle elles se déroulèrent, leur imprima un cachet plus touchant qui émut profondément et le vénéré jubilaire et le clergé qui l'entourait.

Pour ne pas causer trop de fatigues à Monseigneur, on laissa les communautés s'entendre avec Sa Grandeur sur les réceptions qu'elles voulaient lui offrir. Il alla célébrer la messe chez toutes dans les jours qui suivirent. Partout se manifesta le même caractère de respectueuse affection, accompagnée de cette singulière émotion qu'on éprouve en présence d'un père aimé dont les pas, devenus moins agiles, semblent résonner comme sur les avenues de la tombe.

Nous ne dirons rien de plus de ces filiales démonstrations dont les échos n'ont pas franchi l'enceinte du diocèse. Pour terminer, nous nous contenterons de reproduire l'adresse présentée par les élèves du Séminaire et la réponse touchante qu'y fit le vénérable jubilaire, dont le regard encore serein vient, dans une contemplation émue, faire une dernière revue des champs qu'il a fécondés de ses sueurs.

Adresse du Séminaire à Mgr l'Evêque à l'occasion du cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale.

Monseigneur,

Il est tout naturel que les directeurs, les professeurs et les élèves du Séminaire—petite famille dans la grande famille diocésaine—s'empressent de vous offrir, à leur tour, à l'occasion de votre jubilé d'or sacerdotal, leurs félicitations les plus vives et leurs souhaits les plus sincères de bonne santé et de jours encore longs et heureux. Oui, nous souhaitons que votre vieillesse se prolonge pour que nous jouissions plus longtemps de ses lumières et de ses conseils. Car la vieillesse est l'époque où les acquisitions laborieuses des années écoulées doivent se communiquer; c'est l'heure où la rose s'ouvre et répand ses parfums, suivant la comparaison du poète. Ce devoir de piété filiale et de reconnaissance profonde, nous le remplissons d'autant plus joyeusement que depuis plus de vingt-cinq ans le Séminaire est l'objet de votre sollicitude pastorale et de votre affection paternelle.

Ecole de piété, foyer de lumière, noviciat où l'Eglise forme dans la science et dans la pratique de la vertu les jeunes clercs qu'elle destine à marcher un jour à la tête des milices du Seigneur, tous ces titres donnent au Séminaire un tel relief qu'il est considéré à bon droit comme l'institution la plus importante d'un diocèse. On conçoit alors que l'Eglise ait laissé des traces ineffaçables de sa sagesse dans l'organisation des séminaires et qu'elle ait déployé tout son zèle pour leur faire atteindre leur but. Ayant reçu vous-même votre éducation cléricale dans une de ces maisons bénies qui sont l'honneur de notre province, vous avez su en apprécier les bienfaits et profiter de son influence salutaire. C'est pourquoi vous avez toujours eu à cœur comme évêque de ce diocèse la prospérité du Séminaire et le perfectionnement des études. Avec nous vous vous êtes réjoui des succès qui ont couronné les efforts et le zèle de ses professeurs comme les talents et le travail de ses élèves. Bien plus, vous vous êtes attaché à cette maison

d'où sont sortis presque tous les prêtres qui composent aujourd'hui le clergé du diocèse, et vous en avez fait "les délices de votre cœur." Aussi, combien nous sommes fiers de vous voir entouré, en ce jour de vos noces sacerdotales, d'une large couronne de jeunes clercs, empressés de prendre Dieu pour leur partage et de se mettre, à cette heure critique, sous la protection de l'Eglise. Comme la poule rassemble ses petits sous ses ailes pour les défendre contre la voracité de l'oiseau de proie, ainsi l'Eglise, dans sa vigilance maternelle, revêt de sa livrée et couvre de ses privilèges ces élèves qui se consacrent à son service dans la milice sacerdotale. Bien que le Séminaire ne soit pas un jardin de guerre et que nous n'y fassions pas de la culture intensive, nous voyons avec joie un grand nombre de nos élèves, pleins d'enthousiasme et de générosité, s'élever au-dessus des basses ambitions du siècle et s'arracher aux aises et aux plaisirs de la vie pour se préparer à être un jour le sel de la terre et la lumière du monde.

En ces temps malheureux où les objets de luxe sont taxés lourdement, nous ne pouvions pas, Monseigneur, vous présenter un plus beau cadeau de fête. Ces clercs que vous avez couronnés d'honneur par la sainte tonsure dépassent par leur nombre celui des cinquante années de votre sacerdoce, il est vrai, mais ils ne sauraient l'emporter par la qualité vu qu'ils ne sont encore qu'à l'âge des promesses. Quant à la forme qu'ils devront reproduire pour devenir eux aussi des ministres capables de confirmer par l'exemple la doctrine qu'ils seront appelés à prêcher, ils la trouveront dans votre vie de prêtre dépensée au service de l'Eglise. Ils apprendront aussi de vous la bonté, qui est la première vertu que Dieu a mise au cœur de l'homme et qui est le fond des âmes augustes.

La semence est abondante, que sera la moisson ?

Un demi-siècle de prêtrise, voilà, certes, une suite d'années qui suppose une telle multitude d'actions que l'imagination en est comme accablée. Mais parmi toutes ces actions d'une si longue carrière, il en est une qui domine toutes les autres et qui est à elle seule la raison d'être de ce jubilé: la messe. Action plus divine qu'humaine, la messe remplit si bien la vie entière que celle de la cinquantième année de prêtrise est appelée la

seconde messe. Avoir été prêtre pendant cinquante ans, quel privilège, mais en même temps quel fardeau de gloire et de responsabilité! Ni les compliments, ni les vœux de fils dévoués et reconnaissants ne peuvent en alléger le poids.

Le fléau de la guerre qui sévit avec une si grande violence depuis bientôt quatre ans et qui étreint les cœurs dans l'angoisse et la douleur, ne nous a pas permis de donner à votre jubilé d'or tout l'éclat désirable. Il nous a fallu renoncer aux démonstrations extérieures. Cette fête a donc été tout intime, toute de joie intérieure; elle n'a pas eu d'autre fin que de glorifier, d'exalter la dignité du sacerdoce qui surpasse toutes les autres. "Toutes les mitres et toutes les tiares ne sont rien comparées à l'honneur de célébrer les saints mystères," a dit un illustre cardinal de France.

Dans toute la ferveur de nos âmes nous avons uni nos actions de grâces aux vôtres, Monseigneur, pour remercier le Seigneur des bienfaits inestimables dont il vous a comblé pendant les dix lustres qui viennent de s'écouler, et pour prier le Dieu qui réjouit le matin naissant et le soir, l'enfance et la vieillesse, par l'effusion de ses grâces fortifiantes et secourables, de faire en sorte que votre vieillesse se repose dans l'attente pieuse et sereine de la mort, dans un retour reconnaissant sur les jours passés, dans une affectueuse aspiration vers Dieu, qui est proche. Ce qui ne nous empêche pas de vous redire, Monseigneur, le souhait traditionnel: *Ad multos annos!*

Réponse de Mgr l'Evêque à l'adresse présentée par le Séminaire.

26 mai 1918

Monsieur le Supérieur,

Il m'est particulièrement doux de terminer au pied de l'autel du Séminaire, le pieux pèlerinage dont j'ai suivi l'itinéraire à travers les sanctuaires de ma ville épiscopale pour recueillir les voix les plus chères, les unir à la mienne et les

aire monter, comme un hymne d'action de grâces, vers le Seigneur qui a bien voulu couronner ma cinquantième année de sacerdoce.

Quand le propriétaire sent ses forces décliner, il va, un beau jour que le Seigneur lui ménage, faire le tour de sa culture, repasser par tous les champs consacrés par son travail, suivre les sillons où il a enfoui sa semence avec ses sueurs, et fouler une fois encore d'un pas méditatif, chacune des parties de ce sol aimé qu'il a remué et fécondé. Ce sol a tellement pris son âme qu'il semble ne pouvoir s'en séparer et qu'il rêve de s'identifier avec lui en dormant son dernier sommeil au fond de ses guérets, pour entendre éternellement le murmure des moissons qui lèveront après lui. Puis, après avoir ainsi accompli ce pieux pèlerinage, il monte sur la colline d'où son regard peut embrasser dans une vue d'ensemble, les champs qu'il vient de parcourir en détail. Il veut encore une fois remplir ses yeux et son âme de la vision de ces champs aimés. Le soleil tombant leur donne des teintes qui les embellissent encore et les font plus aimer. Mille voix du passé montent de ces sillons, de ces prés, de ces plantations, voix qui rappellent des dates, des actions, des noms et des personnes, voix silencieuses qui chantent des harmonies au cœur et qui rendent les yeux humides. Ces visions et ces harmonies, le vieillard les emporte dans son âme lorsqu'il descend la colline et elles le suivront dans l'éternité.

Mes bien chers Messieurs, l'époque de mon jubilé sacerdotal, c'est le beau jour que le Seigneur m'a ménagé pour faire en esprit le tour du champ qu'il m'a donné à cultiver. Le Séminaire est cette colline dominante où je viens, à la fin de mon pèlerinage, remplir mes yeux et mon âme du spectacle synthétique des visions du passé, et mon cœur des harmonies qui montent dans le silence du soir.

Le Séminaire c'est le commencement de la vie sacerdotale préparée, c'est la vie sacerdotale mûrissant et s'épanouissant au soleil de Dieu qui éclaire et vivifie davantage sur les sommets; pour l'Evêque c'est le point culminant d'où il peut embrasser le cercle des souvenirs de toute sa vie, mais aussi, s'ap-

prochant du terme de sa carrière, juger mieux de la beauté et de la fertilité de son champ et entrevoir mieux les espérances qu'il lui promet pour l'avenir.

En même temps qu'il lui rend présents les détails les plus heureux de l'adolescence, les émotions les plus suaves de la jeunesse sacerdotale, les années délicieuses emplovées au travail ennoblissant et plein de lumière de l'enseignement, le Séminaire s'impose à son souvenir comme l'objet des plus fortes et des plus persévérantes préoccupations de sa vie épiscopale. Je la revois dans mes souvenirs cette jeunesse, espoir de l'avenir, "le blé qui lève" pour les moissons futures dans le champ de la Société et de l'Eglise; je la suis à l'époque de la maturité, lorsque la moisson annuelle m'apportait les gerbes choisies que je portais d'un cœur reconnaissant au sanctuaire pour être offertes comme des prémices sur l'autel du Seigneur. Des dates, des noms sont là dans ma mémoire. Je les suis du cœur ces jeunes d'hier, montant au sanctuaire ou frayant leur voie dans les rangs de la société; j'aperçois leurs œuvres, je contemple leurs fruits qui réjouissent nos yeux et parfument le champ du Seigneur.

Et dans cette vision, c'est toute l'histoire du diocèse qui se déroule sous mes yeux: la procession des cent-vingt-six prêtres que j'ai consacrés de mes mains, le défilé des cinquante ouvriers qui ont pris le chemin de l'éternité; puis le panorama des vingt-cinq paroisses que j'ai créées et auxquelles le Séminaire m'a permis de fournir des pasteurs; les œuvres que j'ai pu fonder et pour lesquelles il m'a préparé des ouvriers; l'extension des œuvres existantes et au développement desquelles j'ai pourvu à même le rendement du Séminaire. Qu'elle a de reflets cette vision, sous les rayons atténuants du soleil qui baisse à l'horizon! Qu'elle a de voix dans le calme du soir qui s'annonce!

Aujourd'hui, vous me le rappelez, une maturité précoce a apporté dans nos greniers une moisson abondante et inespérée. Mon âme s'est émue de compassion devant ces épis jaunissants qui craignaient la faux hâtive du moissonneur sans entrailles; mon cœur fut troublé en présence du merce-

naire qui venait au troupeau sans entrer par la porte des brebis, et qui—je prends le langage des Evangiles:—*Non venit nisi ut furetur, et mactet et perdat.—Inimicus homo hoc fecit... Mercenarius est, et non pertinet ad eum de ovibus.* Que Dieu fasse mûrir cette moisson hâtive qu'il m'a remise entre les mains, et qu'il garde dans sa miséricorde ce petit troupeau qui a cherché abri autour de sa houlette: *Quod Deus in te incepit, ipse perficiat.* Vous comprendrez sans que j'aie besoin d'appuyer fortement, chers jeunes gens, votre devoir de reconnaissance envers le bon Pasteur qui vous a protégés jusqu'ici, et vous vous efforcerez par votre conduite de lui prouver que vous méritiez d'entrer sitôt dans sa bergerie. C'est lui qui vous dit: *Ego sum Pastor bonus, et cognosco meas et... animam meam pono pro ovibus meis.* En attendant, marqué du signe du Christ qui vous introduit dans les parvis de son royaume, soyez plein de confiance, petit troupeau: *Nolite timere pusillus grex, quia complacuit Patri vestro dare vobis regnum.*

Dieu aura ainsi tiré le bien du mal et fait tourner les œuvres d'iniquité au profit de ses propres œuvres.

Et quand, du haut de ce faîte d'où j'ai contemplé le champ aimé que j'ai travaillé, je me suis rempli l'âme des visions du passé et des espoirs de l'avenir, je puis vous répéter, en me les disant à moi-même, ces paroles du Sauveur: "Levez vos yeux, et considérez les campagnes qui sont déjà blanches et prêtes à moissonner." C'est pourquoi, chers jeunes gens qui préparez votre avenir dans cette maison, et vous, mes bien chers collaborateurs entre les mains desquels j'ai remis ce que le divin Maître m'a confié de plus précieux, les âmes de ceux qui devront donner une forme aux autres: *Forma facti gregis*; laissez-moi vous adresser cette exhortation qui synthétise tous les conseils que je pourrais vous donner, et qui sera comme le résumé de ma dernière impression au sortir de cette vision d'ensemble du champ où j'ai travaillé, que j'aime et que je désire être toujours le champ aimé du Seigneur: *Viriliter agite, et confortamini: omnia vestra in charitate fiant. Ob-*

secro vos fratres; quoniam sunt (*isti*) *primitiæ Achaiæ, et in ministerium sanctorum ordinaverunt seipsos.* (1)

Vos hommages me sont agréables, mes bien chers Messieurs; vos souhaits je les accepte comme des prières qui montent de vos cœurs vers Dieu. Des uns et des autres, je vous remercie. Et dans mon cœur, j'emporte comme un parfum le souvenir du dévouement des uns, de la docilité des autres, de l'obéissance, du respect et de la bienveillance de tous. *Fiat pax in virtute tua et abundantia in turribus tuis.*

(1) (I Cor. XVI, 13-15).

CHAPITRE II

Aperçu général sur le diocèse. Quelques œuvres en particulier.

Il nous fait peine d'écrire les dernières lignes de cette "page d'histoire" de notre Eglise de Rimouski, sans avoir le loisir de consacrer un chapitre spécial à chacune des œuvres qui ont pris racine au diocèse pendant la période des dernières vingt-cinq années d'administration, et celles qui, déjà en croissance à l'aube de cette période, ont atteint pendant cette phase leur pleine maturité.

Pour jeter toutefois quelque lumière sur la portée des allusions faites au cours des adresses présentées au jubilaire, nous croyons devoir jeter un coup d'œil rapide sur l'état général du diocèse et souligner quelques-unes des œuvres les plus importantes qui ont reçu la plus spéciale attention de Monseigneur Blais pendant ses vingt-cinq années d'administration.

Notre diocèse a, depuis sa fondation, atteint un développement qui en fait le troisième du Canada par sa population catholique. Au tableau des œuvres on le voit figurer à sa place à la suite des archidiocèses de Montréal et de Québec. Il n'y a pas de fortes agglomérations. Rimouski, la ville la plus populeuse, n'atteint pas quatre mille dans les limites de sa municipalité urbaine. La grande industrie de toute la région est l'agriculture, dont l'importance s'accentue graduellement dans la région de la Gaspésie, où le progrès est longtemps demeuré stagnant à cause des industries de la pêche commandées par des compagnies étrangères plus intéressées à leurs propres profits qu'au progrès de la région.

La partie supérieure du diocèse, qui comprend les comtés de Témiscouata, Rimouski et Matane, doit son développement au mouvement de colonisation qui pénètre graduellement vers l'intérieur en s'éloignant du fleuve. Car jusqu'ici

c'est, peut-on dire, exclusivement sur les rives du fleuve que le diocèse déroule son ruban de paroisses coquettement alignées sur la côte depuis Cacouna jusqu'à Gaspé, et qui continuent d'encercler la péninsule gaspésienne jusqu'à Ristigouche au fond de la Baie des Chaleurs. De ce dernier point, les eaux de la Ristigouche et de la Matapédia continuent de couper la péninsule jusqu'au lac enchanteur de Matapédia, dans lequel se mirent les clochers gothiques de la nouvelle et superbe église du Val-Brillant. C'est la poétique Vallée de la Matapédia. La ligne de paroisses rejoint le fleuve St-Laurent par St-Moïse, Padoue et Métis, lesquelles paroisses ferment la clef qui rattache la péninsule au continent.

Dans cette partie supérieure donc, qui va de Cacouna à Matane, la colonisation s'est créé un domaine dans lequel elle a superposé quelques paroisses florissantes. Par le chemin de fer Témiscouata elle unit le fleuve au Madawaska, premier point de contact avec le Nouveau-Brunswick; le long de l'Intercolonial, s'établit une autre chaîne de paroisses qui se tiennent également jusqu'au Nouveau-Brunswick, par la Vallée de la Matapédia. L'intérieur, entre ces deux régions de la Matapédia et du Témiscouata, renferme, depuis le fleuve jusqu'à la limite sud de la province, un champ très vaste qui n'attend que l'activité du colon pour se transformer en une suite de paroisses prospères. "Il y a là une véritable province pour la colonisation", a écrit un explorateur officiel. Qu'un chemin de fer, reliant Matapédia ou un point de la Vallée avec un point du Témiscouata vers le Madawaska ou la Rivière-du-Loup, ouvre cette région, et nous aurons tout l'espace pour un autre vaste diocèse.

Dans la partie gaspésienne qui comprend les comtés de Bonaventure et de Gaspé avec une partie de Matane, l'intérieur est complètement intact et toute la population est renfermée dans la ligne des paroisses dont les clochers se reflètent dans les eaux du St-Laurent et de la Baie des Chaleurs. Le jour où Gaspé reliera Matane ou la Matapédia par un chemin de fer intérieur, de nouvelles paroisses surgiront aussi dans cette région et l'on verra fleurir un nou-

veau diocèse à côté de celui qui nous a été prédit lors des fêtes jubilaires de 1915.

Outre les industries de l'agriculture et de la pêche, on ne compte dans toute cette région que l'industrie forestière qui multiplie continuellement ses scieries et ses usines sur toute l'étendue du diocèse. Sur les rives de la Baie des Chaleurs, la *Compagnie de pulpe du St-Laurent* est en train de faire surgir une ville à Chandler, sous l'activité poussée de M. E.-A. Dubuc. Une Compagnie dont le gérant est aussi catholique, semble devoir créer un centre encore plus important dans la Vallée de la Rivière-Madeleine, en plein cœur de la Gaspésie, mais sur le versant du St-Laurent. C'est une source de richesses dont on peut espérer les plus heureux développements, car la ressource forestière du diocèse est la moins entamée de la province.

Ajoutons que la chaîne des monts Notre-Dame, qui donne une physionomie si pittoresque à toute cette partie du diocèse qui s'avance dans le golfe, semble devoir renfermer des gisements miniers dont nos successeurs pourront connaître et exploiter toutes les richesses.

Cette partie de la province que l'on ignore généralement, parce qu'elle est éloignée des grands centres et qu'elle n'a pas l'influence qui attire les regards, offre aux touristes les points de vue les plus variés et les plus enchanteurs qu'on puisse trouver sur notre continent. Le village de Percé avec sa baie, son île Bonaventure, son cap percé, son mont Sainte-Anne, les gorges de ses montagnes, constitue une véritable féerie. Il réunit la vision de Naples, aux paysages pittoresques de la Suisse. Le village de Gaspé qui s'avance, entre deux bras de rivière, en face des deux rives de la Baie sur lesquelles s'alignent une longue file de maisons blanches, est un petit Québec entre la côte de Beaupré et les hauteurs de Lévis.

Tout ce pays est donc rempli des promesses de l'avenir, et il y a là un vaste champ qui s'offre à l'activité et au zèle des ouvriers apostoliques et patriotes qui viendront après nous.

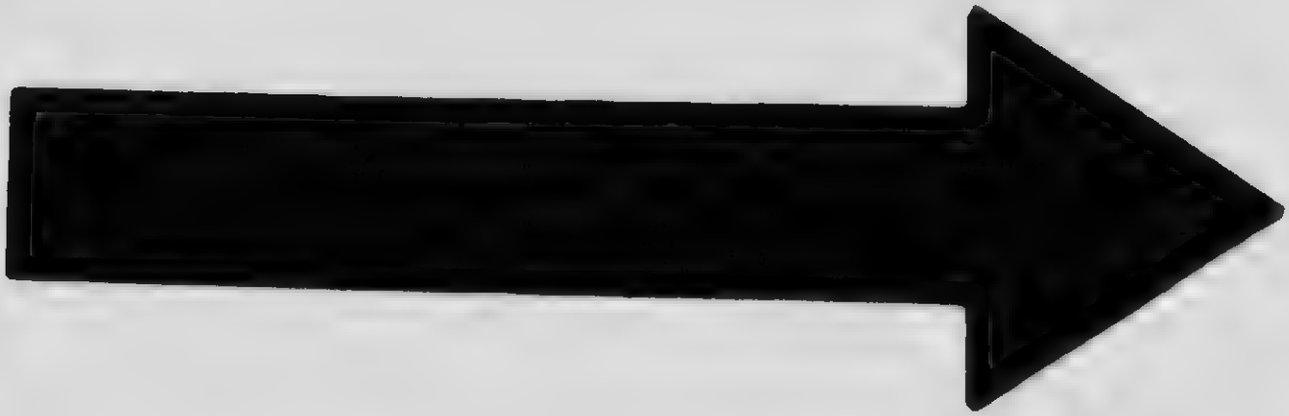

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No 2)

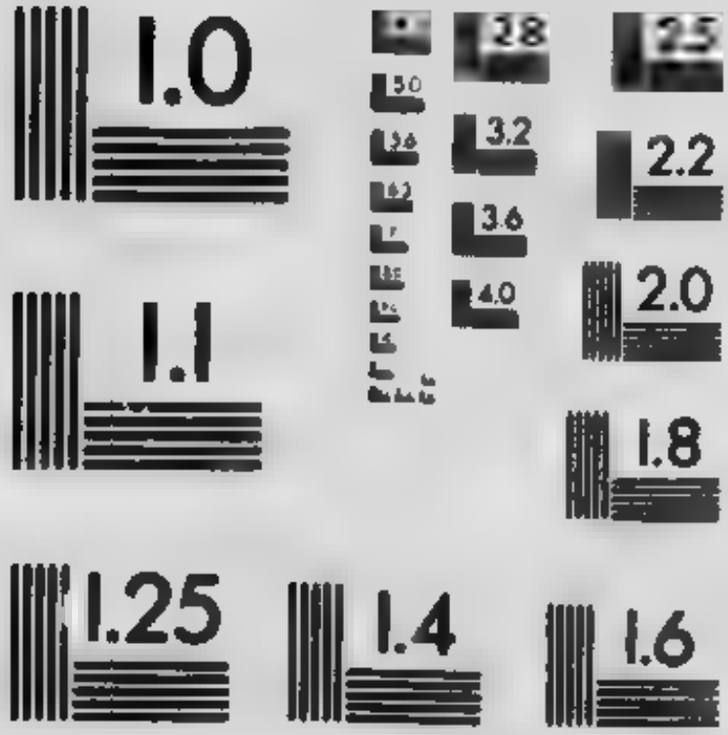

APPLIED IMAGE Inc
1653 East Main Street
Rochester New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

Mais pendant les vingt-cinq années dont nous faisons la revue, ce pays s'est développé et les ouvriers n'ont pas été inactifs.

De 65 000 environ, le nombre des fidèles s'est élevé à près de 140 000; le clergé s'est accru de 88 à 170; aux 69 paroisses et dessertes de 1890, se sont ajoutées 26 autres paroisses avec 5 dessertes qui ont leurs prêtres résidents.

Pendant son administration, Monseigneur l'évêque a érigé 26 paroisses, créé 19 dessertes et missions, approuvé la construction de 32 églises ou chapelles en des endroits nouveaux.

Ce beau mouvement ne s'est pas effectué sous la seule action de la progression naturelle. Le zèle du clergé pour la colonisation a multiplié les centres paroissiaux. Ainsi en 1890, la Vallée de la Matapédia était desservie par trois prêtres; 15 autres s'y livrent aujourd'hui à un ministère actif et deux dessertes demandent avec instance des prêtres résidents. Ce magnifique résultat a été obtenu grâce à l'activité d'une société locale de colonisation que Mgr l'évêque avait organisée pour le développement de cette région. Une organisation analogue produirait aujourd'hui les mêmes effets dans la région supérieure du Témiscouata, pour peu que le gouvernement se montrât favorable à la colonisation.

En outre, au développement matériel et à l'augmentation de la population, devait répondre une progression correspondante dans l'organisation des œuvres qui contribuent au progrès religieux et moral des fidèles.

Monseigneur Blais a introduit dans son diocèse l'Ordre des Capucins, les Eudistes et les Frères de la Croix de Jésus parmi les congrégations d'hommes; puis, parmi les congrégations de femmes, les Ursulines, les Filles de Jésus, les Sœurs de la Providence. Certaines œuvres qui existaient avaient besoin d'un nouvel essor. Le Séminaire entre autres devait prendre un nouvel élan pour se mettre en état de fournir les prêtres que ce développement allait nécessiter. En outre la cathédrale réclamait des réparations, et l'évêché était devenu insuffisant.

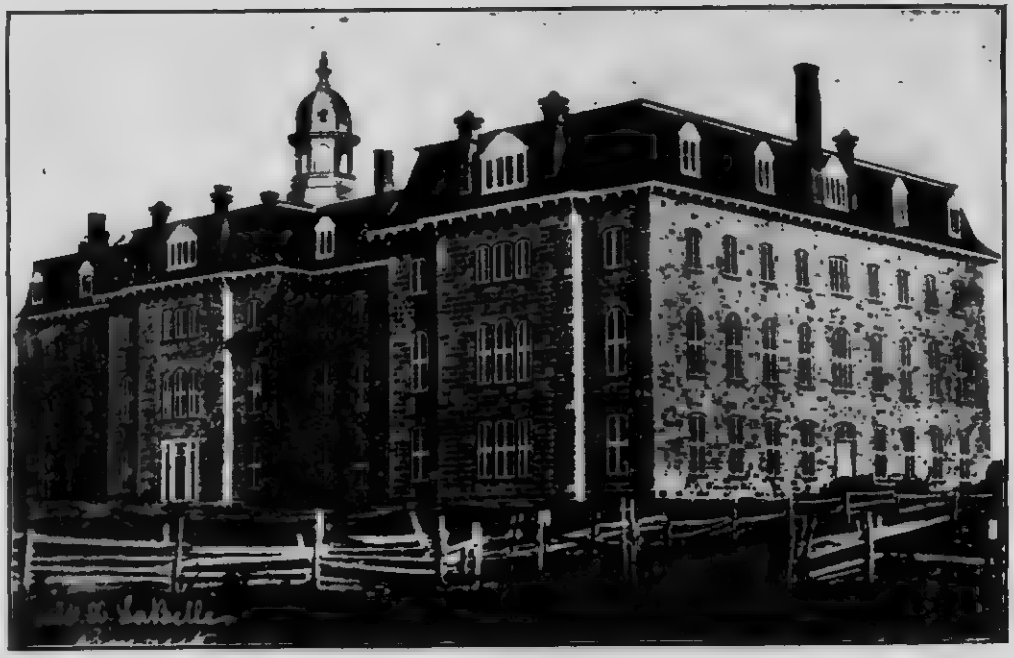

Séminaire de Rimouski construit par Mgr Langevin. Incendié en 1881.

Nous allons voir dans une note succincte comment l'activité de l'évêque s'est exercée sur chacune de ces œuvres pour leur donner l'organisation ou en assurer le développement.

A son arrivée, le Séminaire se trouvait dans des embarras financiers considérables. Il en est sorti grâce au secours provenant des revenus des biens des Jésuites versés par le gouvernement de Québec aux mains de Mgr l'évêque et appliqués par lui à l'extinction de la dette. Une collecte organisée parmi le clergé et les laïques par le dévoué M. le Chanoine Normandin, et approuvée par Mgr l'évêque qui s'inscrivit en tête de la liste par un montant généreux, acheva de remettre l'institution à flot. En imposant une taxe de quatre pour cent sur le revenu ordinaire des fabriques, Monseigneur put constituer un fonds dont les revenus sont employés à combler les pensions des écoliers pauvres. Le Séminaire put ainsi trouver les ressources pour un agrandissement qui s'imposait et qui depuis est devenu insuffisant. Enfin, en affectant le cadeau des fêtes jubilaires à la fondation dont il a été question, et qui portera, croyons-nous, le nom de "Fondation Blais", Sa Grandeur a jeté les bases du recrutement d'un corps de professeurs d'élite, dont le Séminaire et le diocèse entier retireront à jamais les avantages incalculables. Espérons que le Séminaire ne tardera pas à utiliser cette précieuse ressource en préparant dès maintenant des sujets aptes à entreprendre des études spéciales aussitôt que les conditions faites par la guerre permettront d'en envoyer aux études dans les universités d'Europe, et que, pour compléter cette organisation et en assurer l'efficacité et la permanence, il saura trouver le moyen de procurer la stabilité de ses professeurs en leur créant une situation qui les mette à l'abri des insécurités de l'avenir.

Les Sœurs du Saint-Rosaire furent l'objet d'une sollicitude toute paternelle et effective de la part du deuxième évêque de Rimouski. Fondée par Monseigneur Langevin, cette petite

communauté, vouée à l'enseignement dans les écoles paroissiales, a son histoire émouvante qui édifiera, le jour où il conviendra de la publier. En 1890 elle était encore dans la phase crucifiante des œuvres qui sont attachées à la croix parce qu'elles sont, dans le plan divin, destinées à monter haut. Resserrée entre les murs étroits et malsains de la vieille église de Rimouski,—laquelle servit tour à tour d'école, de Séminaire, de couvent, puis de Séminaire encore et enfin de couvent, en attendant qu'elle devînt dépendance d'hospice puis de nouveau école à la disposition des Sœurs de la Charité,—enfermée donc dans cette vieille église, la communauté était encore sans organisation régulière et regardait l'avenir sans autre assurance que celle de la Providence. Quelques mois après son intronisation, Mgr Blais donnait aux "Sœurs des petites écoles" le nom nouveau de "La Congrégation de Notre-Dame du Saint-Rosaire," les pourvut d'une organisation complète et de Constitutions régulières, et érigea canoniquement la Congrégation. Il pourvut ensuite graduellement à lui assurer des ressources, et en 1904 il lança un appel général au clergé et aux diocésains en même temps qu'il autorisait des loteries et des ventes de charité pour la construction d'un monastère.

L'œuvre réussit. En 1908, Sa Grandeur allait bénir le superbe monastère de pierre qu'on voit s'élever sur les hauteurs aux confins de la ville. La période critique était passée. Le noviciat agrandi permit de recevoir un plus grand nombre de recrues qui s'en allaient ensuite diriger un plus grand nombre d'écoles d'où elles moissonnaient de nouvelles aspirantes qui venaient à leur tour remplir le noviciat.

En 1915, la Congrégation avait un personnel de 163 professes, 25 novices et 15 postulantes, tenait 26 établissements, tant au diocèse que dans Québec, Chicoutimi et Portland, et distribuait l'enseignement à plus de 4 000 enfants. Partout ces religieuses se distinguent par l'efficacité de leur enseignement et la solidité de la formation qu'elles donnent aux enfants des écoles paroissiales.

C'est une œuvre diocésaine dont nous pouvons être fiers

et qui conserve un culte pour celui qu'elles peuvent reconnaitre comme leur second fondateur.

— — —

Les Sœurs de la Charité qui tenaient le pensionnat et l'orphelinat lors de l'arrivée de Mgr Blais, demandèrent à se

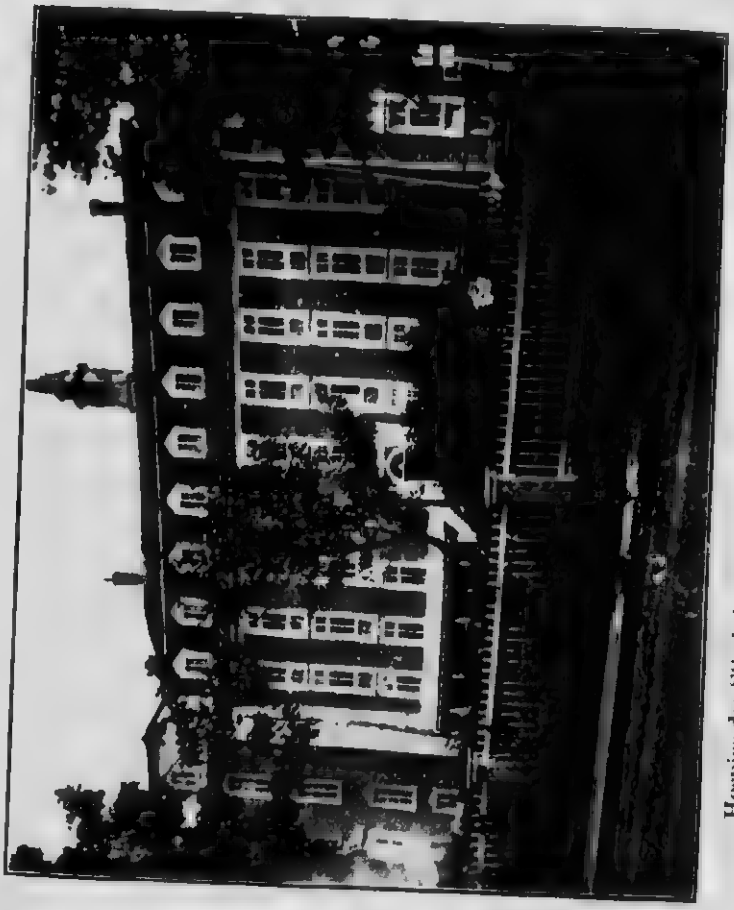

Hospice des SS. de la Charité. Agrandi en 1912. Incendié en 1917.

fondre avec la maison-mère de Québec. Ne voulant marquer ici que l'action du nouvel évêque, nous passerons sous silence les œuvres de charité et d'éducation auxquelles ces bonnes

religieuses se sont appliquées pendant cette période. Elles maintiennent au diocèse les traditions qui les font connaître dans les endroits nombreux où elles sont réparties. Les archives de l'évêché comme celles du diocèse, conservent les traces de la protection que Mgr l'évêque ne cessa jamais de leur accorder. Un incendie ayant rasé leur maison à la fin de l'année 1907, Monseigneur lança à tout le diocèse un appel qui se résolut en aumônes de toutes catégories, avec lesquelles elles purent multiplier leurs généreux dévouements, et se reconstruire sur de plus vastes proportions. En même temps Sa Grandeur leur concédait la vieille église que venait de quitter les Sœurs du St-Rosaire et tout le terrain adjacent. Une quête annuelle a aussi été établie dans le diocèse pour le soutien de leur œuvre.

Les Frères de la Croix de Jésus, expulsés de France, obtinrent de Monseigneur de Rimouski l'entrée de son diocèse. Il leur fournit le terrain sur lequel ils érigèrent dans la

Premier monastère des Frères de la Croix de Jésus, construit en 1904, incendié en 1916.

ville épiscopale la maison-mère de leur Congrégation, et les recommanda chaleureusement au diocèse par une lettre pastorale du 6 mai 1906. Ici encore, le feu réduisit en cendres la construction, quelques années après leur début. Monseigneur s'empressa de recueillir dans son évêché la communauté éprouvée, et adressa à son clergé une lettre touchante dans laquelle il le suppliait de venir au secours d'une institution qu'il avait fait sienne et de ne pas la laisser sombrer dans un désastre qui ne lui laissait aucune ressource.

Cet appel fut entendu, et aujourd'hui les Frères de la Croix de Jésus ont fait surgir des ruines de l'ancien, un monastère qui répond mieux à leur condition.

Les Filles de Jésus ont été reçues au diocèse à l'époque des expulsions, pour aider à la diffusion de l'enseignement primaire dans les écoles rurales. Les Sœurs de la Providence, établies à Chandler avec le même but, ont en même temps assumé la direction d'un hôpital en formation.

Ce fut pour Monseigneur Blais une idée cultivée dès le début de son règne, d'introduire dans sa ville épiscopale une communauté d'Ursulines. Dans la réponse qu'il fit aux élèves de cette institution, Sa Grandeur avoua cette préoccupation et le but qu'il se proposait d'atteindre par l'entremise de ces bonnes ouvrières. Cette communauté, fidèle conservatrice de l'esprit de la Vénérable Marie de l'Incarnation, vouée à la fois à la contemplation et à la vie active dans le discret silence du cloître, devait, dans ses projets, fonder une maison de formation pour préparer à tous les états de la vie de la femme, "une institution où les jeunes personnes pourraient recevoir une formation intellectuelle et morale qui les mît en état de répondre aux divers services que l'Eglise et la Société leur demanderaient,—une institution enfin qui pût fournir aux communautés religieuses des sujets d'élite, aux écoles des institutrices de choix, aux familles des mères formées selon le vieil esprit bien chrétien et bien français dont la conservation fit notre force dans le passé, et auquel nous devons nous attacher, si nous vou-

lons nous maintenir à la hauteur du rôle que la Providence nous a assigné sur ce continent."

Cette idée, Monseigneur y revient encore dans son Mandement sur le cinquantième anniversaire de l'érection du diocèse, lorsqu'il résume les œuvres opérées pendant cinquante ans, Mandement que nous reproduisons plus loin. Son intention était de créer, à côté du Séminaire pour les garçons, une maison supérieure d'enseignement pour les filles, avec la perspective qu'elle se développerait suivant les besoins pour répondre à toutes les exigences de l'éducation féminine. Au pensionnat, qui reçoit les jeunes filles dès le bas âge pour les suivre dans tout le parcours des études primaires, s'ajouta immédiatement l'Ecole normale pour la formation professionnelle des institutrices.

La maison n'a pas encore atteint son dernier développement. L'idée en est jetée et elle mûrira en son temps. Aux œuvres déjà en pleine efflorescence devront s'ajouter l'enseignement ménager *spécial*, et l'enseignement secondaire, quand les circonstances et les moyens matériels le permettront.

C'est Monseigneur Blais qui procura aux Ursulines la propriété foncière sur laquelle elles érigèrent leur monastère. La protection toute paternelle dont il ne cessa d'entourer cette œuvre qui fait aujourd'hui sa consolation, lui merite de la part de l'institution, le titre de co-fondateur.

——

L'œuvre d'éducation se trouve ainsi organisée de sa base au sommet. Pour faire connaître toute la sollicitude dont Monseigneur l'évêque entoura cette œuvre, il faudrait dire les encouragements qu'il a apportés à la construction et à l'amélioration des écoles et à la diffusion de l'enseignement. Il établit une quête annuelle pour les écoles pauvres du diocèse et se fit toujours auprès du Conseil de l'Instruction publique et du gouvernement, l'avocat assidu des secours aux écoles de son diocèse.

Oeuvres de colonisation, œuvres d'organisation religieuse, œuvres d'organisation matérielle, œuvre du Séminaire et

d'éducation en général, œuvres pour les vieillards et les orphelins, Monseigneur n'a rien négligé. Nous savons que l'œuvre d'un hôpital l'a préoccupé et qu'il a pris les premières mesures qui aideront l'exécution du projet lorsque le temps en viendra.

Un autre désir constant de Sa Grandeur était aussi d'introduire dans sa ville une communauté contemplative, exclusivement consacrée aux œuvres d'adoration perpétuelle et de réparation. Cette année même, il a eu la consolation d'assurer en principe l'exécution de ce projet, et un décret tout récent érige à Rimouski une maison de la Congrégation des Servantes de Jésus-Marie, de Hull. (1)

— — —

C'est encore à l'initiative et au substantiel secours de Mgr l'évêque que la cathédrale fut agrandie et restaurée. Ce bel édifice gothique dont les plans ont été dressés par l'architecte V. Bourgeau, de Montréal, a été construit par M. le curé Tanguay, plus tard Mgr Tanguay. Malheureusement les plans ont dû être modifiés au grand regret de l'architecte, sur l'instance des contribuables d'alors, et l'église en a subi une altération qui n'a pas permis de déployer toutes les ressources de son style.

Telle quelle, ayant perdu quelque chose de son élan, elle est restée toutefois belle dans la régularité de ses lignes et l'ampleur de son vaisseau. En la restaurant, Monseigneur l'a prolongée pour agrandir le chœur, le terminer et jeter au-dessus du maître-autel un baldaquin qui serait mieux proportionné, il est vrai, si l'église avait conservé les proportions élancées que voulait lui attribuer l'architecte Bourgeau, mais qui est en lui-même un morceau d'architecture d'un aspect imposant. Le baldaquin est l'œuvre de M. l'architecte Venne, de Montréal.

---

(1) Depuis la rédaction de ce chapitre, les Servantes de Jésus-Marie sont rendues à Rimouski et ont commencé la construction de leur monastère, sur les hauteurs de la pointe à l'ouest de la rivière Rimouski. C'est là, aux confins de la ville, que l'ostensoir se dressera comme une sentinelle sans relève qui veille sur la cité.

Dix ans après son arrivée à Rimouski, Monseigneur Blais commençait la construction d'un nouvel évêché pour remplacer la modeste maison qui avait servi jusque là de résidence épiscopale, mais qui, en se détériorant, ne pouvait plus répondre à sa destination. Dans la perspective que la ville de Rimouski finirait par monter la colline en désertant le bas-fond où les premiers habitants de Rimouski s'étaient installés, tout près des rives du fleuve, Monseigneur fit construire son nouvel évêché sur la côte, dans un endroit qui garde un vaste espace pour la future cathédrale, le jour où les possibilités permettront de l'y transporter.

Les événements justifient les prévisions de Mgr l'évêque, puisque graduellement la ville se transporte de ce côté.

Le nouvel évêché est l'un des monuments les plus intéressants de Rimouski. (1) D'un style simple et sévère, il est cependant, dans son revêtement de briques d'Ecosse, d'un aspect gai et léger, et ses dispositions intérieures ont provoqué l'admiration des évêques et des étrangers venus aux fêtes jubilaires. A cette occasion on a pu y donner l'hospitalité de nuit à 55 hôtes et en recevoir 140 au réfectoire.

Nous n'avons certes pas la prétention de détailler ni même d'énumérer les œuvres des vingt-cinq années de vie épiscopale de Monseigneur l'évêque de Rimouski. Encore moins avons-nous l'ambition d'écrire sa vie. Notre intention était, en faisant le récit de ces fêtes, d'y ajouter quelques notes supplémentaires qui feraient mieux comprendre la raison de certains passages des adresses qui ont été lues au jubilaire et—nous l'avons dit au commencement—de planter quelques jalons qui serviront aux futurs historiens de l'église de Rimouski.

Avant de déposer la plume nous croyons devoir rappeler qu'entre ces deux jubilés de son évêque, le diocèse de Rimouski

---

(1) Voir la gravure de la page 57.

Ancien évêché de Rimouski. Presbytère à droite.

passait par le jubilé d'or de son érection canonique. Les temps étaient trop pénibles pour qu'on pût songer à de grandes démonstrations. Mais le Pasteur y suppléa en donnant un Mandement qui convoquait tous les fidèles à s'agenouiller au pied du trône de Dieu, pour lui rendre grâces du grand bienfait accordé par la Bulle du 25 janvier 1867, et des grâces abondantes qui en sont découlées.

Comme la deuxième partie de ce Mandement rappelle les œuvres opérées au diocèse pendant cette période, il semble entrer dans l'esprit de ce recueil de la transcrire ici en enlevant la première partie qui s'arrête à des considérations théologiques sur la constitution d'une église diocésaine.

MANDEMENT

A L'OCCASION

DU

CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE

DE

L'ÉRECTION DU DIOCÈSE

ANDRE-ALBERT BLAIS

PAR LA GRACE DE DIEU ET DU SIEGE APOSTOLIQUE
EVEQUE DE SAINT-GERMAIN DE RIMOUSKI.

Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et à tous les fidèles du diocèse, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.

Nos Très Chers Frères,

Le quinze janvier 1867, Pie IX, d'immortelle et sainte mémoire, créait le diocèse de Saint-Germain de Rimouski, et en nommait Monseigneur Jean Langevin le premier évêque.

L'arbre vigoureux planté à Québec par les mains de Monseigneur de Laval avait grandi; ses rameaux nombreux, développés par la sève divine, s'étaient chargés des fruits de civilisation et de sainteté, dont bénéficia tout le continent de l'Amérique du Nord. Séparés du tronc, déjà plusieurs de ces rameaux avaient été transplantés en diverses parties du

continent, et, à cette date, l'un d'eux, chargé de sève, était transporté sur notre sol, où il devait prendre racine, vivre de sa vie propre et élever vers le ciel sa ramure chargée de nouveaux fruits.

L'église de Rimouski compte donc aujourd'hui cinquante ans. L'événement que rappelle cet anniversaire est glorieux pour notre région. Par cet acte en effet notre territoire est devenu le siège d'une organisation qui fait partie du plan divin pour propager le règne de Jésus-Christ dans le monde et lui faire atteindre sa plénitude. En outre, dans la période comprise entre ces cinquante années, l'église de Rimouski a apporté sa modeste contribution à ce grand œuvre de *l'édification du corps de Jésus-Christ* (1) pour conduire les hommes à cette *plénitude suivant laquelle Jésus-Christ doit être formé en nous* (2).

C'est donc, en même temps que le sujet d'une glorieuse réjouissance, l'occasion de nous remémorer les dons que Dieu nous a faits et les bienfaits qu'il a répandus sur notre territoire par l'action de notre église, afin de lui en reporter toute la gloire et de lui en rendre grâce par un acte public et par un chant de reconnaissance auquel chacune de vos églises sera appelée à mêler sa voix.

.....

.....

.....

II

Nous avons voulu, N. T. C. F., vous donner cet aperçu de la merveilleuse organisation d'une église diocésaine telle qu'elle entre dans le plan divin, afin que vous compreniez mieux l'importance du don qui vous était fait en ce jour dont nous commémorons le cinquantième anniversaire.

Si nous descendons maintenant des hauteurs de la pensée

(1) Ephes. IV, 12).
(2) Ephes. IV, 13.

divine pour suivre dans les annales de notre église la trace des œuvres que Dieu a opérées par son ministère, nous avons lieu de nous réjouir et de rendre grâces au Seigneur qui a voulu étendre sur la région de Rimouski ce perfectionnement de son Eglise qu'est une église diocésaine.

Et d'abord, N. T. C. F., toute église particulière recevant sa puissance d'action de la vertu divine inhérente à sa constitution, il importait au Pasteur du nouveau diocèse d'organiser l'église nouvelle suivant le type parfait qui convient à sa nature. Et c'est avec un zèle inlassable que le premier évêque, Notre vénérable prédécesseur, s'appliqua à ce travail pour s'assurer les premiers éléments qui allaient se coordonner puis de développer et faire atteindre à notre église son plein épanouissement.

Le premier travail d'organisation devait porter sur l'œuvre du séminaire. C'est là en effet que se forment dans la science et la vertu, tous les coopérateurs qui iront porter les biens de Jésus-Christ dans tous les champs où s'exerce l'activité de l'Eglise. Le collège qui existait alors n'avait que les premiers éléments d'organisation. Enfermé dans les limites étroites de la vieille église de Rimouski, il se composait de quatre prêtres et de quatre séminaristes qui donnaient l'enseignement à 22 élèves répartis entre quelques classes du cours classique (1). L'érection canonique en fit un séminaire le 4 novembre 1870. Aujourd'hui, cette maison, refaite et agrandie, comprend 252 élèves et 23 séminaristes, sous la direction de 13 prêtres. Pendant cinquante ans le séminaire a fourni à l'Eglise des prêtres qui ont fait bénéficier le diocèse du fruit de leur sacerdoce, pour multiplier dans les églises paroissiales le nombre des enfants de Dieu, développer la vie surnaturelle dans les âmes par les sacrements, semer la parole divine par la prédication, et pénétrer tout le diocèse des bienfaits de la rédemption de Jésus-Christ. Ainsi se trouva assuré le fonctionnement d'un organisme indispensable au mouvement de la vie sacerdotale dans l'église diocésaine.

Les premiers et principaux coopérateurs de l'évêque dans

(1) Mandements de Mgr Langevin, I, page 534.

l'œuvre de Rédemption qui s'exerce par le sacerdoce, sont les prêtres qui se consacrent au ministère dans les paroisses, ouvriers évangéliques de la vigne du Seigneur, opérant dans le champ des âmes, et au sujet desquels Jésus-Christ disait: "*Priez le Maître du champ qu'il envoie des ouvriers dans sa vigne*" (1). Ils étaient en tout quarante, outre les quatre qui travaillaient au séminaire, quand le diocèse fut érigé. Leur nombre se développant graduellement, il atteint aujourd'hui, outre les prêtres du séminaire et les 31 qui sont actuellement sans emploi dans le ministère actif, le chiffre de 132 exerçant leurs fonctions dans les cent une paroisses ou dessertes qui couvrent le diocèse et dans les divers offices qui sollicitent l'action du ministère sacerdotal. Nous verrons plus loin les œuvres que ces bons serviteurs ont opérées dans le champ de l'église diocésaine depuis sa fondation.

Outre les fonctions du ministère sacré qui s'accomplit par l'administration des sacrements et la distribution de la parole de Dieu, l'action épiscopale s'exerce dans le gouvernement de l'Eglise par les statuts disciplinaires et l'administration extérieure des intérêts spirituels et temporels de l'Eglise. Pour l'aider dans cette fonction, l'évêque s'est de tout temps entouré d'une couronne de prêtres qui participent de plus près à ses privilèges et à ses attributions. C'est le sénat de l'Eglise diocésaine, l'antique *presbytère*, connu aujourd'hui sous le nom de Chapitre de la cathédrale.

Un mandement du 8 décembre 1877, érigeait canoniquement ce nouvel organe de l'administration diocésaine, et le 15 janvier suivant, le chapitre était solennellement installé dans la cathédrale. Ainsi l'église diocésaine, en perfectionnant son organisation, se rapprochait de plus en plus de l'exemplaire suivant lequel elle doit être constituée.

Au foyer de l'église diocésaine, et pour intensifier son action, prennent place les communautés religieuses qui sont comme les ornements les plus précieux, les perles les plus délicates destinées à faire briller sur le manteau de l'Eglise l'éclat des feux de la plus parfaite charité. Seulement deux com-

(1) Matth. IX, 38.

munautés de femmes comptant trois maisons, existaient dans la région en 1867. Aujourd'hui onze communautés, dont huit de femmes et trois d'hommes, se répartissent sur tout le diocèse en 42 maisons qui collaborent, suivant leur destination, aux œuvres de l'Eglise par l'enseignement, l'exercice de la charité ou le ministère spirituel, et répandent partout la bonne odeur de Jésus-Christ.

Jésus-Christ a annoncé que l'Eglise serait au milieu de la société humaine comme un ferment qui travaille la masse et la développe pour l'améliorer. Aussi toutes ces organisations ecclésiastiques ont-elles pour but de déposer au milieu des populations chrétiennes une plus grande quantité de cet actif ferment de régénération, et de susciter, avec le développement de la vie chrétienne, le déploiement de toutes les activités qui améliorent la condition de l'homme. Partout où l'organisation de l'Eglise est solidement établie, on peut attendre un plus grand épanouissement de la société.

Nous voyons une manifestation évidente de cette vérité en suivant le développement du diocèse pendant cette période de cinquante ans.

En 1867, trente-deux paroisses, administrées par quarante prêtres, contenaient 48,000 catholiques. Sur ce même territoire, diminué du Vicariat apostolique du Golfe St-Laurent, se dressent aujourd'hui les clochers de 131 églises ou chapelles, remplies par environ 140,000 catholiques aimant leur foi et pratiquant la religion. Ces circonscriptions comprennent 93 paroisses canoniquement érigées, 8 dessertes avec prêtres résidents, et 30 missions desservies par des prêtres qui n'y résident pas. Les trois maisons religieuses d'enseignement primaire et les 146 écoles paroissiales d'alors ont pris une extension qui atteste la diffusion de l'enseignement et de l'éducation dans le diocèse: on compte en effet aujourd'hui 14 pensionnats de jeunes filles et 660 écoles paroissiales qui donnent l'enseignement à environ 38,000 enfants.

En outre, et pour compléter l'organisation de l'enseignement primaire, nous avons eu la consolation d'installer au centre du diocèse, une école normale chargée de donner une culture spéciale aux jeunes filles qui se destinent à l'enseigne-

ment. Grâce à la sérieuse formation intellectuelle, pédagogique et morale qu'elles reçoivent dans cette institution, ces jeunes personnes se rendent capables d'exercer une heureuse influence sur l'éducation, soit à l'école, soit au foyer et partout où la femme a un rôle à exercer. Aussi, pendant que le séminaire, qui préside à la formation dans l'enseignement secondaire et qui a pris de récents agrandissements, éprouve encore la nécessité de nouveaux accroissements, de même l'école normale, préposée à la formation du personnel de l'enseignement primaire, doit actuellement dilater ses murs pour recevoir le nombre toujours croissant des élèves avides de la formation qui s'y donne.

Et quel est celui de ces progrès qui n'a pas eu le ferme appui et, quelquefois, qui n'a pas reçu sa poussée initiale du clergé, toujours à l'affût de ce qui peut promouvoir la prospérité du peuple qui entoure l'église? C'est grâce à l'admirable dévouement, aux sacrifices répétés du clergé, que le séminaire s'est fondé, s'est maintenu et s'est développé. C'est par le zèle et la générosité du clergé que l'on a vu surgir ces communautés qui se dressent à l'ombre des églises paroissiales, comme des dépendances de celles-ci, pour recevoir, comme dans le vestibule du sanctuaire, les jeunes âmes dans lesquelles des mains habiles et pieuses doivent imprimer le sceau de la formation chrétienne. N'est-ce pas encore sous l'inspiration et les encouragements du clergé que les écoles catholiques se sont multipliées, ont prospéré, ont été améliorées et embellies, et que l'enseignement s'élève graduellement vers un idéal de plus en plus parfait? N'est-ce pas encore sous la poussée intelligente et dévouée du clergé que le mouvement de colonisation a reçu dans certaines régions spéciales du diocèse, une accélération qui a reculé la forêt, fait surgir des églises et multiplié les paroisses? Quel progrès dans l'agriculture, les industries agricoles, dans toutes ces organisations modernes de syndicats, de caisses populaires, de caisses d'épargnes, n'a été encouragé, stimulé, souvent créé par le clergé paroissial? Grâce à cette active poussée, notre région est sortie de l'état de langueur et d'isolement où elle avait été forcément réduite dans ses débuts, et elle occupe

aujourd'hui une situation qui lui permet de figurer avec honneur parmi les autres diocèses du pays.

En faisant ressortir l'action bienfaisante du clergé dans le développement matériel et moral de notre région, Nous n'avons nullement l'intention, N. T. C. F., d'exclure la part active que vous y avez prise, le concours généreux que vous y avez apporté. Nous ne pouvons oublier vos contributions généreusement versées à chaque appel que Nous avons fait entendre, ni la collaboration que vous avez apportée à toutes les œuvres qui sont aussi bien, et quelquefois plus, les vôtres que les nôtres. Nous célébrons les bienfaits de l'église diocésaine; or l'église diocésaine ne consiste pas uniquement dans les chefs qui la dirigent, mais elle comprend le pasteur et le troupeau, et c'est de l'union, consommée par le Saint-Esprit, entre le pasteur et le troupeau, que résulte l'Eglise, tout comme la Personne du Christ, dont l'Eglise est l'image, résulte de l'union hypostatique de la divinité et de l'humanité. En célébrant l'œuvre de l'église diocésaine, c'est donc notre gloire commune que nous chantons. Le clergé n'a sa raison d'être qu'en vous, N. T. C. F.; il n'existe que pour prolonger jusque dans vos âmes, dans vos familles et dans vos paroisses, l'œuvre de régénération dont les prêtres sont les ouvriers, et il n'a d'autres œuvres que les vôtres.

Aussi bien, n'oubliez jamais, N. T. C. F., ce que vous devez à la religion de Jésus-Christ qui illumine toutes vos pensées, élève toutes vos aspirations, sanctifie et féconde vos activités dans toutes leurs manifestations. Elle prend pour vous une forme sensible dans la personne du prêtre et dans l'église qui est l'âme de toute votre vie paroissiale.

Le prêtre vous montre le chemin du ciel et préside à tous les progrès qui peuvent rendre votre vie plus pleine, dans l'ordre religieux et temporel, privé et social. Soyez-lui toujours unis comme l'évêque l'est à l'Eglise, comme l'Eglise l'est à Jésus-Christ et comme Jésus-Christ l'est à son Père: *que tous ensemble ils soient un, comme vous, mon Père, vous êtes en moi et moi en vous* (1).

---

(1) Joan, XVII, 21.

L'église que vous édifiez dans votre territoire au prix de vos sacrifices, est le noyau de votre organisation paroissiale et le centre de toute votre vie. C'est là qu'on vous a portés dès votre entrée dans le monde, pour vous marquer du caractère du chrétien, et c'est là qu'on vous portera un jour comme au seuil de l'éternité. Et entre ces deux étapes, que ne vous a-t-elle pas donné l'église? C'est le foyer où vous venez tous les dimanches vous pénétrer de la vie même qu'elle vous a donnée sur les fonts baptismaux; c'est le tribunal où vous venez vous réconcilier avec Dieu après avoir déposé le fardeau des remords qui torturaient votre conscience; c'est la table sainte où vous venez manger le pain qui nourrit l'âme; c'est l'école où vous venez apprendre à régler vos mœurs, à pratiquer la justice et la charité, à élever des familles nombreuses et chrétiennes, à être époux modèles et pères édifiants; c'est la maison paternelle où tous les enfants de Dieu se réunissent sous le regard du Père pour se réjouir saintement, lui demander de bénir leurs familles et leurs travaux. Puis vous en repartez, sentant, pour ainsi dire, dans votre être, les pulsations vitales du corps dont vous êtes les membres, l'Eglise de Jésus-Christ, et vous faites passer dans toute votre vie l'esprit chrétien dont vous vous y êtes animés.

Aussi, N. T. C. F., sommes-Nous assuré que vous savez apprécier ces bienfaits et que vous vous efforcerez, par une vie digne, de transmettre à vos enfants cet héritage chrétien dont vous vous glorifiez. En attendant, vous saurez mêler votre voix à la Nôtre, pour rendre grâce à Dieu d'avoir fondé l'église de Rimouski qui a été l'instrument de ces bienfaits, et de lui avoir, pendant ces cinquante années, assuré le remarquable développement dont nous sommes tous fiers aujourd'hui. En même temps vous lui demanderez avec Nous de rendre notre église de plus en plus prospère, pour la gloire de Dieu et le plus grand bien du peuple qui la compose.

A ces causes Nous ordonnons que le dimanche qui suivra le quinze janvier, un *Te Deum* solennel soit chanté, à la suite de la messe principale, dans toutes les églises et chapelles du diocèse où se célèbre l'office divin.

Sera le présent Mandement lu et publié au prône de la messe de toutes les églises des paroisses et des dessertes du diocèse, ainsi qu'en chapitre dans les communautés religieuses, le premier dimanche après sa réception.

Donné à Saint-Germain de Rimouski, sous Notre seing, le sceau du diocèse et le contre-seing de Notre secrétaire, en la fête de l'Epiphanie de N.-S., le sixième jour de janvier de l'an de grâce mil neuf cent dix-sept.

† ANDRE-ALBERT, Ev. de St-Germain
de Rimouski.

Par Monseigneur,
J.-P.-L. FOREST, ptre,
Secrétaire.

APPENDICE

Membres du clergé présents aux fêtes jubilaires de 1915.

Son Eminence le Cardinal L.-N. Bégin, archevêque de Québec

Archevêques

S G. Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal.
S G. Mgr P.-E. Roy, archev. de Séleucie, Auxiliaire de Son Eminence.

Evêques

S. G. Mgr J.-M. Emard, évêque de Valleyfield.
S. G. Mgr M.-T. Labrecque, évêque de Chicoutimi.
S. G. Mgr Paul Larocque, évêque de Sherbrooke.
S. G. Mgr F.-X. Cloutier, évêque des Trois-Rivières.
S G. Mgr J.-S.-H. Brunault, évêque de Nicolet.
S. G. Mgr A.-X. Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe.
S. G. Mgr Edouard Leblanc, évêque de Saint-Jean, N.B.
S. G. Mgr G. Forbes, évêque de Joliette.
S. G. Mgr F.-X. Brunette, évêque de Mont-Laurier.
S. G. Mgr Ovide Charlebois, vicaire apostolique du Keewatin.

Représentant d'évêque

Mgr L.-N. Dugal, P. Ap., vicaire général, Chatam.

Chapitre de la Cathédrale

Mgr L.-J. Langis, V.G.H., prévôt.
M. le chanoine C.-A. Carbonneau, pénitencier.
M. le chanoine R.-Fl. Sylvain.
M. le chanoine J.-O. Normandin.
M. le chanoine D.-O. Morisset.
M. le chanoine J.-H. Lavoie.
M. le chanoine C.-Ph. Côté.
M. le chanoine J.-E. Pelletier.

M. le chanoine J.-R. Léonard.
M. le chanoine J.-E. Ouellet, V.F.

Vicaires généraux

Mgr F.-X. Ross, Rimouski.
Mgr U. Marchand, Trois-Rivières.

Protonotaire Apostolique

Mgr . .-E. Gosselin, recteur de l'Université Laval.

Prélats Domestiques

Mgr H. Têtu, procureur de l'archevêché de Québec.
Mgr Maj. Bolduc, Rimouski.

Chanoines d'autres diocèses

M. le chanoine Geo. Bouillon, Ottawa.
M. le chanoine L. Lindsay, Québec.

Supérieurs de collèges

M. le chanoine Ludger Dumais, Sup. du collège de Ste-Anne.
M. P.-A. Marcoux, Sup. du collège de Lévis.

Provinciaux et supérieurs d'ordres

T. R. P. V. Charland, O.P., représentant le T. R. P. P.-H. Hage.
T. R. P. Ange-Marie, O.F.M.
T. R. P. Ernest-Marie, O.M.C.
T. R. P. Jos. Carrière, S.J.
T. R. P. P. Lebastard, C.J.M.
T. R. P. C.-H. Gagnon, P.S.S.
T. R. P. Paul Rioux, C.SS.R., représentant le T. R. P. A. Lemieux.
T. R. P. A. Letellier, S.S.S.
T. R. Frère Firmin, Supérieur général des FF. de la Croix de Jésus.

Autres membres du clergé du dehors

R. P. F.-X. Bellavance, S.J., Socius du T.R.P. Provincial.
R. M. Alfred Bergeron, confrère de classe de Mgr Blais.
R. M. H. Bouffard, curé de Saint-Malo.

R. M. J.-N. Coderre, secrétaire de Mgr de Sherbrooke.
R. M. C. Collet, Québec.
R. M. P.-C. Desrochers, professeur au Sémin de Québec.
R. P. J.-M. Dréan, curé du Sacré-Cœur, Chicoutimi.
R. M. L.-J. Garon, aumônier du Bon Pasteur, Québec.
R. M. Victorin Germain, secrétaire de Son Eminence.
R. M. J.-E. Laberge, aumônier des Ursulines, Québec.
R. M. M.-F. Lanteigne, curé d'Athol, Chatam.
R. M. F.-A. Laroche, secrétaire de Mgr de St-Hyacinthe.
R. M. L.-H. Lavallée, curé de la cathédrale, Nicolet.
R. M. E. Lachapelle, secrétaire de Mgr de Joliette.
R. M. A.-Eust. Maguire, curé de Sillery.
R. M. Arthur Melançon, curé de Balmoral, Chatam.
R. M. J.-A. Rainville, Saint-Jean, I.O., confrère de classe de Mgr Blais.
R. M. H. Roger, curé de Saint-Valier.
R. M. Alex. Roy, vicaire de St-Patrice, Rivière-du-Loup.
R. M. Philéas Roy, curé de St-Patrice.
R. M. Oscar Sylvain, Fall-River, retiré à Rimouski.
R. M. Jos. Thibaudeau, curé de S.-François-Xavier, Riv.-du-Loup.
R. M. J.-A. Vaillancourt, curé de Saint-Apollinaire.
R. M. Edward Wallace, curé de Campbelton.
Le clergé de Rimouski au nombre de 130.

Liste du clergé en ministère actif

A l'époque où Mgr Blais fut nommé évêque de Rimouski

MM. Amiot (Jules).
idet (André).
let (Pierre), chan., archiprêtre.
Beaulieu (Pierre).
Bélanger (J.-B.-A).
Belles-Isles (Alphonse).
Belzile (Médard).
Bernier (H.-J.).
Bernier (L.-N.), chanoine.
Bérubé (P.-A.).
Bérubé (J.-Caj.).
Bilodeau (M.-R.).
Blanchet (J.-B.), chan.
Blouin (F.-A.), V.F., chan. hon.
Bolduc (Majorique), chan. hon.
Brillant (Pierre).
Carbonneau (C.-A.), chan.
Canuel (Nicolas).
Cayouette (Réal).
Chalifour (J.-Arthur).
Chouinard (Antoine).
Chouinard (P.-E.).
Cinq-Mars (Frs) (du diocèse de Chicoutimi).
Côté (C.-Ph.)
Cullen (O.-C.-W.)
Dauteuil (Léon).
Dechamplain (Joseph).
Delâge (F.-X.).
MM. Drapeau (J.-O)
Drapeau (Octave).
Dubé (Joseph).
Dufour (Elzéar).

MM. Dumais (F.-X.).
Duret (Thomas), V.F.
Duval (Augustin).
Fournier (C.-G.)
Fournier (F.-M.), chan.
Fraser (Simon).
Gagné (Cyprien).
Gagné (Jacob).
Gagnon (Augustin).
Gagnon (Georges).
Gagnon (Narcisse).
Gauthier (Fabien).
Gillis (Duncan).
Gravel (Thomas).
Jean (Zébédé).
Jobin (A.-D.)
Lamontagne (Alphonse).
Landry (Théodore).
Langis (L.-J.), chan., V.G.
Larrivée (Cyprien).
Lavoie (Adelme).
Lavoie (L.-Côme).
Lavoie (J.-B.)
Lebel (David).
Leblanc (Arthur).
Lévesque (Narcisse).
Maheu (Séraphin).
Morault (Philippe).
Morisset (Damase).
Morris (Elias).
Normandin (J.-Omer).
Ouellet (Joseph-E.).
Pelletier (Eugène).
Pelletier (Jos.-E.)
Perron (Alphée).
Pérusse (J.-A.).
Poirier (Antoine).
Prémont (Alfred).

MM. Rioux (Jos.-David).
Rioux (Ludger).
Rouleau (Luc), chan.
Roy (J.-Raymond).
Saindon (P.-Célestin).
Saucier (P.-J.), chan.
Simard (J.-O.), chan.
Sirois (P.-F.)
Smith (Théodule).
Soucy (Antoine-A.)
St-Laurent (Joseph).
St-Laurent (Ulfranc).
Sylvain (R.-Ph.).
Thériault (Narcisse-H.).
Thibault (Achille).
Thivierge (Napoléon), chan. hon.
Tremblay (L.-Hermel).
Vézina (Désiré), chan.

EN DEHORS DU DIOCESE EN 1891 :

MM. Arpin (Louis), revenu au diocèse.
Audet (Ferdinand), décédé en 1895.
Béland (J.-O.), décédé 4 novembre 1900.
Bérubé (Antoine), agrégé à *Providence* en 1898.
Cloutier (F.-X.), agrégé à *Albany* en 1910.
Couillard de Beaumont (Frs-Régis).
Couture (Ferdinand-Elzéar), décédé en 1902.
Delâge (Eusèbe).
Desjardins (Jos.-Alphonse), agrégé à *Jamestown* en 1893.
Fortier (Philéas).
Guay (Mgr Chs).
Guay (F.-X.).
Jouvin (Philippe-Auguste), agrégé à *Portland* en 1897.
Lacasse (Armand), décédé en 1895.
Laliberté (Ferdinand), décédé en 1906.

MM. Lebel (Jean-David), agrégé à *Providence* en 1895.
Léonard (Jos.-Hercule), revenu au diocèse, décédé en 1908.
Lepage (Jean-Josué), décédé en 1894.
Martin (Eugène). Revenu au diocèse.
Pâquet (Louis).
Philipps (Alfred-Percy).
Ruest (Jean-Baptiste), décédé en 1910.
Sirois (Sifroy), revenu au diocèse, décédé en 1905.
Sylvain (Oscar), agrégé à *Providence* en 1892.
Trudel (Charles-Ernest).
Winter (Charles-Alphonse), décédé en 1904.

Liste du clergé de Rimouski

A l'epoque des fetes jubilaires de 1915.

S. G. Mgr A.-A. Blais, évêque.
Vicaire général: Mgr F.-X. Ross, chan. théologal.

Chapitre

MM. les chanoines :

Mgr L.-J. Langis, V.G. hon., prévôt.
C.-A. Carbonneau, pénitencier.
R.-Ph. Sylvain.
J.-O. Normandin (1)
D.-O. Morisset (1)
J.-H. Lavoie.
C.-Ph. Côté.
J.-E. Pelletier.
J.-R. Léonard.

Vicaires forains

M. le chanoine J.-E. Ouellet.
M. le chanoine J.-A. Verrault.

Autres membres du clergé par ordre d'ancienneté.

RR. MM. Ph. Morault.
Louis-Stanisls Arpin.
R. P. Léonard de Saint-Pé, O.M.C.
Augustin Duval.
Mgr Charles Guay, P. Ap.
Jacob Gagné.
Mgr Majorique Bolduc, P.D.
Cyprien Larrivée.
Ulfranc St-Laurent.
Théodule Smith.
A.-D. Jobin.

---

(1) Ordonné avant l'érection du diocèse.

Thomas Gravel.
J.-A. Chalifour.
Joseph St-Laurent.
J.-Zébédé Jean.
T.-Cyprien Duret.
Jules Amiot.
Jos.-Octave Drapeau.
R.P. Pierre de la Roche-sur-Yon, O.M.C.
Joseph-Arthur Leblanc.
David Lebel.
Donat-Eusèbe Delâge.
L.-Hermel Tremblay.
R.P. Aimé Morin, C.J.M.
Joseph-Cajetan Bérubé.
F.-X. Delâge.
H.-Jules Bernier.
Joseph Dechamplain.
P.-Célestin Saindon.
Antoine-Annibal Soucy.
Léon Dauteuil.
Elias Morris.
J.-A.-Réal Cayouette.
J.-Médard Belzile.
J.-T.-Eugène Martin.
R. P. Pacifique de Valigny, O.M
Ls-I.-Théodore Landry.
P.-F. Sirois.
Georges Gagnon.
J.-F.-Adelme Lavoie.
Eugène Pelletier.
Antoine Poirier.
Fabien Gauthier.
E.-Pierre Chouinard.

Ordonnés sous Mgr Blais

Arthur Larrivée (malade).
Joseph Perron.
Geo.-G. Frève (à la Trappe).
Jos.-Antoine Ouellet.
J.-Cléophas Saindon.
J.-Robert-T. Sasseville (en repos).
Arthur Lamontagne (au diocèse de Vancouver).
D.-Salomon Giguère.
Joseph-Elzéar Roy.
Joseph-Narcisse Rioux.
Louis-Fabien Côté.
F.-X. Lebel.
Ls-Ph. Canuel (en repos).
J.-G.-Zénon Belles-Isles.
J.-Raoul Asselin.
R. P. Ferdinand de Nadillac, O.M.C.
R. P. Isidore de Saint-Hilaire, O.M.C.
J.-Ernest Gagnon.
J.-G.-Arthur Damours (au diocèse de Québec).
J.-Enoch Lepage.
J.-Charles-Borromée Beaulieu.
Frs-Constant Najotte.
Nazaire Caron (du diocèse de Québec).
Charles-A. Lavoie.
J.-Désiré Morin.
J.-E.-Elzéar Matte.
Alexandre Bouillon.
J.-E.-E. Mercier (en repos).
J.-Léonidas Noel.
P.-Nap. Dion (au diocèse de Halifax).
J.-Emile-J. Sirois.
Calixte St-Laurent.
Stanislas Roy.
J.- Pierre-M. Gagné.
J.-Pierre Lebel.
Ls-Philippe Chénard.

Joseph-G.-C. Plourde.
J.-Ernest St-Pierre.
Pierre Banville (en Europe).
Adélard-H. Richard.
Zénon-O. Gendron.
Pierre-R. Lafrance.
J.-Adéodat Beaulieu.
Joseph-A. April.
Jos.-Alfred Drapeau (en Europe).
J.-Victor Côté.
Joseph-Désiré Michaud.
Joseph-Arthur Langlois.
E.-A.-N.-Adéodat Chamberland.
L.-Octave Caron.
Jos-Omer Dubé.
Joseph-A. Morault.
Jos.-Philippe-G. Cyr.
J.-Geo. Gauvin.
J.-Jean-Bapt. Langlais.
Fortunat Charron.
Jos.-Philippe Pelletier.
David-G.-Alex. Michaud.
Joseph-Alexis St-Laurent.
Joseph-Eustache Santerre.
Joseph-Salomon Plourde.
Edouard-Samuel Chénard.
Joseph-Clovis Belles-Isles.
Joseph-Alph.-Philippe Morin.
Joseph-Onésime Rioux.
Jean-Pierre-Lévi Forest.
Charles-Guillaume Leblanc.
Joseph-Thomas Fortin.
R. P. Armand de Villefrange, O.M.C.
Joseph-Michel-Clément Roy.
Pierre Veilleux.
Joseph-Lionel-Isidore Roy.
Samuel Langis.
J.-Baptiste-Adhémar Gagnon.

Jean-Baptiste Dubé.
Jos-Alphonse Damours.
J.-Rosaire Charest.
J.-Wilfrid Gauthier.
J.-Wilfrid Dionne.
Ls-David Dauteuil.
J.-Alphonse Sirois.
J.-B.-Arthur Rioux.
Ls-Philippe Rioux.
Jos-Médard Belzile.
J.-Chs Michaud.
Narcisse-H. Rioux.
J.-David Jean.
J.-Alphonse Fortin.
Charles Charrette.
J.-Arthur Beaulieu.
J.-Emile Gu.mond.
J.-Ls-David Thériault.
Jos.-Edgard Miville.
J.-Philéas Litalien.
J.-Eudore Desbiens.
Jos.-C. Langlois.

Ordonnés depuis 1915

RR. MM. Albert Ouellet.
Flavius Danjou.
Pierre Saindon.
Alphonse Pelletier.
Ernest Miles.
Louis-Joseph Lavoie.
Joseph-Jean Ross.
Joseph-Fortunat Dumas.
Normand Ahier.
Alphonse St-Pierre.
J.-Georges Dionne.
Georges-H. Rioux.
J.-Alphonse Miville.
J.-Georges Gagnon.

J.-Edmond Plourde.
Ludger Harvey.
O.-Philippe Langlois.
Adolphe Tremblay.
Jos.-Alphonse Rioux.
Jos.-Phil. Belzile.
E.-Emile Côté.
Joseph-I. Chénard.
Jean-Marie Roussel.

MORTS DEPUIS LES FETES JUBILAIRES

RR. MM. Thibault.
Mgr L.-J. Langis.
Octave Drapeau.
David Lebel.
L.-S. Arpin.
Philippe Morault.
J.-A. Chalifour.

Nombre de paroisses en 1891: 69.

Paroisses erigees canoniquement par Mgr Blais.

Anse-aux-Gascons
Causapscal
Chandler
Cloridorme
Lac-au-Saumon
Méchins
Mont-Joli
Rivière-Bleue
St-Alphonse-de-Caplan
St-André
St-Antoine de Padoue
St-Eusèbe
Ste-Florence
St-François-Xavier
St-Joachim.
St-Jules
St-Laurent
St-Léandre
St-Léon-le-Grand.
St-Luc
St-Majorique
St-Mathias
St-Omer
St-Siméon.
St-Rémi
Sayabec

Dessertes erigees avec pretres residents

Grande-Vallée
Lac Long.
Rivière-Trois-Pistoles

St-David-d'Escourt
Ste-Madeleine
St-Maurice

Eglises reconstruites par Mgr Blais

Amqui (en construction)
Anse-au-Griffon
[illegible]
Cap-Chat
Cap-d'Espoir
Cap-des-Rosiers
Causapscal
Gaspé
Grande-Rivière
Grande-Vallée
Méchins
Mont-Louis
New-Port
Paspébiac
Percé
Ristigouche
Ste-Angèle
Ste-Blandine
St-Clément
St-Cyprien
St-Damase
St-Donat
St-Eusèbe
Ste-Françoise
St-Gabriel
St-Godefroy
St-Honoré
St-Hubert
St-Jean-de-Dieu
St-Laurent
St-Léon
St-Louis
St-Luc
Ste-Madeleine
St-Majorique
St-Moïse
St-Octave
St-Paul-de-la-Croix
Ste-Rose
Sandy-Bay
Val-Brillant

Eglises ou chapelles nouvelles

Anse-Aux-Gascons
Cap-aux-Os
Chandler
Estcourt

Gros-Môle
Lac-au-Saumon
Lac-Long
Padoue
Rivière-Bleue
Rivière-à-Claude
Rivière-à-la-Marte
Rivière-Trois-Pistoles
St-Alphonse
St-André
Ste-Florence
St-François-Xavier
St-Joachim
St-Jules
St-Léandre
St-Mathias
St-Maurice
St-Omer
St-Rémi
St-Siméon
Sayabec
Plus 11 chapelles-écoles.

Toutes les autres églises ont été restaurées et plusieurs agrandies.

COMMUNAUTES ET INSTITUTIONS RELIGIEUSES DU DIOCESE DE RIMOUSKI EN JUIN 1918.

I. Existant avant l'avenement de Mgr Blais.

Le Séminaire diocésain érigé canoniquement le 4 novembre 1870.
Les Sœurs de la Charité. Nombre de maisons 3
Les Sœurs des Petites Ecoles. Fondées à Rimouski par Mgr Edmond Langevin, V.G., en 1879. Nombre de maisons 4
Les Religieuses de Jésus-Marie. Nombre de maisons 1
Les Sœurs du Bon Pasteur. Nombre de maisons.. 1

Résumé: Le Séminaire; 4 communautés de femmes, 10 établissements.

II. Existant en 1918.

Le Séminaire diocésain.

Les Capucins. Nombre de maisons . 1
Les Eudistes. Nombre de maisons.. 2
Les Frères de la Croix de Jésus. Nombre de maisons 3
Les Sœurs de la Charité. Nombre de maisons 3
Les Sœurs du Saint-Rosaire. Nombre de maisons 21

(3 maisons en dehors du diocèse)

Les Religieuses de Jésus-Marie. Nombre de maisons ... 1
Les Sœurs du Bon Pasteur. Nombre de maisons.. .. 2
Les Filles de Jésus. Nombre de maisons.. .. 6
Les Ursulines. Nombre de maisons.. . 1
Les Sœurs de la Providence. Nombre de maisons 2

Résumé: Séminaire: 1.

Communauté d'hommes: 3; maisons: 6.

Communautés de femmes: 8; maisons: 38.

FIN

TABLE

PREMIERE PARTIE

LES NOCES D'ARGENT EPISCOPALES.

Avant-propos 5

CHAPITRE I.—LES PRELIMINAIRES. Premières délibérations, 9. Cadeau de fête, 9. Annonce au clergé, 11. Annonce à Son Eminence et aux évêques, 18. Seconde lettre au clergé, 19. Comment le clergé répond, 22.

CHAPITRE II.—L'ORGANISATION, 25. Les Comités, 25. Les grandes lignes du programme et la date, 27. Le prédicateur : lettre de Mgr P.-E. Roy, 28. Adhésion du conseil de ville, 28. A l'œuvre, 29. Les invitations officielles, 31. Derniers avis au clergé, le *Te Deum* dans tout le diocèse, 32. Programme des fêtes, 38

CHAPITRE III.—LES FETES, 39.

Article I.—Le 4 mai: réception de Son Eminence le Cardinal Bégin, 39. A la cathédrale: adresse présentée par Mgr l'évêque, 43. Réponse de Son Eminence, 46. Adresse du maire, 49. Réponse, 51. Le retour à l'évêché, 54. La température, aspect de la ville, 55. Grandeur de la démonstration, 55.

Article II.—Les hommages du clergé à Mgr le jubilaire, 56. Le montant de la souscription, 56. Adresse, 58. Réponse, 68. La page d'histoire, 74.

Article III.—LE CONCERT AU SEMINAIRE, 74. Adresse du Séminaire, 79. Réponse, 83.

Article IV.—LE 5 MAI. Messe pontificale, 87. Sermon de Mgr P.-E. Roy, 90. Le *Te Deum*, 97. Les hommages de la ville, 98. Réponse, 102.

Article V.—Le banquet au St-Rosaire, 106. Remerciements de Mgr le jubilaire, 109.

Article VI.—La séance aux Ursulines, 114. Le programme, 117. Caractère général, 117. Adresse, 119. Réponse, 122. Le compliment des petites, 126. Scène gracieuse de Mgr Bruchési. 128. Les départs, 130. Adresse des paroissiens de St-Valier, 130.

Chapitre IV.—Le 6 mai.

Article I.—Au Séminaire. La messe, 133. Adresse des élèves 134. Réponse, 137.

Article II.—La réception chez les Sœurs de la Charité, 141.

Chapitre V.—Le 7 mai. Réception au St-Rosaire, 144. Chez les Frères, 146.

Chapitre VI.—Magnifique couronnement, 147. Lettre à Son Eminence le Cardinal Gasparri, 147. Lettre autographe du S. Père, 149. Circulaire de Mgr l'évêque pour annoncer cette lettre, 151.

DEUXIEME PARTIE

LE CINQUANTENAIRE DE SACERDOCE. APERCU GENERAL.

Chapitre I.—Le cinquantenaire sacerdotal, 153. Lettre du Vicaire général, 153. Adresse du clergé, 155. Réponse, 163. L'orchestre du Séminaire, 167. Le concert, 168. La messe pontificale, 169. Le déjeuner, 169. Réceptions dans les communautés, 169. Adresse du Séminaire, 170. Réponse, 172.

Chapitre II.—Aperçu général sur le diocèse, 177. Ressources du diocèse, 179. Progrès opérés, 180. La Vallée de la Matapédia, 180. Oeuvres créées ou développées, 180. Le Séminaire, 182. Les Sœurs du St-Rosaire, 182. Les Sœurs de la Charité, 184. Les Frères de la Croix de Jésus, 185. Les Filles de Jésus et les Sœurs de la Providence, 186. Les Ursulines, 186. Protection aux écoles, 187. Sœurs Servantes de Jésus-Marie, 188. Agrandissement de la cathédrale, 188. Nouvel évêché, 189. Le cinquantenaire de l'érection du diocèse, 189. Mandement à cette occasion, 192.

APPENDICE

Clergé présent aux fêtes de 1915, 201. Clergé de Rimouski en 1891: dans le diocèse, 204; en dehors du diocèse, 206. Clergé de Rimouski en 1915: ordonnés avant Mgr Blais, 208; ordonnés depuis 1891, 210; ordonnés depuis 1915, 212. Morts depuis 1915, 213. Nombre de paroisses du diocèse en 1891, 214. Paroisses érigées par Mgr Blais, 214. Desservies avec prêtres résidents, 214. Eglises reconstruites par Mgr Blais, 215. Eglises ou chapelles nouvelles, 215. Communautés et institutions religieuses de Rimouski: En 1891, 217; En 1898, 217.

GRAVURES :

Portrait de Mgr A.-A. Blais, 3. Vue générale de Rimouski, 40. Evêché, 57. Séminaire de 1891, 74. Séminaire actuel, 77. Intérieur de la cathédrale, 87. Monastère du St-Rosaire, 107. Monastère des Ursulines, 116. Nouvel hospice des Sœurs de la Charité, 143. Séminaire incendié en 1881, 181. Ancien hospice des Sœurs de la Charité, 184. Monastère des Frères, 185. Ancien évêché, 190.

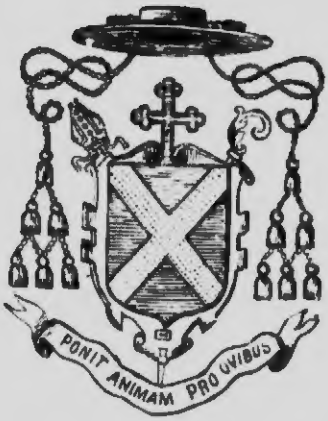
PONIT ANIMAM PRO OVIBUS